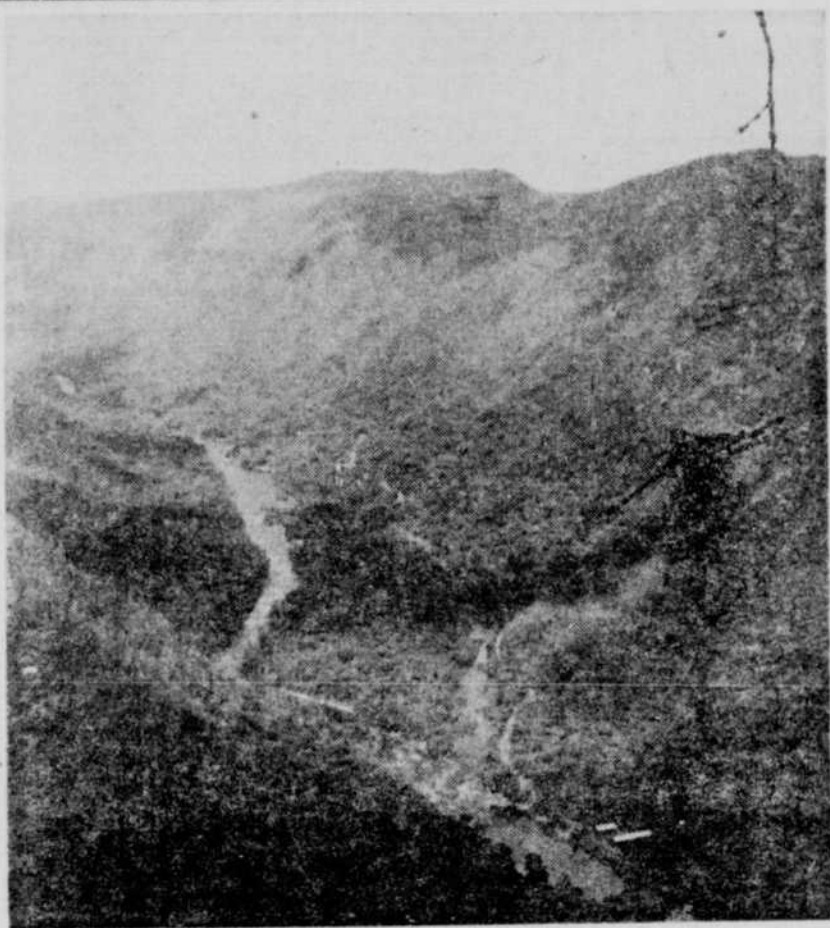


à PROPOS



Ça se développe !

Le potentiel récréatif de la rivière Jacques-Cartier en train de se développer. Une cinquantaine d'étudiants s'affairent au cours de l'été à rendre ce site enchanteur plus accessible à la population. Texte et photos en page 5.
(photo Michel St-Pierre)

Ecrasement de l'avion de l'ONU

Un Québécois parmi les neuf victimes

— page 2



Bonne récolte de médailles en tir à l'arc pour Québec

— page 28

1ère étape de la Superfrancofête

Les premiers délégués venus participer à la Superfrancofête sont arrivés hier soir à l'aéroport de Québec. Pour les jours à venir et plus spécialement du 13 au 24 août, ces participants vivront au rythme de Québec et Québec à leur rythme. Ici, c'est un groupe du Burundi qui attend de remplir les formalités d'usage à son arrivée à l'aéroport.
(photo Mario Roy)

mini-loto



28 Séries émises
90,000 chacune

TIRAGE 19
VENDREDI
9 août 1974

39117

Possibilité de
28 gagnants de \$5,000.

9117

224 gagnants de \$500.

117

2268 gagnants de \$100.

LOTO
PERFECTA

19e COURSE, 8 AOUT 1974

RÉSULTAT

ORDRE: \$1,431.90
DESORDRE: \$ 54.90

prix
129

3360

A B C D

9 6 3 7

VENTES TOTALES : \$561,326.

METÉO

METEO

Québec : ciel clair
Maximum : 75
Demain :

Peu de changement
Régions d'Abitibi, Pontiac, Témiscamingue et Haute-Mauricie : Généralement clair samedi. Maximum 75.

Aperçu pour demain :
Peu de changement.
Régions de l'Outaouais, Montréal, Laurentides, Cantons de l'Est et Outaouais Trois-Rivières : Ciel clair samedi. Maximum 75.

Aperçu pour demain :
Peu de changement.

Régions du Lac-St-Jean, Gaspé, Rimouski, Sept-Îles et Baie-Comeau : Ciel clair avec quelques passages nuageux samedi. Maximum 70.
Aperçu pour demain : ensoleillé.

Températures

Voici les prévisions pour demain dans les principales villes du pays.

	Min.	Max.
Québec	53	78
Montréal	57	80
Ottawa	—	—
Winnipeg	55	75
Calgary	45	65
Edmonton	50	65
Vancouver	55	73
Halifax	45	72
Fredericton	45	75
St-Jean T.N.	50	65

SOLEIL

Samedi, 10 août :
Lever : 04h36
Coucher : 19h04

Dimanche, 11 août :
Lever : 04h37
Coucher : 19h02

MARÉES

Samedi, 10 août :
BASSES :
5h45 et 17h40
HAUTES :
10h40 et 23h

Dimanche, 11 août :
BASSES :
6h30 et 18h25
HAUTES :
11h30 et 23h55

SOMMAIRE

Bandes dessinées	14
Cinéma	12
Décès	15
Echecs	14
Editorial	10
Famille	12-13
Films à la TV	14
Finance	21-22-23
Horoscope	8
La nouvelle québécoise	2-3-4-5
Les murs	11
Mot caché	15
Mots croisés	14
Nouvelles internationales	2-6-7
Patron	12
Petites annonces	18-19-20
Spectacles	8
Sports	24 à 31

Courrier de la deuxième classe.
Enregistrement
No 0748

Dont un Québécois

9 militaires canadiens tués dans l'écrasement d'un avion de l'ONU

9 MILITAIRES — PAGE 2 — 15 EMS —
TEL AVIV (PC) — Un appareil bi-moteur de type Buffalo, volant entre Beyrouth, au Liban, Damas, en Syrie, dans le cadre des opérations de la force internationale de Paix au Proche-Orient, s'est écrasé en Syrie, entraînant la mort de ses neuf occupants, tous canadiens. Selon les porte-parole de l'ONU, l'appareil aurait été la cible d'un missile syrien.

Des témoins oculaires ont affirmé que les débris de l'appareil se sont dispersés sur un vaste secteur à 16 milles de la capitale syrienne et à 13 milles de la frontière du Liban. Ces mêmes témoins ont affirmé que les corps des victimes étaient complètement mutilés.

A New York, un porte-parole des Nations unies a déclaré que l'avion canadien, en mission de liaison, s'est écrasé moins de trois minutes après avoir survolé la frontière syrienne.

Les autorités de l'aviation civile syrienne ont émis un communiqué où il est affirmé que l'appareil a été abattu au moment où la défense anti-aérienne ouvrait le feu contre des appareils ennemis qui avaient violé l'espace aérien syrien, non loin de la frontière.

Le communiqué ajoute que l'avion canadien en mission de paix s'est soudainement trouvé au plein centre des affrontements et qu'aucun contact n'a pu être établi avec lui.

La déclaration syrienne indique que tous les passagers de l'appareil Buffalo ont péri. De leur côté, les autorités israéliennes soutiennent qu'aucun de leurs appareils ne se trouvait dans le secteur. Le commandement militaire israélien affirme que les appareils étaient en mission contre les bases de guerrilla au sud du Liban. Leurs attaques étaient dirigées contre un campement de terroristes.

Les autorités libanaises affirment que le campement a été détruit, mais qu'aucune personne n'a été tuée ni blessée.

Aux Nations unies, à New York, on rapportait hier que les autorités syriennes auraient admis privément qu'un de leurs missiles avait touché l'avion canadien, par erreur.

L'épave a été retrouvée par une équipe syrienne, près du petit village de Dimas, le long de la frontière libanaise.

Les débris de l'appareil et les corps des victimes sont toujours sans la garde des autorités syriennes. Les hauts fonctionnaires de l'ONU se préparent à entreprendre une enquête complète sur les circonstances de la tragédie.

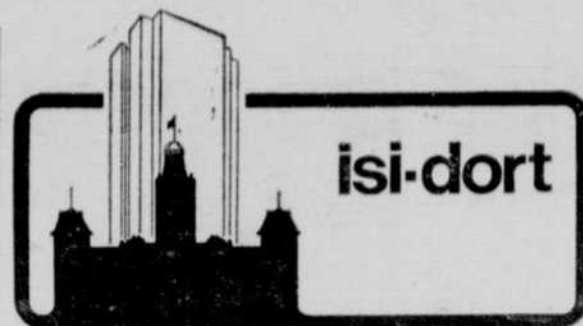
De son côté, le commandement canadien au Proche-Orient a pris les dispositions nécessaires pour que les corps des victimes soient incessamment ramenés au Canada.

Ces neuf militaires sont les premières victimes rapportées du côté canadien, depuis le début de la participation du Canada à la Force d'urgence au Proche-Orient. Il s'agit :

- Capitaine Georges G. Foster, âgé de 44 ans, de Calgary;
- Capitaine Keith B. Mirau, âgé de 29 ans, de Gull Lake en Saskatchewan;
- Capitaine Robert B. Wicks, âgé de 39 ans, de London, Ontario;
- Quartier-maitre Gaston Landry, âgé de 35 ans, de Charlesbourg;
- Quartier-maitre Cyril B. Korejwo, âgé de 47 ans, de Angus, en Ontario;
- Caporal Roland Spencer, âgé de 33 ans, de Trenon, Ontario;
- Caporal Bruce Stringer, âgé de 23 ans, de Angus, Ontario;
- Caporal Michael W. Simpson, âgé de 26 ans, de Scarborough;
- Caporal Maurice H. Kennington, âgé de 33 ans, de Calgary.



C'est dans un avion de type Buffalo aircraft, semblable à celui illustré sur la photo, que les militaires canadiens avaient pris place lorsque ce dernier s'est écrasé vraisemblablement touché par un obus. (téléphoto PC)



La saison du golf n'est pas terminée et c'est ainsi que le ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre aura son tournoi le 23 août prochain sous la présidence de Marcel Dion, au club de la Providence, à Saint-Hyacinthe. Les fonctionnaires de Québec peuvent consulter Pierre Sauvé au numéro 643-4845.

Après 35 ans de service au cabinet des sous-ministres des Travaux publics et du Travail, Simonne Villeneuve a fermé une page de sa vie. On la dirait si jeune d'esprit et d'allure qu'il s'agit de la première page et qu'elle a à écrire encore plusieurs pages grâce à son entrain et son dévouement envers autrui. Au revoir Simonne.

Encore un autre proverbe : "C'est un terrible avantage de n'avoir rien fait, mais il ne faut pas en abuser". (Rivarol).

M. Yvon Soucy, surintendant de district de l'Hydro-Québec, à Donnacona, a organisé récemment une réunion entre les citoyens de la région et des dirigeants de l'entreprise gouvernementale pour leur exposer le projet d'une centrale sur la rivière Sainte-Anne.

Plusieurs profitèrent de l'occasion pour exposer certains griefs contre l'Hydro. On a réalisé que l'administration dans des bureaux à air climatisé est plus facile que celle qui se fait à partir du trottoir.

François Houle est le correspondant régional pour Hydro-Québec, qui est le bi-mensuel de l'Hydro-Québec. François est chargé de la cueillette de la nouvelle dans la région Montmorency.

D'après certaines statistiques, les fonctionnaires qui consultent le plus souvent les services médicaux des ministères sont les personnes de plus de 55 ans. Les personnes entre 18 et 35 ans s'en foutent éperduement.

En cas de désastre majeur, on doit recourir au système des mesures d'urgence de la Protection civile du Québec. Le numéro en est, à Québec, 643-3244, et l'adresse 1577, rue Turmel, à l'Ancienne-Lorette. Cet organisme a eu son programme étudiant. Parmi les étudiants qui ont suivi un cours de formation dans le cadre du programme de relevé des abris, on peut citer C. Lévesque, R. Guillot et C. Maheu. Leur nombre est d'environ 140 cet été.

Faits divers

Il s'exhibe !

Les policiers de Québec seraient fort intéressés ces temps-ci à mettre la main au collet d'un individu qui exhibe régulièrement son anatomie dans des immeubles de St-Roch et de Limoilou. Agé de 30 à 35 ans, il mesure cinq pieds 10 pouces, a les cheveux courts et est maigre. Depuis une semaine environ, il pénètre dans les entrées de maisons et ouvre son imperméable devant les femmes et les enfants... Toute information sera traitée confidentiellement au 696-6114.

Incendiaire recherché

Les enquêteurs du commissariat des incendies, après avoir interrogé deux individus relativement à l'incendie mortel de la rue St-Jean il y a quelques semaines, sont maintenant à la recherche d'un troisième suspect. L'enquête porte maintenant à croire que l'incendie aurait été allumé par vengeance, mais il ne nous est pas en ce moment possible d'en dire plus pour ne pas nuire aux recherches. Le premier suspect a été interrogé il y a une dizaine de jours et le deuxième hier matin; ces interrogatoires se sont avérés négatifs.

Effractions et vols

Quatre vols par effraction ont été commis hier matin dans des établissements commerciaux de Québec. Chez Québec Sportif, rue Dorchester nord, les policiers ont pu re-

trouver une partie du butin volé; en face de la porte avaient été abandonnés divers articles de sport pour une valeur de \$150.

Chez Beneficial Finance, rue St-Jean, \$300 en argent ont disparu; une somme de \$100 a été volée au Petit Chaparron Rouge, sur Charest est; à la station Julien Texaco, rue St-Paul, \$600 en argent et près de \$900 en outils et pièces ont été subtilisés.

Attaque sauvage

Deux policiers de la ville de Québec ont porté secours à un résident de la rue de l'Eglise dans la nuit de mercredi à jeudi.

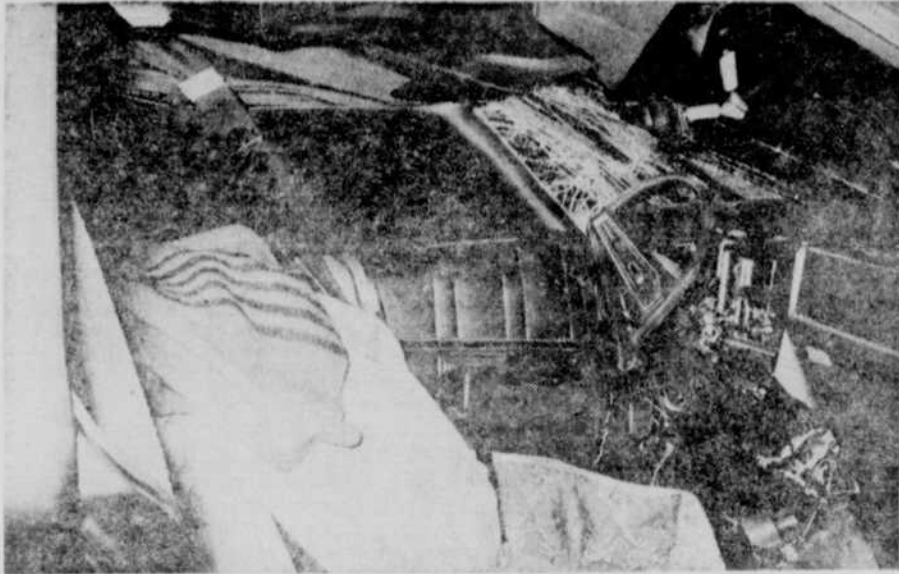
Au moment où les policiers sont arrivés sur les lieux, le malheureux baignait dans son sang. Il semble que 4 ou 5 individus l'aient molesté peu de temps avant la découverte. Le blessé a été conduit à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu pour y recevoir les premiers soins.

L'enquête se continue afin de connaître le motif et les auteurs de cet attaque.

Arrestations

Les policiers de la ville de St-Foy ont appréhendé un individu vers 1h00 jeudi matin, au cours d'une vérification de routine. L'individu était recherché en vertu d'un mandat émis par la Gendarmerie royale canadienne.

Un second individu devait être également arrêté au cours de cette même nuit. Il devait être trouvé en possession de drogue pour une somme d'environ \$100. Les deux personnes appréhendées ont été remises à la GRC.



Une terrible collision a fait un mort et un blessé à 21h15 hier à trois milles au nord de la barrière du parc des Laurentides, sur la route 175. La victime, M. Lucien Cantin, 66 ans, demeurait au 440, de la rue Dussault, à Chaudière-Bassin, Lévis. (photo Ghislain Ouellet)

Les administrateurs de CEGEP commencent à fourbir leurs armes

Par Donald CHARETTE
Fourbissant leur armes pour la prochaine ronde de négociations dans deux ans, quelque 125 administrateurs des 37 cégeps du Québec ont rendu public hier les grandes lignes de leur position. Deux points s'en dégagent :

— ils proposeront un troc aux enseignants : décloisonner leurs fonctions, de rendre ceux-ci plus mobiles en échange d'une plus grande sécurité d'emploi.

— ils exigeront que le gouvernement leur fournisse les données sur la distribution de la masse salariale.

C'est M. Roland Arpin, président de la Fédération des cégeps qui a expliqué hier les orientations définies par les administrateurs au cours d'une session d'étude d'une semaine à Québec. Cette fédération regroupe tous les cégeps, soit 10,000 employés et quelque 130,000 étudiants.

UN TROC

Les syndicats ont déjà indiqué leur intention de se servir de la sécurité d'emploi comme cheval de bataille au cours des prochaines négociations. Il s'agit d'un choix acceptable selon M. Arpin, compte tenu du fait que la clientèle collégiale décroît considérablement et que par conséquent des emplois sont menacés.

Face à cette situation, les administrateurs des collèges proposent un troc aux syndicats. "S'il y avait une ouverture des tâches de l'enseignant on pourrait offrir une plus grande sécurité d'emploi. Les droits acquis pourraient être échangés pour des droits nouveaux. On offrirait des plans de carrière ou des carrières à plusieurs paliers". Et fait-il s'agirait pour ces institutions d'enseignement d'opérer avec le même personnel rendu plus polyvalent ce qui aura pour effet de "geler" le nombre d'emplois.

MASSE SALARIALE

En ce qui concerne la masse salariale, la fédération exige que le gouvernement leur fournisse les données définissant les rémunérations et leur distribution. Un communiqué signale : "que la structure salariale fasse l'objet d'un accord entre les représentants des collèges et ceux du gouvernement".

Pour ce qui est des enseignants du collégial, ils recommandent qu'ils reçoivent un salaire équivalent à 16 ans de scolarité. Présentement, des professeurs du professionnel, souvent formés sur le tas, reçoivent un salaire inférieur à ceux de leurs confrères.

Enfin au sujet de la classification des enseignants, sources de nombreuses conflits jusqu'à date, M. Arpin a affirmé "qu'il n'est pas raisonnable de la modifier à court terme mais plutôt à moyen terme".

Au poste de police de Beauport

Les détenus étaient libérés sans raison

Par Irène McNEIL

Le détective Jacques Boivin de la ville de Beauport a raconté hier matin à la commission de police comment les détenus au poste de police de Beauport se faisaient libérer de leur cellule par ordre de M. Eugène Côté, chef de police, et ceci sans raison formelle.

M. Boivin a donné entre autre l'exemple de M. Luc Bédard qui a été incarcéré et libéré deux fois au cours de la fin de semaine du 28 août 1970.

Les constables avaient arrêtés M. Bédard après une chasse à l'homme qui durant la deuxième poursuite a occasionné un accrochage de voiture par l'accusé. A ces deux reprises, M. Bédard a été incarcéré pour refus d'obéir et pour conduite imprudente avec facultés affaiblies.

Lorsque le détective Boivin est arrivé à son bureau lundi matin et s'est dirigé aux cellules avec le dossier pour interroger le détenu, celui-ci avait encore été libéré par le chef de police, M. Côté.

Ce qui a fait déclarer au commissaire Tobin de la commission de police : "C'est pour ça que vous avez tant d'ouvrage à Beauport, vous les rentrez et vous les ressortez aussitôt".

Administration générale

Suite aux questions du procureur de la commission sur

l'administration générale du corps policier de Beauport, le détective Boivin a témoigné qu'il n'y avait pas de pratique pour les constables en ce qui a trait aux armes à feu placés dans les voitures de police et à la centrale même.

De plus le détective Boivin a témoigné que M. Eugène Côté portait du favoritisme envers les employés concernant le partage du travail et les honoraires.

L'audience publique de l'enquête sur la police de Beauport continuera lundi après-midi à 14h30.

Traversiers

Importante réunion prévue pour lundi

Par Donald CHARETTE

Une importante rencontre aura lieu lundi entre les représentants de la Société des traversiers Québec-Lévis et ceux de ses 13 ingénieurs-mécaniciens qui ont débrayé illégalement il y a 15 jours, paralysant ainsi le service entre les deux rives.

Cette rencontre sera déterminante sur la durée du conflit. Le négociateur patronal, M. Léo Delisle, du ministère de la Fonction publique a d'ailleurs indiqué hier soir "que ce ne sera peut-être pas la rencontre du règlement mais c'est une rencontre cruciale. J'ai l'impression qu'on est pas tellement loin mais c'est lundi que ça va s'éclaircir".

Bien que M. Delisle se soit refusé à divulguer la teneur des discussions qui se poursuivent depuis deux semaines, certaines informations laissent croire que la partie

patronale présentera alors une proposition de règlement sur ce qu'elle considère comme la source du litige : l'engagement d'un ingénieur licencié. La partie syndicale a toujours soutenu pour sa part que les ingénieurs ont débrayé par suite du refus de la société de leur accorder une indexation des salaires, bien que l'engagement d'un ingénieur cause un problème.

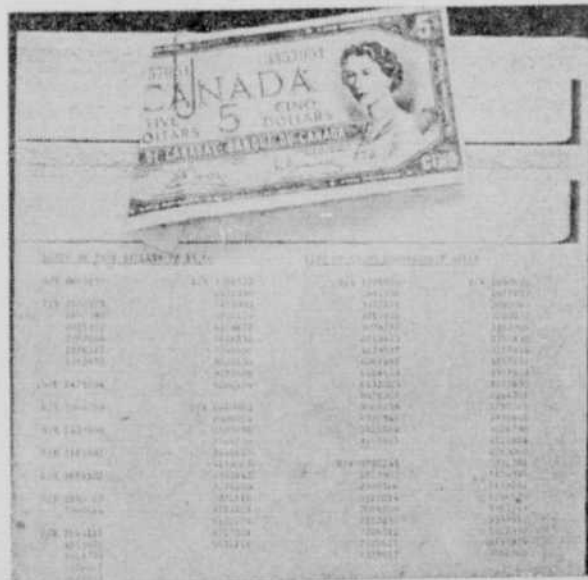
En vertu d'une loi fédérale, la société est tenue d'engager tout ingénieur licencié qui postule un emploi (ce qui bouscule les syndiqués en place) sous peine de perdre son permis.

Pour sa part, le président de la traversée, M. Denis Vandry a affirmé que cette rencontre ne pourrait aboutir à un règlement que si le syndicat assouplissait sa position. "On s'attend à ce que les positions soient moins rigides du côté du syndicat", a-t-il indiqué.

CONGEDIEMENT TEMPORAIRE DE 50 EMPLOYES

Par ailleurs, une cinquantaine d'employés de la Traversée ont reçu des avis de congédiement temporaire depuis lundi. Ces mises à pied affectent les capitaines de bateau et leurs seconds ainsi que des employés de soutien.

M. Vandry a tenu à préciser à ce sujet que ceux-ci bénéficieront de la totalité de leur salaire pendant un mois. Selon lui, une clause de la convention prévoit, qu'advenant une interruption du service, les employés peuvent être mis à pied temporairement mais qu'ils reçoivent 100% de leur salaire durant le 1er mois, 80% le 2e, 60% le 3e. Il devait ajouter que cette clause a été demandée par le syndicat et qu'elle n'est pas punitive.



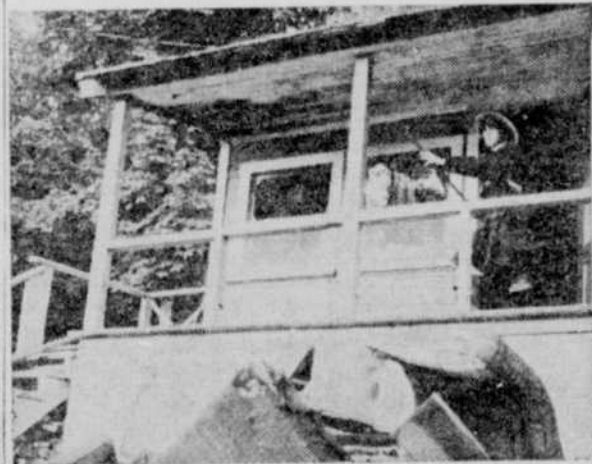
Avalanche de faux \$5

(M. R.) — Il semble bien qu'une nouvelle émission de faux \$5, aient pris d'assaut les commerçants de la région de Québec.

En effet, M. Jules Dionne, détective aux enquêtes spéciales de la Sûreté municipale de Québec, nous faisait savoir hier que plus de 20 de ces billets avaient été interceptés en 24 heures, principalement dans les centres d'achats et le mail St-Roch.

Les billets sont très bien imités et seule la figure de la reine présente des différences relativement remarquables. L'encre bleue est également d'une teinte quelque peu différente.

On demande donc de porter une attention spéciale et de rapporter tous billets suspects à la police de Québec.



Les pompiers de la municipalité de Lac Beauport, ont combattu un violent incendie vers 18h00 hier. Les flammes ont complètement ravagé l'intérieur d'un chalet, propriété de Y. Charbonneau, au lac Tourbillon Sud. L'incendie aurait pris naissance dans un foyer, pour ensuite se communiquer à la toiture, et s'attaquant aussi au mobilier.

(photo Ghislain Ouellet)

Les faux billets de \$5 sont très "beaux" et sont imprimés avec une quantité de numéros de série différents. (photo Mario Roy)

Pour un meilleur achat d'automobiles rencontrer :

MARCEL CORRIVEAU
PRIME ROBERGE
YVES BOUTET
PAUL ST-CYR

Le Grand Trianon

2500, boul. Montmorency - 667-9330

Votre nouveau concessionnaire

FORD



72 baptêmes

39 femmes et 33 hommes dont l'âge varie entre 10 et 80 ans ont été baptisés hier au Pavillon de la Jeunesse, lors du congrès des Témoins de Jéhovah. On sait que ces baptêmes ont lieu par l'immersion totale de la personne dans l'eau (photo). Selon un porte-parole de la secte, 1 million et demi de personnes ont été ainsi baptisées au cours des 3 dernières années.

(photo Michel St-Pierre)



1 mois de prison pour avoir trompé les pauvres

Richard Cabot, 27 ans, de Québec, a écopé d'un mois de prison hier, après qu'il eût admis sa culpabilité à plusieurs accusations de fraude aux dépens de familles pauvres auxquelles il avait promis des logements. Cabot avait publié des annonces dans les journaux à l'effet qu'il s'engageait à trouver des logis à des familles défavorisées. Des dizaines de familles lui ont ainsi versé des montants variant de \$10 à \$20 pour l'obtention d'un logement tandis que, dans certains cas, l'accusé avait même encaissé le premier ou le deuxième mois de loyer. Nombre de victimes de cette agence de logement se sont retrouvées dans la rue, sans abri, ce qui leur a causé des ennuis de toutes sortes. L'accusé a pris le chemin

de la prison avec un sentiment de regret et avec la crainte que d'autres pourraient éventuellement être portés contre lui.

Québec gagne contre Bell

(PC) — La ville de Québec vient d'obtenir gain de cause dans un litige qui l'opposait à la compagnie de téléphone Bell Canada et pourra ainsi récupérer plus de \$1 million en taxes.

Dans deux jugements en date du 6 août, le juge Gabriel Roberge, de la Cour supérieure, a reconnu que la ville de Québec avait agi de plein droit en imposant une taxe d'affaires et une taxe d'eau sur le réseau téléphonique extérieur de la compagnie Bell, c'est-à-dire les poteaux, fils et autres équipements extérieurs, pour la période s'étendant de 1967 à 1972.

Après cette date, le gouvernement provincial a fait adopter une loi sur l'évaluation foncière qui remplace le système de taxation par un impôt sur le revenu net qui est redistribué aux municipalités et aux commissions scolaires.

Le jugement de la Cour supérieure, qui survient après six ans de procédures, signifie que la ville de Québec pourra réclamer de la compagnie Bell \$680,440 pour la taxe d'affaires et \$352,130 pour la taxe d'eau.

Les grévistes de Gen-Tec lèvent leur deuxième siège

Par Donald Charette

Les grévistes de Gen-Tec ont levé le siège hier après-midi. Leur deuxième occupation en moins d'une semaine s'est terminée vers 13h30 non sans avoir paralysé les activités du Centre de Recherche Industrielle du Québec (CRIQ) pendant une demi-journée.

Tôt le matin, les grévistes ont dressé une ligne de piquetage devant l'édifice si bien qu'aucun employé du CRIQ n'est entré au travail. À 13h30 ils levaient le siège de la façon la plus pacifique sous les regards des policiers dépêchés sur les lieux. Il semble que de part et d'autre ont tout fait pour éviter des accrochages.

Rappelons que ces syndiqués affiliés à la CSN qui essaient de négocier leur première convention collective sont en grève depuis le 26 avril et qu'au début de la semaine ils occupaient les bureaux du ministre de l'Industrie et du Commerce, M.

Guy St-Pierre. Celui-ci aurait d'ailleurs consenti à les rencontrer la semaine prochaine. Le but de leur deuxième occupation était d'obtenir des informations sur un bail de location signée, quelques jours avant le déclenchement de leur arrêt de travail entre le CRIQ et Gen-Tec.

Ils n'ont pu cependant prendre connaissance des détails de la transaction qui a eu pour effet de leur enlever leur principal moyen de pression, la compagnie poursuivant ses opérations. Les grévistes entendent faire à nouveau de l'occupation la semaine prochaine à d'autres endroits.

Quatre hold-up en quelques heures

Quatre hold-up dont un au cours duquel un vieillard a été sérieusement blessé, ont été commis à Québec dans la soirée de jeudi.

Le commis de la tabagie Gai Luron, au 849 St-Valier ouest. Il ont ainsi mettre la main sur une somme de \$175 environ.

VIOLENTS MALFAITEURS

Deux cagoulares s'en sont pris, à Ste-Thérèse de Lisieux, à M. et Mme Lionel Bélanger, âgés de 67 et 65 ans, alors qu'ils rentraient chez eux, vers 22 heures 30 jeudi soir. Les apaches ont violemment malménagé les deux vieillards, en vue de leur soutirer leurs économies et ont violemment frappé M. Bélanger à la tête; celui-ci repose dans un état considéré comme grave à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. On ne croit pas que les voleurs aient rien pu emporter.

SOIRÉE CHARGÉE

Les policiers de la ville de Québec n'ont pas eu le temps de se reposer dans la soirée d'hier si l'on en juge par le nombre de plaintes enregistrées à la centrale du parc Victoria.

Pas moins de 79 personnes ont fait appel aux policiers pour la période comprise allant de 15h30 à 23h00, pour des motifs tel que ivresse, désordre, vagabondages et autres.

De plus, les policiers ont fait les constatations d'usage sur la scène de 22 accidents comportant des dommages matériels.

Tragédie de St-Joseph-de-la-Rive

Enquête en octobre

(PC) — L'enquête du coroner au sujet de l'accident d'autobus qui a fait 13 morts et 24 blessés, le 1er juin dernier, à Saint-Joseph-de-la-Rive, n'aura probablement pas lieu avant le mois d'octobre.

C'est ce qu'a révélé, jeudi, le procureur du ministère public dans cette affaire, Me François Tremblay, en précisant qu'il rencontrerait le coroner J.-Armand Drouin le 20 août prochain afin de fixer une date.

Selon Me Tremblay, plusieurs témoins sont encore manquants et un "tas d'autres facteurs" empêchent de procéder avant l'automne.

Par ailleurs, l'enquête policière n'est pas complétée et les nombreuses parties mises en cause ne sont pas encore prêtes.

Rappelons que l'hécatombe s'est produite quand un autobus scolaire transportant des membres du club l'Age d'Or de La Tuque s'est écrasé dans un ravin au pied d'une côte abrupte.

MOTARD SOLITAIRE

Vers la même heure, un motocycliste, seul, enfourchant une petite moto Yamaha, a tenté un vol à main armée à l'épicerie Bourassa à Val-Bélair. Costaud, habillé d'une veste de cuir noir et d'un casque rouge, il était armé d'une carabine à canon coupé. On l'a longuement recherché mais point retrouvé.

MOTARDS... EN GROUPE!

Toujours vers la même heure, trois autres motards s'en prenaient au gardien du stationnement de l'hôpital St-François d'Assise et lui ont soutiré une somme de \$108. Un des motards arborait une carabine de calibre 12 à canon coupé. L'opération Capitale fut déclenchée mais on ne put retrouver les voleurs.

JEUNE LARRON

D'autre part, environ une heure plus tôt, un jeune de 18 ans environ, non masqué et aux cheveux longs, menaçait à l'aide d'un couteau de huit

1 an pour vol avec effraction

Jacques Richard, de la rue du Roi, à Québec, a été condamné hier à un an de prison pour un vol avec effraction au magasin de chaussures du bottier "Le Cosaque", au montant de \$600.

Il faut dire que Richard possédait un casier judiciaire assez impressionnant.

D'autre part, son présumé complice, Robert Provencher, âgé de 33 ans, du 10, de la rue Ste-Ursule, qui n'avait pas de casier judiciaire, a écopé d'une sentence de trois mois pour la même offense.



C'est par ce soupirail de la maison de M. Bélanger, que les voleurs ont pénétré après l'avoir forcé avec les outils que nous apercevons.

(photo Ghislain Ouellet)

à propos

livré à votre porte tôt chaque matin

Prix à la semaine
(payable au porteur)

Dimanche au samedi	(7 jours) :	\$1.15
Lundi au samedi	(6 jours) :	\$0.90
Lundi au vendredi	(5 jours) :	\$0.75

Téléphonez :
Service du tirage

529-0411

HEURES D'AFFAIRES

Lundi au vendredi : 7 h. 30 à 17 h.
Samedi et dimanche : 9 h. 00 à 12 h.

Avant 7 h. 30 — **522-4773**

3 Place Jean-Talon,
G1K 7K9, Québec, Qué.

Pour nos lecteurs du comté de Portneuf,
agent, local : **P. ROCHETTE**

875-2783

Le potentiel récréatif de la Jacques-Cartier en développement

Par Bernard BERUBE

Une cinquantaine d'étudiants sont sur le point de terminer, le long de la rivière Jacques-Cartier et près des barrières sud du parc des Laurentides, des projets d'aménagements récréatifs qui devraient accentuer la visite d'un des plus beaux paysages du Canada.

On se rappelle le récent débat entre le comité pour la conservation de la Jacques-Cartier et l'Hydro-Québec au sujet de l'installation d'un barrage hydro-électrique sur cette rivière, au nord de Tewkesbury. Il était alors devenu apparent que la vallée de la Jacques-Cartier, en dépit d'un potentiel moult d'activités de plein-air, était inconnu de la population métropolitaine de Québec.

Au cours d'une visite des sites d'aménagements hier, en compagnie de représentants du ministère des Terres et Forêts, qui finance les projets, du ministère du Tourisme, Chasse et Pêche, qui surveille les travaux, et de la société forestière Domtar, celle-ci s'occupant d'équiper et de diriger les travailleurs, il en ressort que les efforts des étudiants contribueront à poursuivre l'intérêt manifesté envers la vallée de la Jacques-Cartier depuis deux ans.

Celle-ci est déjà accessible, et gratuitement au public qui peut y pratiquer la pêche, le canot-camping, le kayak, la grande randonnée, l'escalade et les sciences naturelles.

RANDONNÉE

Une première équipe de 12

étudiants a procédé à la rénovation du camp forestier No 3, qui servira désormais de point de départ, à une vingtaine de milles des limites sud du parc, d'un circuit de marche vers le haut de la vallée. Les marcheurs, raquetteurs, et skieurs de fond y trouveront un toit pour se réchauffer et se reposer.

Une autre équipe termine la planification d'une série de projets, à caractère forestier et récréatif, qui seront réalisés en 1975. Ceux qui prendront la relève développeront entre autres, un circuit de sentiers dans la vallée de la Jacques-Cartier, et des activités d'éducation populaire (interprétation de la nature).

EDUCATION POPULAIRE

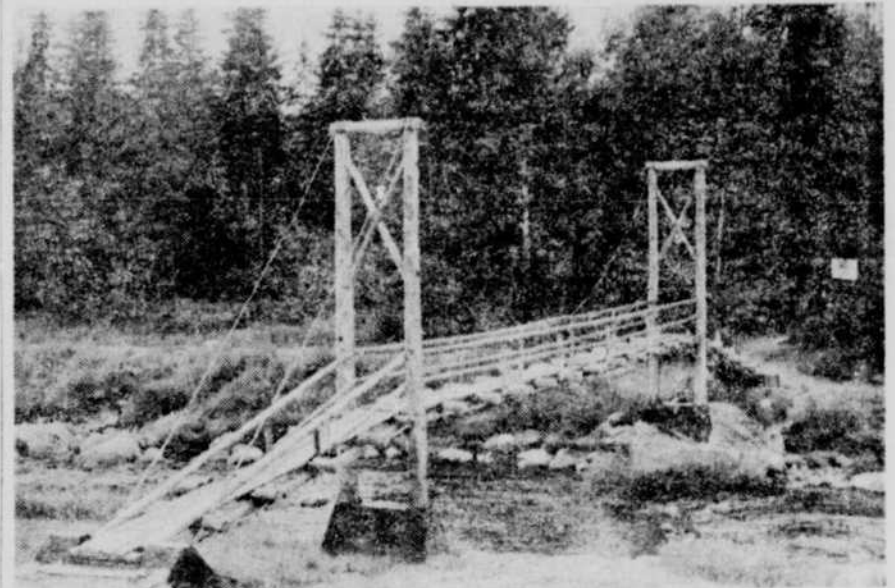
Enfin à l'entrée des barrières du parc des Laurentides, un dernier groupe a aménagé un relai routier en éducation du public sur la forêt. Transformés en guides naturalistes, les étudiants informent les visiteurs, au cours d'une randonnée sur un sentier d'un kilomètre, sur

l'identification des arbres, les maladies des arbres, les traitements sylvicoles, les sols, les mammifères et les oiseaux.

En résumé, tout a été dit

et redit sur la beauté des sites de la Jacques-Cartier, où la rivière s'est creusée sur des milles et des milles un lit encastré entre des parois rocheuses de plus de

2,000 pieds d'altitude. Les premiers aménagements sont faits. Chaque courbe de la route qui longe la rivière dévoile un décor fabuleux. Il ne reste plus qu'à les visiter.



Ce pont, conçu et réalisé par les étudiants, conduit au sentier où des guides renseignent les visiteurs sur la forêt. Un site particulièrement accessible, étant situé le long de la route 54, près des barrières du parc des Laurentides. (photo Michel St-Pierre)



Une randonnée pédestre dans la vallée de la Jacques-Cartier. Un décor permettant aux urbains de laisser leur âme rattrapper leur corps. (photo Michel St-Pierre)



Qui dit que les jeunes ne veulent plus travailler. Ceux-ci n'ont pas hésité à prendre la pelle pour élargir le stationnement du relai routier de la rivière cachée, près des barrières du parc. (photo Michel St-Pierre)

POURQUOI

?

522-7041

A.E. LE PAGE

IMMEUBLES WESTMOUNT COURTIER

VITE... VITE...

SUPER

D'AOÛT

QUANTITÉ LIMITÉE

**\$1,000,000 EN PRIX
3,100 GAGNANTS**

LOTO

TIRAGE:

23 AOÛT

Sous la présidence de Ford Les liens Canada-USA se resserreront

— Trudeau

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Pierre-Elliott Trudeau, a la conviction que les liens qui unissent le Canada et les États-Unis se resserreront sous la présidence de M. Gerald Ford, porté à ce poste hier, à la suite de la démission tragique du président Richard Nixon.

"Les meilleurs vœux du gouvernement canadien vous accompagnent, écrit M. Trudeau, dans le message qu'il a adressé au nouveau président américain, en ce jour où vous assumez les lourdes responsabilités de la présidence des États-Unis.

"J'ai la conviction, poursuit le message, que les liens qui unissent nos deux pays depuis longtemps seront renforcés au cours des années qui viennent et que s'accroîtront les échanges qui, jusqu'à maintenant, ont toujours été si importants et hautement profitables".

Au ministère canadien des Affaires extérieures, on se réjouit de ce que le nouveau chef de la Maison-Blanche ait conservé M. Henry Kissinger au poste de Secrétaire d'Etat. Un porte-parole estime que cette décision donne à entendre qu'il n'y aura pas de modifications importantes de la politique étrangère américaine.

On n'a pu obtenir, cependant, les commentaires du nouveau ministre canadien des Affaires extérieures, M. Allan McEachern, sur l'investiture récente du président américain.

Nixon quitte la présidence sur une note émouvante

WASHINGTON (Reuter) — M. Richard Nixon a quitté, hier, la Maison-Blanche pour la dernière fois en qualité de président américain, à l'issue d'une réception d'adieu émouvante marquée par une allocution que le président démissionnaire fut contraint parfois d'interrompre, la voix coupée par l'émotion. C'est sous une ovation soutenue et au rythme du chant "Salut au chef", exécuté par

une fanfare de la Marine, que M. Nixon et son épouse Pat, nerveuse et tendue,

ainsi que ses filles Tricia et Julie accompagnées de leurs époux Edward Cox et David Eisenhower, ont quitté l'aile est de la Maison-Blanche pour se rendre dans le parc, où les attendait l'hélicoptère qui devait le conduire à la base d'Andrews, dernière étape avant le dé-

but de la retraite à San Clemente. M. Gerald Ford, qui devait prêter serment alors que les Nixon survoleront les États-Unis, a rejoint le président démissionnaire sur la pelouse et l'a accompagné vers l'hélicoptère.

INNOCENT

S'adressant pour la dernière fois au personnel de la Maison-Blanche, M. Nixon a

tenu à souligner son innocence des charges d'appropriation d'avantages financiers illicites qui ont été relevées contre lui dans le cadre de l'enquête sur l'affaire du Watergate.

"Aucun homme, aucune femme, ne sont entrés dans cette administration pour en ressortir munis d'avantage de biens qu'au début".

"Il n'est ici pas d'hommes ou de femmes qui aient abusé des commises, mais pour un gain personnel, jamais".

M. Nixon a déclaré qu'il quittait ses fonctions sans amertume, mais plutôt avec espoir et humilité.

N'hésitant pas à faire allusion à la controverse qui a assombri la fin de son mandat, au sujet des déductions fiscales dont il a bénéficié et des fonds électoraux qu'il a affectés à ses résidences privées, M. Nixon a allié le sérieux et l'humour.

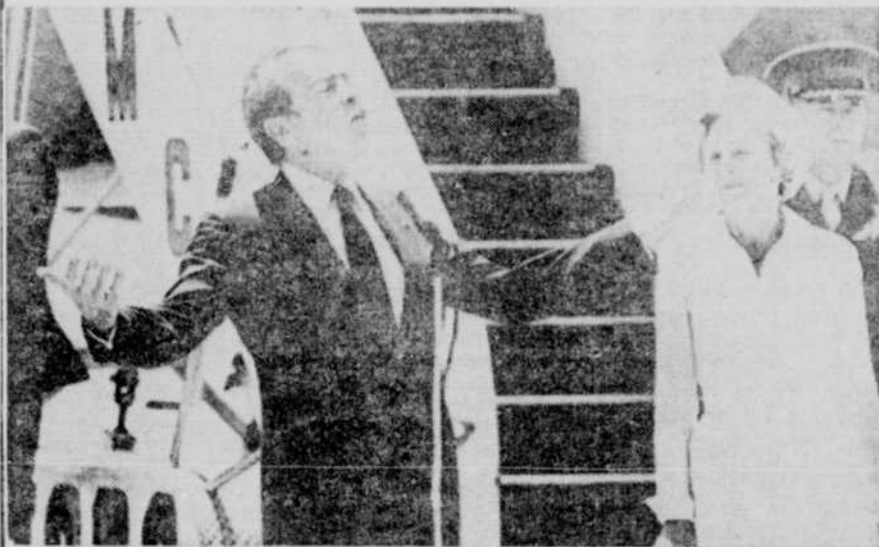
PAS PLUS RICHE
"Mon seul vœu est d'être plus riche. Aujourd'hui, il s'agira de trouver le moyen de payer mes impôts", a-t-il dit.

"Si j'étais riche, je vous récompenserais tous pour les sacrifices que vous avez consentis sous mon gouvernement".

M. Nixon craint que les générations futures pourraient être tentées de croire que les fonctionnaires de l'administration choisissent leur métier dans le but de se ménager une niche bien confortable.

"Tel n'a assurément pas été le cas de cette administration", a-t-il souligné. Les larmes sont montées aux yeux de M. Nixon lorsqu'il a évoqué la mémoire de son père, puis sa mère.

Exaltant les vertus de dévouement d'abnégation, M. Nixon a dit de son père, qui fut successivement constructeur de tram, planteur d'agrumes et épicière, qu'il "était un grand homme parce qu'il a accompli jusqu'au bout et parce que l'accomplissement de chaque tâche est importante, quoiqu'il advienne".



À son arrivée à l'aéroport El Toro en Californie, l'ex-président semblait beaucoup plus détendu. (téléphoto PA)

CLUB 500 Porteurs du journal à propos



Yves et Alain Perreault, 84, rue Isaï, Courville font partis de notre équipe de 500 porteurs qui, 7 matins par semaine, même le dimanche, se font un devoir de se lever tôt pour vous livrer votre copie du journal "à propos".

Avec ses économies, Yves a fait l'achat d'une bicyclette 10 vitesses. Quant à Alain, vous devriez voir son compte en banque !!!

Tu aimerais toi aussi faire partie de l'équipe des 500 porteurs du journal "à propos", appelle-nous.

**SERVICE DU TIRAGE
529-0411**

Début de la course à la vice-présidence

WASHINGTON (UPI) — On s'agit beaucoup en ce moment à Washington pour conseiller au nouveau président Gerald Ford le vice-président adéquat. M. Hugh Scott, chef de la minorité républicaine au Sénat, vient d'approuver pour sa part le nom de l'ancien gouverneur de l'Etat de New York Nelson Rockefeller.

De sources républicaines, on indique qu'une vingtaine de dirigeants républicains conservateurs viennent de se réunir afin de proposer au président le nom d'un homme plus conservateur que Rockefeller. L'un des sénateurs ayant participé à cette réunion a précisé que les participants aient approuvé à une majorité massive le nom de Barry Goldwater, le candidat malheureux du parti aux élections présidentielles de 1964.

M. Scott a précisé pour sa part que Nelson Rockefeller figurait en tête sur une liste de 13 noms qui seront présentés à Gerald Ford. Les autres sont: les sénateurs Peter Dominick (Colorado), Marlow Cook (Kentucky), Robert Dole (Kansas), William Brock et Howard Baker (tous deux du Tennessee), Jacob Javits (New York), l'ambassadeur William Millard, George Bush, président du Parti républicain, le représentant Peter Frelinghuysen, le gouverneur William Milliken (Michigan), l'ancien gouverneur de la Virginie, M. Linwood Holton et Melvin Laird, ancien secrétaire à la Défense. Ce dernier aurait fait savoir

qu'il ne désirait pas être nommé à ce poste, mais qu'il ne déclinerait pas, éventuellement, un poste de conseiller à mi-temps.

Gerald Ford maintenant désigné comme chef de l'exécutif, les observateurs politiques consacrent désormais leurs commentaires et leurs spéculations aux "possibles" pour le poste de vice-président du poste que M. Ford, nommé par le président Nixon, à lui-même occupé pendant huit mois. Le représentant Thomas O'Neill (Massachusetts) a indiqué que M. Ford avait confié aux dirigeants républicains du Sénat et de la chambre qu'il nommerait un vice-président dans un délai de sept à dix jours.

TARIFS DES ABONNEMENTS

(au Canada)

12 mois : \$45.00 — 6 mois : \$22.50

Remarques : • "à propos" est publié 7 jours par semaine
• ces prix incluent le supplément "à loisir"

Faire parvenir votre remise

à propos

C.P. 1727 — G1K 7K9, Québec, Qué.

Coupon d'abonnement :

Nom : _____

Adresse : _____

Montant inclus : _____

Pour le nouveau président Ford

Une situation difficile mais suffisamment d'atouts en main



Peu après son assermentation, le président Ford a rencontré son secrétaire d'Etat, M. Henry Kissinger. (téléphoto PA)

WASHINGTON (AFP) — M. Gerald Ford, 38e président des Etats-Unis, arrive au pouvoir dans une situation difficile mais avec en main suffisamment d'atouts pour régler plusieurs des principaux problèmes de l'heure.

Le premier de ces problèmes est le rétablissement de la confiance du peuple américain dans son gouvernement, après deux ans de Watergate. Sur ce point, M. Ford part gagnant. Il est lui-même un symbole de "l'honnête homme du Middle West". Nul ne doute de sa probité, de son sérieux et du cœur qu'il mettra à sa tâche.

Le maintien de M. Henry Kissinger à son poste de secrétaire d'Etat contribuera à l'assainissement du climat. Il est significatif que M. Ford ait consacré plus de la moitié de la brève allocution qu'il a prononcée, juste après le discours de démission de M. Nixon, à la confirmation du maintien en fonctions de l'homme-miracle de la diplomatie américaine, à son admiration et à son amitié pour lui, et à sa volonté de poursuivre la politique étrangère de la précédente administration.

Aux heures les plus sombres du Watergate, M. Kissinger a su maintenir, aux yeux des Américains comme ailleurs, le prestige du "leadership" des Etats-Unis. Son départ aurait fait naître les inquiétudes.

Enfin, M. Ford bénéficie d'un préjugé très favorable auprès des parlementaires, qui le considèrent comme un des leurs, puisqu'il y a un an encore, il siégeait au Capitole. Les leaders démocrates au Sénat et à la Chambre, MM. Mike Mansfield et Carl Albert, et le moyen de la Chambre, ont tous trois assuré le nouveau président de leur pleine collaboration. Ceci pourrait débloquent plusieurs projets de loi en souffrance au Congrès et redonner une impression de mouvement à une administration qui, dans le domaine intérieur, frappait depuis de longs mois par son immobilisme.

PROBLEMES

Le problème le plus grave du moment est cependant l'inflation. Comme tous les chefs de gouvernement actuels, M. Ford aura la tâche difficile de trouver un équilibre entre le freinage de la hausse des prix et le maintien d'une expansion suffisante pour que le chômage reste dans les limites acceptables. La centrale syndicale AFL-CIO, le syndicat des ouvriers de l'automobile et plusieurs autres syndicats ont exprimé leur soutien au nouveau président mais ils le jugeront certainement à l'oeuvre.

Premier acte officiel de Ford

WASHINGTON (AFP) — Le premier acte officiel du président Gerald Ford a été de recevoir les ambassadeurs des pays membres de l'OTAN pour les assurer que la politique étrangère américaine continuerait sans changement.

La réunion a eu lieu dans un salon proche du bureau ovale du président. Tous les pays de l'OTAN étaient représentés, sauf le Luxembourg.

M. Ford avait, à ses côtés, le secrétaire d'Etat, M. Henry Kissinger, et son conseiller, M. Helmut Sonnenfeldt.

M. François de la Gorce, chargé d'affaires par intérim, représentait la France en l'absence de l'ambassadeur, M. Jacques Kosciesko-Morizet.

Le président Ford a invité les photographes à venir prendre le premier souvenir de son administration. Comme ceux-ci se pressaient autour de la table, M. Ford a dit en riant, en s'adressant aux ambassadeurs: "Je pense que vous avez le même problème dans votre pays, ce sont tous de braves gens, mais ils veulent leur livre de chair".

St-Clair quitte Nixon

WASHINGTON (AFP) — M. James St. Clair, avocat personnel du président Nixon, a annoncé, hier, qu'il n'était plus le conseiller juridique de l'ancien chef de l'Etat pour les questions légales relatives à l'affaire Watergate.

L'avocat a déclaré à des journalistes, peu après le départ de Washington du président démissionnaire, qu'il ne faisait plus partie de l'équipe de M. Nixon.

M. St. Clair avait notamment défendu le chef de l'Etat devant la Commission judiciaire de la Chambre des représentants. Selon des informations de presse, il avait menacé d'arrêter de travailler avec M. Nixon le 4 août si celui-ci, dans ses aveux du 5 août, ne précisait pas expressément qu'il ne l'avait jamais mis au courant de son implication dans l'étouffement de l'affaire du Watergate.

Nixon ne restera pas inactif

SAN CLEMENTE (AFP) — L'ancien président Nixon a déclaré vendredi, à son arrivée en Californie, qu'il n'allait pas rester inactif et qu'il s'efforcerait de contribuer à l'unité du peuple américain, et à la cause de la paix.

Le président, qui remerciait ceux qui étaient venus l'accueillir à son retour de Washington a dit: "Je peux vous assurer qu'au cours des prochaines années, tout le temps que j'aurai de disponible sera utilisé pour contribuer à la paix et à la compréhension de tous ceux qui composent l'Amérique".

LA BOÎTE GAIE
"ELLE ET LUI"
692-2529

présente

SPECTACLE

SPECTACLE

SPECTACLE

7 soirs
par semaine

HORAIRE :

Lundi, mardi,
mercredi, jeudi
10h. et 12h.

**VENDREDI
SAMEDI**

10h. — 12h. et 2h.

DIMANCHE
6h. — 10h. et 2h.

**CETTE
SEMAINE
RHYTHM BLUES
& JAZZ**

avec la fabuleuse
et unique
chanteuse

**CAROLE
BERVAL**

**BRASSERIE
JEAN-TALON**

40 St-Nicolas
Québec

Pour nocés
banquets
réceptions
ou réservations

Tél. :

529-7683

Consultez régulièrement **Carrières et Professions**



CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES

LAC ETCHEMIN

recherche un

DIRECTEUR GENERAL

L'ORGANISME

Le Centre local de services communautaires de Lac-Etchemin est un organisme para-gouvernemental créé dans le cadre de la loi 48. Il offre des services de santé et sociaux à environ 18.500 personnes résidant dans 15 municipalités. Lac-Etchemin est une région rurale et forestière située à une cinquantaine de milles au sud de Québec.

LES FONCTIONS

Sous l'autorité du Conseil d'administration, le candidat recherché dirigera et coordonnera toute l'administration de l'établissement dans le cadre de ses règlements. Il préparera le budget de l'organisme. Il verra à mettre en vigueur et à opérer un système efficace de gestion et de contrôle pour assurer la garde, la conservation et l'utilisation des ressources du centre. Il siègera comme membre du Conseil d'administration. Il élaborera, mettra sur pied, administrera et dirigera, en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire dont il sera l'animateur, des programmes et des services tant du domaine de la santé que du social qui répondent aux besoins exprimés par la population. Il remplira toute autre fonction reliée à ses responsabilités.

LE CANDIDAT

Souple et dynamique, il a une bonne expérience et/ou formation en administration et une connaissance du secteur des affaires sociales. Capable de travailler en équipe, sa compétence ne l'empêche pas d'être à l'écoute des besoins et aspirations de son milieu. Il a des notions de psychologie, de sociologie et d'animation. Il s'exprime et rédige avec facilité. Il a le sens de l'humour, une santé suffisante et un bon équilibre émotionnel. Il travaillera à Lac-Etchemin et son salaire tiendra compte de sa compétence.

Veuillez préciser vos titres et expériences dans la demande que vous ferez parvenir par écrit à :

Comité de Sélection
Poste de Directeur Général,
C.L.S.C. de Lac-Etchemin,
C.P. 488, Lac-Etchemin,
Comté Dorchester, G0R 1S0.

11e réunion de l'OFQJ à Québec

L'Office franco-québécois pour la jeunesse tiendra sa 11e réunion du conseil d'administration à Québec les 13, 14 et 15 août prochains.

La tenue de cette rencontre coïncide avec celle du premier Festival international de la jeunesse des pays francophones. En choisissant la Vieille Capitale comme endroit pour se réunir, l'OFQJ et les porte-parole de ses 20.000 Franco-Québécois veulent ainsi saluer d'une façon toute particulière cette Super Franco Fête qui témoignera de la qualité et de l'importance des rela-

tions qu'entretiennent entre eux le Québec et la France. Et ce, déjà depuis plusieurs années.

La réunion du conseil d'administration, qui se déroulera sous la présidence de M. Pierre Mazaud et Jean-Paul L'Aillier, ministres responsables de l'OFQJ devant leur gouvernement respectif, a pour sujet essentiellement d'évaluer les méthodes pédagogiques de l'organisme, d'étudier les résultats de l'exercice de 1973 portant sur le nombre et la qualité des stagiaires français et québécois et de for-

muler des propositions d'orientation qui s'avèreront nécessaires pour permettre à cet organisme de dégager des perspectives d'avenir.

Il faut rappeler que depuis les débuts de l'OFQJ, soit en 1968, plus de 20.000 jeunes Québécois et Français d'un âge moyen de 24 ans ont profité des stages mis à la disposition par l'Office pour mieux se connaître et s'apprécier mutuellement et enfin pour s'enrichir au contact d'une autre culture à l'intérieur du monde francophone.



Gen et Geo, deux jeunes chanteurs qui favorisent la musique québécoise, viennent d'enregistrer, sur étiquette JAA, "Non à l'argent, oui à l'amour" et "E-Don-Nous". C'est la 3e production de "Les Jeunes Artistes Associés".

La nouvelle 1ère dame des USA

ALEXANDRIA, Virginie (PA) — Mme Gerald Ford, après avoir été informée que son mari avait été convoqué à la Maison Blanche, a fait d'elle la première dame, avait annulé jeudi ses rendez-vous de l'après-midi et était demeurée dans sa résidence de la banlieue de Washington.

Sa secrétaire, Mme Nancy Howe, a annoncé que l'épouse du vice-président avait provisoirement abandonné ses projets de se rendre chez le pédicure et d'aller faire des achats en vue de

sa garde-robe d'automne, après avoir été informée que son mari avait été convoqué à la Maison Blanche.

La fille des Ford, Susan, 17 ans, est arrivée à 11h accompagnée d'hommes des services secrets, et est repartie à midi.

Un voisin, qui s'est rendu chez les Ford, a déclaré que Mme Ford regardait la télévision et l'a jugée très dévouée.

L'un des fils du vice-président, Michael, 24 ans, était

en train de regagner son école dans le Massachusetts à précéder Mme Howe.

Un autre fils, Jack, 22 ans, se trouve dans le parc de Yellowstone, où il travaille comme forestier pendant l'été et Steven, 18 ans, coupe l'herbe sur l'autoroute George - Washington, en Virginie.

Le système métrique à la TV communautaire

Les téléspectateurs du Québec Métropolitain, reliés au réseau de Télécâble de Québec, pourront prendre un premier contact avec le "SI" (Système international d'unités) ou système métrique, qui s'implantera progressivement au Québec d'ici 1980. En effet, M. Paul-Emile

Auger, président du Comité interministériel du système métrique international au gouvernement du Québec, et M. Jacques Lapalme, secrétaire du même comité, participeront à l'émission hebdomadaire "Communication-Québec", diffusée le mardi 13 août à compter de 19h à l'antenne de la télévision communautaire de Québec (au canal 11 de Télécâble de Québec).

Les téléspectateurs pour- ront également participer à la 2e partie de l'émission par des questions adressées aux invités, en signalant 670-9090.

L'émission "Communication-Québec" est produite chaque semaine par Communication-Québec, région de Québec, en collaboration avec Télécâble de Québec Inc.

L'émission du 20 août traitera du réseau routier du Québec Métropolitain.

Vos loisirs

Ca y est! Les premiers participants de la Super Franco Fête sont dans nos murs. Et les autres sont attendus cet après-midi. Et déjà on peut dire que le campus universitaire est empreint d'une atmosphère de fête. Allez-y vous verrez.

Les participants "étrangers" auront donc quelques jours pour se reposer de leur voyage et se familiariser avec notre climat qui n'est pas toujours convenable.

Espérons que Dame Nature sera des plus clémentes durant le Festival. Ce serait dommage que cette fête grandiose soit gâchée par une mauvaise température.

Précisons que le Centre d'Essai des Auteurs Dramatiques tiendra un atelier d'information sur le théâtre québécois et sur les divers modes d'écriture dramatique durant le Festival international. Cet atelier, qui se tiendra au pavillon de Koninck, salle 1256, le 15 août à partir de 9 h. 30, servira à informer les gens des pays étrangers inscrits au Festival et désireux de connaître l'évolution de notre théâtre.

Dans le cadre "D'un samedi à l'autre", le Service des loisirs de Sainte-Foy présente, aujourd'hui, au parc de l'Aquarium, deux spectacles: l'un en matinée, à 14 h., avec le groupe Badou-Badour II; l'autre en soirée, à 20 h., avec Los Quinchamali, un groupe de musiciens interprétant des airs folkloriques des Andes.

L'entrée est libre et en cas de pluie, les spectacles auront lieu à la salle de cinéma de l'Aquarium.

Pour sa part, le groupe Dominique Lévesque s'exécutera au parc des Gouverneurs ce soir à 20 h. 30. Ils sont cinq qui chantent en s'accompagnant de divers instruments tels que guitare, flûte, saxophone, basse, auxquels s'ajoutent la batterie et la percussion. Leur style est varié, à la fois chansonnier et "pop".

Le Festival de la chanson de Granby tient à rappeler que la date limite pour les inscriptions au concours de 1974 est le 1er septembre. Le Festival est ouvert à tous les auteurs-compositeurs et interprètes amateurs du Québec et du Canada français âgés de 16 ans et plus, dans le but de promouvoir la chanson canadienne-française. Pour s'inscrire on doit s'adresser à Case postale 41, Granby.

Rappelons que, l'an dernier, le 2e prix de la section auteur-compositeur-interprète a été remporté par Pierre Michaud de Beauport.

HOROSCOPE

SAMEDI LE 10 AOUT 1974



21 mars au 20 avril (Bélier) — Une journée agréable qui sera suivie d'un lendemain meilleur encore. Vous entamez un dialogue profitable.



21 avril au 21 mai (Taureau) — Période propice aux recherches scientifiques, aux visites amicales, ainsi qu'aux activités artistiques.



22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Extériorisez votre joie. Vos mouvements précis, élégants et souples auront le don de plaire.



22 juin au 23 juillet (Cancer) — Vous exploiterez habilement les suggestions d'autrui. N'ajoutez pas foi à tout ce qu'on vous raconte.



24 juillet au 23 août (Lion) — Vos contacts sociaux sont enrichissants. On vous encourage à cultiver de nouvelles amitiés. Journée stimulante.



24 août au 23 septembre (Vierge) — Partagez les bons moments de la vie en compagnie d'amis qui vous plaisent. Réussite sur le plan professionnel.



24 septembre au 23 octobre (Balance) — On recherchera votre compagnie en raison de votre esprit conciliant. Vous vous adapterez à des situations difficiles.



24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Ne vous isolez pas, joignez-vous à des parents ou amis pour la fin de semaine. Influences planétaires mixtes.



23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Ne perdez pas de temps à ramasser de vieilles affaires. Vous faites une transaction commerciale profitable.



22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Gardez vos émotions sous contrôle. Ne laissez pas voir vos soucis et demeurez confiant.



21 janvier au 19 février (Verseau) — Il y a beaucoup à faire pour obvier à certaines tendances désavantageuses pour vous. Ne soyez ni superficiel, ni vaniteux.



20 février au 20 mars (Poissons) — Vous aurez une sélection difficile à faire. Prenez le temps d'analyser les faits avant de tirer des conclusions.

LA DERNIERE MAISON SUR LA GAUCHE

Un "Suspens" Insoutenable!

TERRIFIANT... INTRIGUANT... TERRIFIANT... INTRIGUANT... TERRIFIANT...

5e semaine!

Le Sexe Sauvage

Salle climatisée

CANARDIERE

GALERIES CANARDIERE, 661-8575 — STATIONNEMENT GRATUIT

2 GRANDS FILMS A NE PAS MANQUER!

14 ANS

Lorsqu'un policier s'attaque à une "enquête explosive", la mort le guette à tout instant!

(aussi violent que "FRENCH CONNECTION")

Parlons Pictures Presents

HOWARD W. KOCH Production

MATRICULE 373

INSPIRED BY THE EXPLOITS OF EDDIE KAHN

Une histoire sanglante qui vous fera frémir

ALEC GUINNESS SIMON WARD HITLER:

LES DIX DERNIERS JOURS (Hitler: The Last Ten Days)

Salles climatisées.

CHAMPLAIN Horaire: Dès 12h. 15 Der. spect. compl. 7 h.

2500 BOUL. LAUNIER PLACE STE-FOT. 856-0582

LAIRET 1044 3e AVENUE, 523-5050

(Découpez et apportez)

PROGRAMME COMPLET

**Festival International
de la Jeunesse
à Québec,
du 13 au 24 août 74**



- 1 Grande scène extérieure
- 2 Village des arts
- 3 Grand Théâtre - Salle Louis Fréchette
- 4 Grand Théâtre - Salle Octave-Créneau
- 5 Institut Canadien
- 6 Parc des Gouverneurs
- 7 Parc Montmorency
- 8 Place Royale
- 9 Place de l'Hôtel de Ville
- 10 Palais Montcalm
- 11 Jardin Grande-Allée
- 12 Peps - Université Laval
- 13 Terrain du Peps
- 14 Théâtre cité universitaire
- 15 Pavillon de Kohnick
- 16 Chapelle Grand Séminaire
- 17 Pavillon Pollack
- 18 Musée
- 19 Édifice G. Auditorium

Tous les jours

- | | | |
|-----------------------|----|--|
| 9h00 - 18h00 | 15 | CARREFOUR ENVIRONNEMENT |
| 9h00 - 12h00 | | EXPOSÉS ENVIRONNEMENT (École d'architecture, Université Laval) |
| 10h00 | 15 | Ateliers jeunesse offerts au Québec |
| 10h00 à 24h00 | 2 | Communications Internationales par radio amateurs |
| 10h00 - 20h00 | 2 | VILLAGE DES ARTS OUVERT |
| 12h00 - 21h00 | | Exposition de périodiques |
| 12h00 | 17 | Amiens, sculpture, grande, atelier libre |
| 12h00 - 18h30 | 14 | Couleurs fragiles amoureux du Québec |
| 14h00 - 17h00 | | Charbonniers et Jazz - Boîte en vacances - 24, boul. Champlain |
| 16h00 | 15 | Environnement audio-visuel tactile - Trans-sphères v |
| 19h00 - 20h15 | 1 | LUTTES TRADITIONNELLES , près du Village des Arts |
| 20h00 - 24h00 | | Charbonniers et JAZZ - Boîte en vacances » |
| Mardi, 13 août | | |
| 16h00 | | CÉRÉMONIE D'OUVERTURE devant l'Assemblée Nationale, présence de 600 personnes - Musique du 22 ^{ème} Régiment |
| 17h00 | | DÉFILÉ des délégations (jusqu'aux Plaines d'Abraham en remorque)
Grande Aïe jusqu'au Musée |
| 18h00 | | SAUTS DE PARACHUTISTES sur les Plaines |
| 21h00 | | SPECTACLE D'OUVERTURE à la Grande Scène extérieure
Lacerte, Vigneault, Charabellès |
| 23h00 | | EXIL/ARTISTES sur les Étages |

Mardi, 13 août

- CÉRÉMONIE D'OUVERTURE** devant l'Assemblée Nationale. Prénoms des délégations - Musique du 22ème Régiment.
DÉFILE des délégations jusqu'aux Plaines d'Abraham des héraldants Grande-Arche jusqu'au Musée.
SAUTS DE PARACHUTISTES sur les Plaines.
SPECTACLE D'OUVERTURE à la Grande Scène extérieure. Lucien, Vigneault, Charabonne.
FEU D'ARTICE sur les Plaines.

Mercredi, 14 août

- | | | |
|----------------|----|--|
| 01/01 | 15 | Initiation aux échecs et l'aronie |
| 12/01 | 9 | Nébu (Jazz) |
| 31/01 | 9 | Théâtre populaire d'Alma |
| 12/02 | 9 | La Brinde à Poche (théâtre) |
| 21/02 | 11 | LES TAMBOURIERES du Rwanda |
| 21/02 | 2 | LES TAMBOURIERES du Rwanda |
| 15/02 | 9 | Musique et jeux traditionnels du Gabon |
| 01/03 | 9 | Théâtre de Mime du Québec (JQAM) |
| 15/03 et 16/03 | 11 | Les Tournesols et les Tortueilles (danse) |
| 15/03 - 20/03 | 8 | Chorales de Sile, Fay et Hilar et Augustin |
| 16/03 | 10 | Les Gens d'en Bas (théâtre) |
| 17/03 | 9 | JEUX TRADITIONNELS de Tunisie |
| 18/03 | 9 | Saccer, Ligue régionale vs Francophonie |
| 18/03 | 9 | Reynald Bouchard (théâtre) |
| 19/03 | 10 | Théâtre LHM (danse Duffren) |
| 20/03 | 9 | CHANTS ET DANSES Cameroun, Cédric |
| 20/03 | 9 | *MUSIQUE CLASSIQUE ET BALLET |
| 20/03 | 9 | CONTEMPORAIN |
| 20/03 | 4 | *THÉÂTRE DU LIBAN |

Jeudi, 15 août

- | | | |
|----------------|-----|--|
| 9h00 - 14h00 | 13 | PARACHUTISME |
| 10h00 | 15 | Invasion aux Éclairs et Fantôme |
| 12h00 | 9 | Natsu (jaz)z |
| 12h30 | 10 | Théâtre Populaire d'Alma |
| 12h30 | 7 | Théâtre Mimi du Québec |
| 12h30 | 11 | JEUX TRADITIONNELS et musique (Dahomé) |
| 14h00 | 2 | JEUX TRADITIONNELS et musique (Dahomé) |
| 15h00 | 5 | Studio de Monaco (folklore) |
| 15h00 et 16h30 | 11 | Les Sorbottos et les Tournevis (danse) |
| 15h00 | 14 | La Belotte à Roche (théâtre) |
| 16h00 | 10 | Travins Uq et les autres Bouchard (théâtre) |
| 17h00 | 14 | La Violette Flare (théâtre) |
| 17h00 et 18h00 | 8 | Chorale Sou-Fou et les Fantaisies |
| 17h30 | 9 | Musique de Madagascar |
| 18h00 | 13 | Soccer: Équipes mixtes Région et Francique |
| 19h00 | 10 | Crosse (Aréna de Sainte-Foy) |
| 19h00 | 14 | Chatoquille et chocolat (clowns) |
| 19h30 | 10 | Théâtre EUH (Parc Durocher) |
| 20h30 | 3-4 | "TRADITIONS ET FOLKLORES ORIENTAUX ET ARABES" |
| 20h30 | 1 | SPECTACLES NATIONAUX (Rwanda et Togo) |
| 20h30 | 5 | THÉÂTRE JHA (Tunisie) |

Vendredi, 16 août

- | | | |
|---------------|----|--|
| 9h00 - 14h00 | 13 | PARACHUTISME |
| 10h00 | 15 | Initiation aux Echecs et Fantasia |
| 12h00 | 9 | Nebou Jazz2 |
| 12h00 | 10 | Théâtre LiGAM et Reynard Bouchard |
| 12h00 | 7 | La visite rare (théâtre) |
| 12h30 | 11 | DANSES SUR CARCHASSES avec vermouth
(L'armoire) |
| 14h00 | 2 | Luttes et musique (Tchad) |
| 15h00 - 17h00 | 11 | Les Tournesols, Sortilèges
et gas Mandubains (Dames) |
| 15h00 | 7 | Théâtre Mine du Québec |
| 16h00 | 10 | Théâtre Populaire d'Alain |
| 17h00 | 2 | La Bible à la Roche (théâtre) |
| 18h00 | 3 | Croquet (Arènes de Sainte-Foy) |
| 19h00 | 8 | Les Fantaisistes (chorale) |
| 19h00 | 10 | Petit-Picouin & Sauvignou |
| 19h30 | 10 | Théâtre ECH (Eglise N D de la Gardie) |
| 20h00 | 3 | SPECTACLES NATIONAUX (Bournd
Dahomey Tunisie) |
| 20h30 | 5 | "CONCERT CLASSIQUE (Liban) |
| 20h30 | 3 | "FESTIVAL ROCKN POPN JAZZ |
| 20h30 | 4 | "THÉÂTRE: (Ebenet Mastoul (Belgique) |
| 21h00 - 6h00 | 14 | NUIT DE CINÉMA Home Sweet Home
(Belgique)

23h00: Le yahia (Cité d'Ivoire)
minuit: Sultane (Niger)
1h35: Noël et Juliette (Québec)
3h10: Very Remy (Mali)
5h00: Cinq jours d'une vie (Mali)
6h00: Floraison (Vietnam) |
| 21h30 | 16 | "ATELIER-THÉÂTRE - Les négociés |

Samedi, 17 août

- | | | |
|----------------|-----|--|
| 18h30 - 17h40 | 13 | ATHLÉTISME |
| 9h30 - 20h30 | 12 | Tournoi de Escrima (Japonais, 1500) |
| 9h00 - 12h00 | 12 | Tir à l'arc - Finales pour vétérans |
| 9h00 - 16h00 | 13 | Cyclisme de cycloisme |
| 9h00 - 17h00 | 12 | Tennis de table (Français, 1500) |
| 9h00 - 18h00 | 13 | Course sur chaises (France) |
| 11h30 - 18h30 | 13 | Tournoi de Pelotaque, Cat. Femmes Junior |
| 12h00 | 9 | Karaté (musique improvisée) |
| 12h30 | 11 | DANSE ZAHOUÏ ET DES JONGLEURS
(Côte d'Ivoire) |
| 12h30 | 7 | La Belle et la Bête (théâtre) |
| 13h30 - 19h00 | 8 | Charles-Henriou, Rodière, Montebello, Hérigault, M. Garcia Viza, Laurentheine |
| 13h30 | 9 | Quintet de jazz |
| 14h00 | 7 | Croque (Anita de Sainte-Foy) |
| 14h00 | 14 | Cinéma - « Congrats d'une vie » (Bel. Suisse) |
| 14h00 | 7 | GRUITS, ACROBATES, DANSES ZAHOUÏ, DES JONGLEURS (Mar. Bénin, Côte d'Ivoire) |
| 14h30 | 14 | Echecs-Panorama, Joules avec piano (théâtre) |
| 14h30 | 12 | Handball - Femmes |
| 15h00 | 14 | CINÉMA - Les cerfs volants « Les mots dans l'oeil » (Canada) |
| 15h30 | 8 | Musique et danses d'Haïti |
| 15h30 | 7 | La Vieille Fille (théâtre) |
| 15h30 - 18h00 | 11 | Les Gars Manitoaba, les mythes et le groupe Robert Dubois (Dances folkloriques et scéniques) |
| 16h00 | 10 | Les Feux Châins (théâtre) |
| 16h00 | 7 | Théâtre ELHI |
| 16h30 | 11 | SPECTACLES NATIONAUX (Mali, Niger, Sénégal) |
| 17h00 | 7 | Théâtre Mimi du Québec |
| 17h30 - 19h00 | 8 | Jazz (France) |
| 19h00 | 10 | Beuve, gals amateur |
| 19h00 | 10 | Petit Pelotaque et Solognolais |
| 19h00 - 21h00 | 14 | CINÉMA - Le Diable «... La Médecine chez les Arabes » - « Le retour de Taniem » - « N'Gangane » |
| 19h30 | 3-4 | SONS BIZARRES ET INSTRUMENTS TRADITIONNELS (Sénégal) |
| 20h30 | 11 | SPECTACLES NATIONAUX (Mali, Niger, Sénégal) |
| 20h30 | 7 | Théâtre (Jai/Toulon) |
| 21h00 | 14 | Cinéma - « Very Remy » (Régislaude, St-Fr.) |
| 21h30 | 16 | ATELIER THÉÂTRE - Les noirs «... » |
| 21h00 et 22h00 | 8 | Cinéma - « Les cerfs volants » - « Les mots dans l'oeil » |
| 22h00 | 17 | Dances québécoises |

Dimanche, 18 août

- | | | | |
|-----------------|--------|----|---|
| 8h-00 | 11h-00 | 13 | ATHLÉTISME |
| 09h-00 | 15h-00 | 12 | Tourno de table - Tourno (Gymnase 1385) |
| 10h-00 | | | Water-Polo, Montréal et Québec |
| 10h-00 | | 10 | Auto, Tourno province (Gymnase 120 A) |
| 11h-00 | | | Rassemblement des « Jeunes du Monde », Grand Colisée |
| 12h-00 | | 9 | Kundalini musique progressif |
| 12h-00 | | 10 | Les Octaves (chanteurs) - OFQJ |
| 12h-30 | | | Théâtre Mine du Québec |
| 12h-00 | | 11 | GRIOTS, ACROBATES, DANSEURS (Ma) |
| 12h-00 à 20h-00 | | 18 | Chorales, Musica Viva, l'Heritage, Hallelu, Roberts, Marc Jean, Touchette, Laurentien |
| 14h-00 | | 2 | Luttes et musique (rger) |
| 14h-00 | | | Handball, Hommes |
| 14h-00 | | 18 | Cinéma - (N-Dangere) - (Général) |
| 14h-00 | | | LUTTES TRADITIONNELLES (Sénég, Vietnam, Madagascar) |
| 14h-00 | 16h-00 | 12 | Échecs - Fanonite avec plume humaine |
| 14h-00 | | | Théâtre (Lup) (Temple de Lévis) |
| 15h-00 | | 7 | La Belle et la Bête (théâtre) |
| 15h-00 | | | Les Jeux Manubus (jeux) |
| 15h-00 | | 14 | Cinéma - (Le Vieux) progressif - et - FVKA - (rger) |
| 15h-00 | | 6 | Les Séguns et Mireille Babin (monnaie) |
| 16h-00 | | | Chorale et Choral (cœurs) |
| 16h-30 | | 12 | Water-Polo, Montréal et Québec |
| 17h-00 | | | La Vierge Marie (théâtre) |
| 17h-00 | | | Studio de Montréal (Nokone) |
| 17h-00 à 22h-00 | | 12 | VOLLEY-BALL (Général) 1580 |
| 19h-00 | | 14 | Au service de l'unité du Saguenay |
| 19h-15 | | 18 | CINÉMA - (Région) - et - (Monnaie) - (Toussaint) |
| 19h-00 | | | JEUX TRADITIONNELS ET SPECTACULAIRE (B jeun) |
| 19h-00 | | | Rassemblement des « Jeunes du Monde » (Grand Colisée) |
| 20h-00 | | 4 | SOIRÉE DE DANSE (Général) |
| 20h-30 | | 5 | THÉÂTRE - (Général) - (France) |
| 20h-30 | | | SPECTACLES NATIONAUX (Général) - (Lara, Tond) |
| 21h-00 | | | Cinéma - (Jeune) - (Général) - (Bey-Fair) |
| 21h-00 à 22h-30 | | 6 | Cinéma - (Lecteur de Témis) - (Ma) |
| 22h-00 | | 18 | ATELIER THÉÂTRE - Les Héros - (Général) |
| 23h-30 | | 14 | CINÉMA - (Vapor) - (Vapor) - (France) |

Lundi, 19 août

- | | | |
|----------------|----|--|
| 14h00 - 14h00 | 13 | PARACHUTISME |
| 12h00 | 19 | CINÉMA - Le Diable et le Seigneur / Vespéral / Vespéral (Niger) |
| 12h00 | 9 | Kundam (Moukoko / Congo-Kinshasa) |
| 12h30 | 11 | DANSES ET GRIOTS (Niger) |
| 12h30 | 10 | Mimes (Cameroun) |
| 12h30 | 7 | La Visite Rave (théâtre) |
| 14h00 - 13h00 | 12 | VOLLEY-BALL (Olympique 1988) |
| 14h00 | 18 | Cinéma - Le Wazou payement / PVVA / (Niger) |
| 14h00 | 2 | MUSIQUE ET JEUX (Guinée) |
| 14h00 | 15 | Exposé - environnement - salle du Séminaire |
| 15h00 | 7 | Le Théâtre en vrac |
| 15h00 | 14 | CINÉMA - Le sang des Rénas / Haute-Volta |
| 15h30 | 8 | Griots, acrobates, musiciens (Mali) |
| 16h00 | 7 | Organisation / D / (théâtre) |
| 16h00 | 10 | Académie de Ballet du Sénégal |
| 17h30 | 7 | Tiers - théâtre de Lévi |
| 17h30 | 6 | Groupe - Socrate - musique / (Cameroun) |
| 18h00 | | Croix (Africa de Saint-Foy) |
| 18h00 | 13 | Baseball |
| 18h00 | | Percussion Plus du Mont |
| 18h30 | 14 | CINÉMA - Aboucou / Tani-Tani (Sénégal) |
| 19h00 | | Théâtre (Côte d'Ivoire) |
| 19h30 | 1 | Théâtre (France) |
| 20h00 | 5 | SPECTACLES NATIONAUX - Monaco |
| 20h00 | | Vietnam (Liban) |
| 20h30 | 3 | LA RELÈVE DANS LA CHANSON (Sénégal) |
| 20h30 | 4 | Théâtre - La double migration de Jety Cardozo / (Luxembourg) |
| 21h00 | | Cinéma - N D'Angone / (Liban) - Sie-Foy |
| 21h00 et 22h00 | 6 | Cinéma - Gattaca / (Niger) |
| 21h00 | 16 | ATELIER THÉÂTRE - Les Nègres / |
| 22h00 | 14 | CINÉMA - Sur les sentiers du Reggioni / |

Mardi, 20 août

- | | | |
|---------------|----|--|
| 9h00 - 10h00 | 13 | PARACHUTISME |
| 12h00 | 9 | Jean-Claude (documentaire) |
| 12h00 | 9 | CINÉMA - <i>Riqueux</i> (com.) - Napol et Juliette |
| 12h30 - 13h30 | 12 | JEAN-CLAUDE , <i>Gyrophane</i> 1985 |
| 12h00 | 11 | MUSIQUE DE MADAGASCAR |
| 12h30 | 10 | Les Mines Exotiques |
| 12h30 | 7 | Théâtre/Vin |
| 13h00 | 9 | Départ d'une dérive urbaine (rallye-théâtre) |
| 14h00 | 13 | CINÉMA - <i>Le sang des Parcs</i> - (Maïté-Volta) |
| 14h30 | 2 | Musique du Niger |
| 15h00 | 8 | CINÉMA - <i>Mali</i> - <i>Carrefour des Touaregs</i> |
| | 14 | <i>Dances et jeux traditionnels</i> (Cunissat et le Maouien) |
| 15h00 | 7 | Tiers - <i>Médo de Lully</i> |
| 16h00 | 10 | Nébrak (drame-past.) |
| 16h30 | 2 | Organisation - O - (théâtre) |
| 16h30 | 11 | Les Tournelles (documentaire) |
| 17h00 | 9 | <i>Dances et musique d'Haiti</i> |
| 17h30 | 7 | La Boumbe (documentaire) |
| 18h00 | 13 | Spectacle - <i>Racamarou</i> - Francophonie |
| 19h00 | 9 | <i>Crispe</i> (Ardou de Saint-Pey) |
| 19h00 | 10 | <i>Percussions Plus du Moins</i> |
| 19h00 | 13 | <i>Échecs-Panorama</i> (documentaire) |
| 19h30 | 12 | <i>Spectacle aquatique</i> (Piscine 1988) |
| 19h30 | 14 | CINÉMA - <i>Transmédia</i> - <i>Asphaltés</i> - <i>L'Option</i> |
| 20h30 | 3 | "BALLETS AFRICAINS" - Cameroun, Danonay, Haute-volta |
| 20h30 | 4 | "CHANTEURS ET SPECTACLES AFRICAINS" - <i>Chants</i> |
| 20h30 | 9 | "CONTEURS, POÈTES ET GRIOTS" (5 parts) |
| 20h30 | 5 | SPECTACLE NATIONAL - <i>Marinique et Guadeloupe</i> |
| 21h00 | | CINÉMA - <i>Saltane</i> - <i>Le Wazou pygmée</i> - <i>Bébé</i> - <i>Sté-Foy</i> |
| 21h00 | 8 | CINÉMA |
| 21h30 | 18 | "ATELIER THÉÂTRE" - <i>Les négres</i> |
| 22h00 | 14 | CINÉMA - <i>L'Option</i> - (Sénégal) |

Mercredi, 21 août

- | | | |
|----------------|-----|---|
| 19h30 - 19h00 | 13 | PARACHUTISME |
| 17h00 | 18 | Cinéma - Sur les sentiers du Picassin
de F. Fournier |
| 12h00 | 8 | Egide Bélangier (chansons) |
| 12h00 | 11 | JEUX TRADITIONNELS (Tunis) |
| 19h00 | 10 | Orchestre symphonique (concert 98-99-00) |
| 12h00 | 7 | Tiers Théâtre de Livry |
| 14h00 - 23h00 | 12 | VOLLEY-BALL (Stymac 1300) |
| 14h00 | 18 | Cinéma |
| 14h00 | 2 | Lutte et musique (Mangasacari) |
| 15h00 | 7 | La Boussière (théâtre) |
| 15h00 | 11 | Les Tournesols (danse) (Arnaud) |
| 17h00 | 14 | CINÉMA - Touki-Bouki - (Djenné) |
| 13h00 | 8 | Jazz (France) |
| 10h00 | 7 | Organisation - O - (théâtre) |
| 16h00 | 10 | Nékras (ballet-jazz) |
| 16h00 et 17h00 | 11 | Ecole des Grands Ballets (Catalina) |
| 17h00 | 7 | Théâtre en Vrac |
| 17h30 | 9 | Musique - Anouche - (Benguel) |
| 18h00 | 13 | Soccer - Roule et Grosse France |
| 19h00 | 10 | Perpustakaan - (Mali) |
| 19h00 | 14 | ECHECS-PANORAMA (partenat) (sauter) |
| 19h00 | 8 | Via (ballet) (Catalina) |
| 19h00 | 12 | Spectacle aquatique (théâtre) (Libby) |
| 19h15 | 14 | CINÉMA - Le roi est mort en est...
- Science et feu de l'Europe |
| | | - Le cœur aux ours - (Cherney) (Benguel) |
| 20h30 | 3-4 | "BALLET'S AFRICAINS" (Niger) (MCA) (Paco) |
| 20h30 | 5 | THÉÂTRE DE MONACO
(Sénégal) (Tchad) (Togo) |
| 20h30 | 5 | SPECTACLES NATIONAUX (Le Mali) |
| 21h00 | | Cinéma - Le sang des Parcs - (Sénégal) (Paco) |
| 21h00 et 22h00 | 5 | Cinéma |
| 21h00 | 16 | ATELIER-THÉÂTRE (Les Yeux) |
| 22h00 | 14 | Cinéma - Le cœur - (Sénégal) |

Jeudi, 22 août

- | | | |
|---------------|--|--|
| 13h00 - 13h30 | 13 | PARACHUTISME
Jeunesse Musée du Canada |
| 13h30 - 13h45 | 12 | VOLLEY-BALL gymnas 1005 |
| 13h45 - 14h00 | 11 | Cinéma - Silence et feu de brousse à Toulou-Bouss |
| 14h00 - 14h15 | 11 | LES TAMBOURINAIRES du Bourdieu |
| 14h15 - 14h30 | 10 | Les Orléans (francophones) - OFQJ |
| 14h30 - 14h45 | 9 | Théâtre en Vrac |
| 14h45 - 15h00 | 18 | Départ d'une derive urbaine (prise théâtrale) |
| 15h00 - 15h15 | Cinéma - L'Option (filles-jeunes) | |
| 15h15 - 15h30 | 2 | Lutte et musique (Gaston) |
| 15h30 - 15h45 | CINÉMA - L'été tardif - (Vietnam) | |
| 15h45 - 16h00 | 7 | Tiers - théâtre de Lévis |
| 16h00 - 16h15 | 8 | Danceurs Inters - griots, chanteurs RCA |
| 16h15 - 16h30 | 10 | Nebrak (ballet-jazz) |
| 16h30 - 16h45 | 11 | Les Tournesols (danseurs) |
| 16h45 - 17h00 | 7 | La Boussou (théâtre) |
| 17h00 - 17h15 | 9 | Spectacle du Laos |
| 17h15 - 17h30 | 13 | Soccer - Equipes mixtes Québec et Francophonie |
| 17h30 - 17h45 | 8 | Grilles (Arrière de Sainte-Foy) |
| 17h45 - 18h00 | 11 | Démonstrations Echecs - Fancoria |
| 18h00 - 18h15 | 8 | Via l'iron vent (chorales) |
| 18h15 - 18h30 | 12 | Maniophilie (DJ380) |
| 18h30 - 18h45 | | CONFÉRENCE ENVIRONNEMENT
de Yvonne Frelaut |
| 18h45 - 19h00 | | Jeunesse (jeunes) 2005 (jeunes) 1005 |
| 19h00 - 19h15 | | "DANSE DES ÎLES ET CHANTON CRÉOLE |
| 19h15 - 19h30 | | "SPECTACLES POÉTIQUES (Luxembourg) 1005 |
| 19h30 - 19h45 | | "THÉÂTRE MONACO |
| 19h45 - 20h00 | | SPECTACLES RATIONAUX (Gaston) 1005 |
| 20h00 - 20h15 | 14 | Cinéma - Gribble - action sportive |
| 20h15 - 20h30 | Cinéma - La lettre - (TVCA) | |
| 20h30 - 20h45 | | Solo Site-Foy |
| 20h45 - 21h00 | 6 | Cinema |
| 21h00 - 21h15 | 6 | "ATELIER-THÉÂTRE - Les Héros - |

Vendredi, 23 août

- | 19h00 | | CONFÉRENCE ENVIRONNEMENT
de l'Yves Fassin | |
|----------------|----|---|--|
| | | (Lectures) Espace et architecture (Y. Laviol) | |
| 12h30 | 9 | Robert Piquet (chémiste) | |
| 12h30 - 12h35 | 12 | VOLLEY-BALL, Gymnase 1300 | |
| 12h30 | 9 | Cinéma : La valise - J. Moreau (avec J. L. J. J.) | |
| 12h30 | 11 | ÉCHASSES, DANSES INTÈRE,
TAMBOURINAIRES | |
| 12h30 | 7 | La Boule (théâtre) | |
| 12h30 | 10 | Départ d'une œuvre urbaine (avec J. L. J. J.) | |
| 14h00 | 10 | Charbonniers | |
| 14h30 | 16 | Cinéma | |
| 14h30 | 2 | Lutte et musique (Togol) | |
| 15h30 | 8 | Les Tambourinaires (du Burundi) | |
| 15h30 | 2 | Traité en (avec J. L. J. J.) | |
| 15h30 | 11 | Les Tambourinaires (danse) | |
| 16h30 et 17h30 | 11 | L'Arrière (avec J. L. J. J.) | |
| 17h30 | 7 | Tiers - théâtre de l'Yves | |
| 18h30 | 9 | MUSIQUE DE TUNISIE | |
| 18h30 | 18 | Les Oubliés (chémiste) - OFGJ | |
| 20h30 | 3 | SIX VISAGES DE L'AFRIQUE NOUVELLE | |
| 20h30 | 5 | THÉÂTRE DU LUXEMBOURG | |
| 20h30 | 9 | FOLKLORE ET MUSIQUE POP (avec J. L. J. J.) | |
| 21h30 | 9 | Cinéma (Bibliothèque des Yves) | |
| 21h30 et 22h30 | 8 | Cinéma | |

Samedi, 24 août

- | | |
|-------|--|
| 19h00 | Défilé - Départ du Canal de Nouvelle-France, rue St-Jean, hôtel de ville, Châteaucarré, Frontenac, Terrasse Dufrénoy jusqu'aux Plaines d'Abraham et la Grande scène extérieure. |
| 18h00 | Repas champêtre - Sur les Plaines d'Abraham. La population est invitée à se joindre aux dégustés des 25 pays. Chacun apporte son repas. |
| 21h00 | Spéctacle international - Sur la Grande scène extérieure des Plaines d'Abraham. |

"à propos" est publié et imprimé à
3, Place Jean-Talon, Québec 2
G1K 7K9

Membre de l'ABC

Président-directeur
général : Claude Royer
Vice-président et éditeur : Jean Pelletier
Directeur de l'information : Pierre Loignon
Téléphone : 522-4771

à propos

Nixon : politicien jusqu'au bout

Jeudi soir, des millions de téléspectateurs aux États-Unis, au Canada et dans diverses parties du monde étaient rivés à leur appareil pour entendre le président Nixon expliquer lui-même l'annonce de sa démission et les motifs qui l'avaient conduit à prendre une telle décision.

Déjà depuis le matin la nouvelle de la démission, sans être confirmée officiellement, était acquise. Mais comment entourerait-il son geste? Qu'est-ce qu'il dirait après ses aveux du début de la semaine qui démentaient ses affirmations les plus catégoriques et les plus solennelles répétées pendant un an et demi?

M. Nixon a été lui-même jusqu'au bout. Un politicien sans vergogne. À écouter dans un moment aussi pathétique celui qui pendant cinq ans et demi a dirigé les destinées d'un des plus grands pays au monde, on ne pouvait pas se sentir décontenancé.

Au lieu de faire simplement une brève déclaration, M. Nixon, avec

émotion sans doute, mais avec assurance et cynisme s'est évertué à démontrer que depuis son ascension à la présidence des États-Unis il avait été fidèle à son serment d'office et qu'il avait toujours travaillé dans l'intérêt supérieur de la nation américaine et de la paix mondiale.

Sa démission même est dictée par la poursuite de cet idéal, car le pays a besoin d'un président, d'une Chambre et d'un Sénat qui puissent consacrer tout leur temps aux problèmes importants et urgents de l'État au lieu d'être distraits par une question comme l'affaire Watergate. Quoi de plus vrai. Mais aussi quelle hypocrisie, car cela était également vrai depuis un an et demi. Et l'on sait que ce qui a mené M. Nixon à démissionner, c'est qu'il était rendu à bout de ses manœuvres et ne pouvait empêcher l'issue fatale de la destitution.

Les politiciens de ce calibre ont l'art de camoufler leurs intérêts personnels et ceux de leur parti derrière

les motifs les plus nobles et les plus désintéressés.

Pour ceux qui, en écoutant M. Nixon, se contentent de prendre à la lettre ce qu'il disait sans connaître ce qui s'est passé, ses propos sont ceux d'un grand chef d'État inspiré par des idéaux qui entraînent l'adhésion de tous les hommes de bonne volonté. Mais après tout ce qui s'est passé, et qui est connu dans la population américaine, par quelle aberration M. Nixon pouvait-il encore penser qu'il serait cru? Cela dépasse l'entendement. Des psychiatres expliqueront probablement plus tard ce phénomène extraordinaire de double personnalité chez lui.

X X X

On pourra épiloguer longuement sur l'affaire Watergate. Dans l'histoire politique des nations, on a rencontré souvent des dictateurs, des tyrans et des despotes qui ont utilisé le pouvoir pour des fins personnelles et qui n'ont pas été scrupuleux dans

les moyens. Il y en a encore aujourd'hui à travers le monde. Ce n'est qu'après la mort de Staline qu'on a pu le reconnaître en URSS.

Ce que le peuple américain vient de vivre démontre que dans ce pays le pouvoir, si haut soit-il, peut être contesté et contrebalancé par des voies régulières sans être obligé de recourir à la violence. De plus, malgré ses déficiences et ses infirmités, le régime démocratique américain est un régime sain dans son ensemble. Il existe un certain sens de la moralité qui, à la fin, vient à prévaloir.

Toutefois, devant l'amoralisme d'un Nixon, il reste le danger que certains soient portés à verser dans un faux moralisme qui se contenterait de l'intégrité comme unique critère dans le choix des dirigeants politiques et ne se soucierait pas de l'indispensable savoir-faire.

Gérard DION

À PROPOS DES AUTRES JOURNAUX

M. Ford à la présidence

M. Ford accède à la présidence dans des circonstances qui lui dictent en bonne partie sa ligne de conduite. À l'intérieur même de son parti, les plaies béantes laissées par les agissements, puis les condamnations de plusieurs sommités républicaines exigent aujourd'hui une cautérisation rapide. À l'extérieur du pays, M. Ford porte désormais la responsabilité de rétablir la crédibilité américaine. L'Amérique, toujours victorieuse quand le fer et le feu constituent les arguments majeurs, vient de subir sur le plan de l'intégrité une humiliante défaite dont Européens et Orientaux garderont longtemps le souvenir. À M. Ford de tirer parti de la leçon.

La première tâche de M. Ford consistera évidemment à s'outirer de nouvelles figures. Celles que M. Nixon lui laisse en héritage, à quelques exceptions près ne constituent pas un actif bien lourd. M. Connally, un instant considéré com-

me une possible solution de rechange, se débat présentement dans ses propres difficultés juridiques. M. Reagan, autre possibilité de remplacement, s'est montré beaucoup trop et beaucoup trop longtemps favorable à M. Nixon pour qu'on ne lui en tienne pas rigueur maintenant. À la vice-présidence, il faudra pourtant un homme qui aura su, malgré ses convictions républicaines, prendre assez vite ses distances à l'égard de M. Nixon. Dans cette catégorie, on ne trouve, à part M. Rockefeller, que peu de grandes personnalités.

Heureusement, M. Ford peut compter en M. Kissinger sur une valeur sûre. Il semble, au surplus, que les relations entre les deux hommes soient déjà constantes et cordiales. Ceci ne suffit quand même pas à créer le "cabinet de rattrapage" dont les républicains et les États-Unis ont besoin. Pour parvenir à cet objectif, M. Ford devra, quelles que soient les

pressions en sens inverse, tourner le dos aux décisions de son prédécesseur et rappeler aux plus hautes fonctions quelques-uns des hommes que M. Nixon avait jetés par-dessus bord.

À ce niveau, on pense spontanément à M. Richardson. On se souviendra que celui-ci, avec une parfaite dignité et une logique impeccable, quitta sans le moindre délai un président qui ne lui laissait pas le choix de ses procureurs. Si lui avait choisi M. Archibald Cox pour examiner l'affaire du Watergate, M. Cox devait avoir carte blanche jusqu'à la fin, même si cela signifiait accumuler des preuves contre le personnel de la Maison-Blanche. Et puisque M. Nixon ne le voyait pas du même oeil et se permettait même de chasser M. Cox, M. Richardson tirait sa propre conclusion et il quittait lui aussi son poste. Un retour de M. Richardson au cabinet Ford ramènerait au parti républicain plusieurs des

militants déçus. En outre, la présence de M. Richardson garantirait au peuple américain et à l'o-

pinion publique mondiale que le FBI et le CIA ont survécu aux pièges que leur avaient tendus les

"plombiers" de la Maison-Blanche.
Laurent LAPLANTE
(Le Devoir)





Le métier de photographe n'est pas toujours de tout repos. En voilà une preuve flagrante alors que le photographe Gaetan Clark a dû se faire panser la main après s'être blessé au cours de l'exercice de ses fonctions... lors du "crash" du DC-3 au mont Apika. L'ambulancier de la maison Bouchard & Fils, en 10 tour de main, a soigné Gaetan, qui ne semble pas trop gravement blessé, puisqu'il a le sourire.

Le violoniste **Serge Lancy** a obtenu un franc succès dimanche dernier, en l'église St-Pascal de Maizeret, alors qu'il a joué de son instrument au cours de la messe de 11 heures. Les fidèles présents lui ont fait toute une ovation à la fin de la cérémonie, alors qu'ils l'ont applaudi. A la demande générale, c'est avec plaisir que M. Lancy a accepté de répéter son "exploit" demain, à 11 heures. C'est à ne pas manquer.

Huit pays déléguent des équipes, de calibre sénior féminin, à la compétition internationale de volley-ball qui aura lieu du 18 au 24 août, dans le cadre du Festival international de la Jeunesse.

A la suite de la démission de M. Nixon, je me pose une question: "Les Américains continueront-ils à appeler leur parlement: "La Maison "Blanche"?"

John Player mettra une nouvelle cigarette artificielle sur le marché très prochainement. Cette cigarette a été mise au point en laboratoire et le coût des recherches est évalué à plus de \$10 millions.

Le grand public est invité à visiter les nouveaux locaux et l'équipement ultra-moderne des studios de **CHRC** et **CHRC-FM**, dimanche le 18 août. Une visite intéressante en perspective.

Le "crash" du Mont St-Pierre

Voici la copie de la lettre que j'ai reçue d'un visiteur qui s'est rendu au Parc du Mt-St-Pierre en Gaspésie. Vous comprendrez tout en lisant cet "éloquent témoignage".
Ministère du Tourisme, Chasse et Pêche, Gouvernement du Québec, 150, boul. St-Cyrille Est, Québec.

Sujet: Parc Mont St-Pierre (Gaspésie)
10 minutes avant l'heure

Messieurs,

Etes-vous déjà passé pour visiter le Parc Mont St-Pierre, dans la région de la Gaspésie? Si non, n'y allez pas si vous avez des besoins naturels urgents.

Nous étions six voyageurs de la région de Québec désirant visiter le Parc Mont St-Pierre régit par le Gouvernement du Québec.

Une table nous fut refusée par un préposé au terrain car nous n'étions pas campés à cet endroit. Pour avoir droit d'utiliser cette table, il nous aurait fallu déboursier un certain montant d'argent.

Ceci n'est qu'un préambule pour en arriver au fond de l'histoire.

Un de nos compagnons étant soudain pris d'un pressant besoin naturel, n'a pu satisfaire ce dit besoin qui lui fut refusé par un fonctionnaire zélé du Gouvernement du Québec, parce qu'il n'était pas 9 heures, heure d'ouverture des toilettes... En fait, il était 8h.50.

Du au fonctionnarisme de ce fonctionnaire, ce qui devait arriver arriva...

Que pensez-vous de la situation? Gouvernement du Québec -vs- Service aux touristes canadiens!

Un groupe de touristes canadiens mécontents par

Armand Lanouette,
803, boul. Pie XII,
Ste-Foy.

Le pire dans cette histoire emmerdante, c'est que le pantalon et les sous-vêtements de rechange de la pauvre victime se trouvaient à son hôtel situé à plusieurs milles du Mont St-Pierre. Vous voyez ça d'ici ou... vous sentez ça d'ici!

Même s'il a la stature d'un athlète, l'ami **Gerry Hallé**, gérant des ventes de la Brasserie Molson, devra suivre un cours de conditionnement physique et pratiquer ses sports favoris au plus vite. Récemment, il a perdu un combat de lutte, une partie de balle-molle et une partie de tennis contre son patron, **André Tranchemontagne**. A moins que le grand Gerry, dans le but de consolider son poste, ait décidé de laisser gagner son... boss.

La compagnie **Bristol-Myers** vient d'investir la jolie somme de \$800 millions afin de fabriquer des liqueurs douces sous étiquette "Weight Watchers", expressément pour les personnes qui doivent suivre un régime alimentaire. Ces liqueurs seront fabriquées en 5 essences et ne contiendront pas plus de 2 calories par 6 onces.

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, **M. Claude Simard** se repose quelque part en Californie. Il reviendra dans quelques semaines.

La division des produits électroniques et électroménagers de la firme **RCA Limited**, consacrera une somme de \$500,000 en commandite, en guise de participation financière à la diffusion des **Jeux Olympiques de 1976** sur le réseau de télévision CTV. Cette compagnie commanditera donc huit émissions spéciales d'une heure chacune sur les Olympiques. Il s'agit là de la plus importante transaction effectuée par RCA avec un seul média.



Après vous madame la marquise!

à loisir

CHANGEMENTS
CINEMACANADIEN, 2700 boul.
Laurier, 556-9922."La bonne année".
Semaine: 7h, 9h, Sam.,
dim.: 1h, 3h, 5h, 7h, 9h.CANARDIERE, Galeries
La Canardière, 661-8575.
"La dernière maison sur
la gauche".
1h, 3h30, 6h40, 9h30.Au même programme:
"Le sexe sauvage".
2h20, 5h10, 8h05, (18 ans).CAPITOL, Carré d'You-
ville, 522-6300."Le filleul".
1h, 3h35, 6h40, 9h45.Au même programme:
"Les enragés de la moto".
2h41, 5h26, 8h21, (18 ans).CARTIER, 1019 Cartier,
525-9340."The Queen".
Version originale anglaise
avec sous-titres français.
à 7h tous les soirs.
"The Great Gatsby".
Version originale anglaise
tous les soirs à 9h.CINE-PARC BEAUPORT,
boul. de la Capitale,
667-5362.Beauport 1:
"Droit de naître".Au même programme:
"La grande java".Beauport 2:
"Mon nom est personne".EMPIRE, 24 côte de la
Fabrique, 524-2880."Glissements progressifs
du plaisir".
1h, 3h, 5h, 7h, 9h (18 ans).LAIRET, 1044, 3e Ave-
nue, 523-5050."Matricule 373".
Sam., dim.: 1h15, 3h15,
9h05. Semaine: 9h00.Au même programme:
"Hitler Les dix derniers
jours".
Sam., dim.: 3h20, 7h10.

Semaine: 7h00

LE BLIOU, 15 Chemin
Ste-Foy, 522-7556."Mon nom est personne".
(Pour tous). Semaine:
6h30, 9h09. Dimanche:
1h30, 4h30, 6h30, 9h09.LIDO, Les Galeries Rond-
Point Lévis, 837-2272."Papillon".
Sem.: 8h00, Sam.: 6h00,
8h45 Dim.: 12h30, 3h15,
6h00, 8h45, (14 ans).MIDI-MINUIT, 252 St-Jo-
seph est, 522-2828."L'Amour un jeu de société".
(18 ans). Semaine:
12h30, 3h30, 6h30, 9h30.
Samedi: 1h15, 4h25, 7h,
35, 10h15.Au même programme:
"Mille et une nuits éroti-
ques". (18 ans). Semaine:
2h30, 5h10, 8h20. Sa-
medit: 2h45, 5h35, 8h05.ODEON, 500 rue du Pont.
(Dauphin):"L'arnaque".
12h00, 2h20, 4h45, 7h15,
9h40. (Pour tous).(Frontenac I):
"Elle court, elle court la
banlieue".
12h50, 4h20, 8h00.Au même programme:
"L'Electra Glide Blue".
2h55, 5h55, 9h45.(Frontenac II):
"Un petit Indien". (Pour
tous). 1h35, 5h00, 8h15.Au même programme:
"Trois étoiles trente six
chandeliers". (Pour tous).
3h20, 6h40, 9h55.PARIS, 966 rue St-Jean,
522-7311."Mama Dolores".
12h45, 4h05, 7h40.Au même programme:
"Aurore l'enfant martyr".
2h30, 5h50, 9h40 (14 ans).PIGALLE, 315 St-Joseph
est 525-9724."Les maîtresses de va-
cances". 1h, 4h, 6h50, 9h50Au même programme:
"Les ardentes".
2h35, 5h30, 8h30 (18 ans).STE-FOY, Place Ste-Foy,
656-0592.

(Alouette)

"Mille et une nuits éroti-
ques". (18 ans). Samedi,
dimanche et mercredi:
1h15, 4h45, 8h. Lun., mar.,
jeu., ven.: 8h.Au même programme:
"L'Amour, un jeu de so-
ciété". (15 ans). Samedi,
dimanche et mercredi:
3h, 6h30, 9h50. Lun., mar.,
jeu., ven.: 6h30, 9h50.STE-FOY (Champlain)
"Matricule 373".
Mer., sam., di.: 1h15, 3h
15, 9h05. Lun., mar., jeu.,
ven.: 9h00Au même programme:
"Hitler: Les dix derniers
jours".
Mer., sam., dim.: 3h20,
7h10.Lun., mar., jeu., ven.:
7h00.ST-ROMUALD, 37, de
l'Eglise, St-Romuald,"Le crépuscule des crapu-
les".
Semaine: 9h10, Sam., di-
manche: 6h, 9h35.Au même programme:
"L'Invincible dragon noir".
Semaine: 7h30, Sam., di-
manche: 7h55, (14 ans).Les chiffres placés après
les titres des films ré-
fèrent à leur valeur artis-
tique telle qu'établie par
l'Office des communica-
tions sociales et doivent
s'interpréter comme suit:(1) chef-d'œuvre; (2) re-
marquable; (3) très bon;(4) bon; (5) moyen; (6)
médiocre; (7) minable.

Courges d'été

Les courges d'été s'avèrent
uniques en leur genre diffé-
rant ainsi de leurs consœurs,
les courges d'hiver. Les cour-
ges d'été ont une pelure min-
ce et molle, une forme plutôt
cylindrique dont une extré-
mité est légèrement plus
grosse. Les deux variétés de
courges d'été les plus popu-
laires sont la zucchini et la
courge à la moëlle.Lors de l'achat, choisissez
des courges d'apparence je-
une et tendre, sans meurtris-
sures et loupes pour leur
grosceur. La zucchini arbore
un manteau vert foncé rayé
de noir dont l'intérieur est
d'un jaune pâle. Elle varie
de 6 à 8 pouces de longueur
et de 2 à 3 pouces de diamè-
tre. La courge à la moëlle
est revêtue d'un manteau jau-
ne crème dont l'intérieur est
d'un blanc crème. La lon-
gueur optimum d'une jeune
courge à la moëlle est de 6
à 8 pouces. Les courges d'été
peuvent être conservées quel-
ques jours au réfrigérateur.
Il est recommandé de les
faire cuire au four avec leur
pelure, coupées en deux sur
le sens de la longueur ou
tranchées.Si vous avez la chance
d'avoir un jardin et jouissez
cette année d'une abondante
récolte de courges d'été ou
si vous prévoyez en acheter
une grande quantité, la re-
cette suivante, "Zucchini
mariné", de même que les
instructions pour la congéla-
tion vous intéressent sûre-
ment. Les conseillers en ali-
mentation du ministère de
l'Agriculture du Canada en
ont fait l'essai dans leur cui-
sine expérimentale à Ottawa.
Selon elles, ces marinades seconservent un an dans un
endroit frais et la zucchini
congelée, un an au congéla-
teur.Congélation de zucchini —
Choisir des petites courges
de grosseur uniforme ou
couper les plus grosses en
deux sur le sens de la lon-
gueur. Couper en tranches
de 1/4 pouce d'épaisseur.
Blanchir 2 minutes. Refroidir,
égoutter et emballer. Au
moment de servir, faire cuire
dans l'eau bouillante salée,
10 à 15 minutes.

ZUCCHINI MARINE

10 tasses de zucchini
tranchées finement (environ
2 livres)2 tasses d'oignons tranchés
finement

6 tasses d'eau glacée

1/4 tasse de sel à marinade

2 tasses de vinaigre blanc

1 tasse de sucre

1 c. à thé de graine de celeri

1 c. à thé de graine de
moutarde

1 c. à thé de curcuma

1/2 c. à thé de moutarde
sèche.Mélanger zucchini et oi-
gnons puis couvrir de la sau-
mure d'eau et de sel. Laisser
reposer 3 heures et égoutter.Amener le reste des ingréd-
ients à ébullition, verser sur
les légumes et laisser repo-
ser 1 heure. Amener à ébul-
lition et laisser bouillir, 5 mi-
nutes. Verser dans des ba-
ceaux chauds et sceller. Quan-
tité: environ 4 chopines.Durée d'entreposage: en-
viron 1 an.N.B. Lorsque vous préparez
la moitié de cette recette, uti-
lisez les 3/4 du mélange à
marinade et non pas la
moitié.

confectionnez-les vous-même!

9084
2-8

POUR LA FILLETTE

Elle aura presque une "gar-
de-robe" complète avec ces
neuf morceaux faciles à
faire.Demandez le patron no.
9084. Grandeurs enfants 2,
4, 6, 8. La grandeur 6 prend
1 1/2 v. de matériel de 45
pouces pour la robe.

Adressez votre commande à

Le Département des Patronne,
à propos,
60, Progress Ave.,
SCARBOROUGH, Ont. M1T 4P2

Prix: \$1.00 par patron

(Ajoutez 15c pour frais de Poste)
Seuls les mandats-poste et les chè-
ques à l'ordre de TORONTO Star
Syndicate seront acceptés. NE PAS
ENVOYER DE MONNAIE NI DE
TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne
sont pas échangeables. Ils sont
habituellement livrés dans un délai
de 15 à 20 jours. Les instructions
sont en anglais seulement. Toute
commande doit être envoyée au
plus tard que 2 mois après sa
publication.

Cl-inclus \$

(les timbres ne sont pas acceptés)

Patron No.

Tailles:

Nom:

Adresse:

Conseils pratiques pour vacanciers

Devant les nombreuses de-
mandes d'information con-
cernant les droits des voya-
geurs fréquentant des lieux
d'hébergement et de resta-
uration, le ministère du Tou-
risme, de la Chasse et de
la Pêche juge utile de rap-
peler deux exigences particu-
lières en ce qui a trait aux
tarifs.Le service de l'hôtellerie
au ministère s'occupe de faire
respecter la Loi de l'Hô-
tellerie et les règlements qui
en découlent, de même que
de donner suite aux plaintes
qu'il reçoit.Parmi les normes préci-
ses des règlements, il y en
a deux qui protègent plus
particulièrement la popula-
tion et qui sont souvent mal
connues.Affichage obligatoire
des menus et des prix
de chambresLes restaurants, salles à
diner, casse-croûte et autres
lieux de restauration doivent
afficher leur menu avec prix
à l'entrée de l'établissement
de telle sorte qu'il soit visi-
ble de l'extérieur. Les ex-
ploitants ne peuvent exiger
un prix plus élevé à l'inté-
rieur.De plus, le client en re-
gardant le menu du jour
peut s'assurer de ce que
comprend exactement le spé-
cial quotidien, la table d'hôte,
ou les autres mets: dans
le cas d'un repas où le seul
prix indiqué est celui du
plat principal, cela implique
un choix parmi les autres
item mentionnés (soupe,
dessert, café, etc.) sans frais
supplémentaire. Par contre,
si à chaque article mention-
né correspond un prix, il
faut calculer le total pour
savoir combien coûte exacte-
ment ce repas. Les resta-
rateurs n'ont pas le droit de
percevoir de montants addi-
tionnels autres que les 8%
de la taxe provinciale.D'autre part, suite aux
prix déclarés par les hôte-
liers, moteliers et proprié-
taires de maisons de loge-
ment, le Service de l'hôtel-
lerie fait produire chaque
année des cartes qui doivent
être affichées dans chaque
chambre. Il est strictement
défendu de facturer un prix
supérieur à celui déclaré.

Comment porter plainte

La façon la plus efficace
de protester contre touteforme d'exploitation en ce
domaine consiste à formuler
une plainte par écrit au
Service de l'hôtellerie, minis-
tère du Tourisme, de la
Chasse et de la Pêche, Hô-
tel du Gouvernement, Qué-
bec, G1A 1R3; ou au 255 est
rue Crémazie, Montréal. Le
citoyen lésé doit toutefois at-
tacher à sa lettre un reçu
provenant de l'endroit où ila séjourné pour que le mi-
nistère possède une preuve
indiscutable.Les établissements pris en
flagrant délit seront obligés
de rembourser l'excédent à
leurs clients et sont passibles
de diverses sanctions allant
jusqu'au non-renouvellement
du permis d'exploita-
tion l'année suivante.

Verres de Contact

Centre d'Application de
Lentille CornéenneDR FERNAND BELLEMARE, M.D.
330 Boul. Charest Est
Suite 202
Québec — 529-3694

NOTAIRES

Raymond Deraspe
Germain Paiement
Huguette Viger
Marc-André Verille

264, de la Couronne - 529-5701

Stationnement voisin de l'édifice

MEUBLES ET APPAREILS ÉLECTRIQUES

VASTE CHOIX

PRIX TRÈS AVANTAGEUX

Le rendez-vous des FUTURS MARIÉS

Gaston LEVESQUE inc.

100 rue Chabot, Ville-Vanier — 683-3471

En France

Le cancer tue trois fois plus que la route

Par Donat VALOIS

PARIS (PC) — En France, peut-être plus qu'ailleurs dans le monde, le cancer tue trois fois plus que la route, ce fléau étant la cause d'un décès sur cinq.

Cette année, par exemple, plus de 113.000 des 180.000 Français qui souffrent du cancer en périront. L'an dernier, 110.000 personnes en sont mortes et en 1972, 103.832 (chiffres officiels).

Deuxième principale cause de mort après les maladies cardio-vasculaires (plus de 200.000 décès en 1973), le cancer n'épargne aucune classe sociale, aucune catégorie d'âge, bien que certaines soient plus exposées que d'autres: les travailleurs, les gagne-petit, les vieillards, etc.

Les statistiques indiquent aussi, ce qui en surprendra plusieurs, que sur deux enfants français qui meurent, le cancer en tue un, quoique des résultats assez impressionnants soient obtenus aujourd'hui dans le traitement des leucémies d'enfant.

Le gouvernement français, pressé par les chercheurs et les institutions spécialisées dans le traitement du cancer, augmente d'année en année son aide au dépistage, à la prévention et au traitement de cette maladie. Cette année, il a décidé de faire de la lutte contre les principales causes de mortalité

de Français (maladies cardio-vasculaires, cancer, alcoolisme, accidents de la route et du travail); la priorité de sa politique sanitaire et sociale.

NOUVEAU DROIT ?

Pour lutter plus efficacement contre le cancer, le gouvernement intensifiera son action dans trois directions précises:

— le développement des consultations avancées en vue du traitement de cette maladie;

— l'accroissement des moyens mis à la disposition des centres régionaux (dépistage et prévention); et

— la coordination et le contrôle des établissements et services publics et privés recevant des malades atteints du cancer.

En janvier dernier, le ministre de la Santé publique et de la Sécurité sociale, M. Michel Pontiatowski, expliquait que cette politique en était surtout une de prévention et de dépistage du cancer, des maladies cardio-vasculaires et, de l'alcoolisme, qui sont responsables de 65% des décès en France.

"Notre médecine, soulignait-il, a été longtemps une médecine d'accompagnement. Puis, avec l'apparition des antibiotiques, elle est devenue une médecine de guérison. Je crois que nous entrons maintenant dans une médecine de prévention qui répond à de fortes motivations psychologiques et financières.

"Le besoin de sécurité qui caractérise notre époque, la nature spirituelle et morale de notre civilisation, conduisent chacun de nous à revendiquer un droit à la prévention sanitaire et sociale. Du désir d'être soignés, nous en sommes venus au droit d'être guéris, et bientôt à celui de ne pas tomber malade".

PROFESSEUR AMIEL

Des progrès importants ont été réalisés dans la lutte contre le cancer, au cours des dernières années. Récemment, les professeurs Georges Mathé et Jean-Louis Amiel, respectivement directeur et vice-directeur de l'Institut de cancérologie et d'immunogénétique de l'hôpital Paul-Brousse, à Villejuif, en banlieue de Paris, estimaient à plus de 60.000 le nombre de Français qui avaient été guéris du cancer en 1973. Evidemment, ces patients étaient, pour la plupart, aux premiers stades de leur maladie.

Au cours d'une récente entrevue accordée à la Presse Canadienne, le professeur Amiel précisait que 180.000 Français étaient actuellement traités pour le cancer et que de 30 à 40% d'entre eux seraient guéris grâce aux traitements qu'ils reçoivent.

Il expliquait que le nombre de cancéreux augmentait d'année en année, en France comme dans les autres pays industrialisés, pour diverses raisons, y compris l'augmentation de la durée de la vie.

Ce sont généralement les personnes âgées, les femmes d'âge moyen et les fumeurs qui sont les plus exposés. Le cancer de sein est particulièrement fréquent chez la femme tandis que celui des bronches l'est chez l'homme, notamment s'il est un fumeur de longue date.

L'une des causes de l'accroissement du cancer du sein provient, selon le professeur Amiel, du fait que la vie sexuelle de la femme commence aujourd'hui beaucoup plus tôt qu'autrefois. Quant au cancer des bronches, le professeur estime que l'homme qui fume quotidiennement depuis l'âge de 16 ans un paquet de cigarettes, par exemple, s'expose à en souffrir vers 47 ou 48 ans.

FONDS PRIVES

D'autre part, il déplore que les Français ne soient pas sensibilisés à la nécessité de combattre le cancer comme le sont, selon lui, les Britanniques et les Américains. S'ils l'étaient, soulignait-il, ils contribueraient davantage au financement des recherches que nous menons pour lutter plus efficacement contre cette maladie qui est "souvent mortelle".

Selon lui, les collectes de fonds lancées dans le grand public rapportent souvent 10 fois plus en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et "sans doute au Canada", qu'en France.

Ces fonds sont très importants, note-t-il, parce qu'ils permettent à des médecins — souvent des jeunes — de se lancer dans les recherches et expériences originales et parfois fructueuses. Les fonds que nous recevons du gouvernement, souligne-t-il, ne peuvent généralement pas être utilisés de cette façon, mais plutôt à la réalisation de programmes qui ont été préalablement approuvés ainsi qu'à l'achat d'équipement et de matériel.

"Un chercheur en biologie doit pouvoir explorer une idée nouvelle, peut-être une inspiration, essayer une technique nouvelle, exprimer cette inquiétude, cette curiosité, cette insatisfaction perpétuelle qui en font un chercheur et non simplement le gérant d'un laboratoire. Et cela, c'est seulement l'argent privé qui, par la souplesse de son utilisation, peut le permettre".

Pour le professeur Amiel, vaincre le cancer est l'affaire de tous. Nous sommes tous menacés et, par conséquent, responsables, selon lui, des dizaines de milliers de vie qui, chaque année, sont fauchées par cette maladie.



Ce jeune cochonnet de 5 semaines que les jeunes ont nommé "Pork Chop", fait la joie de leurs jeux comme n'importe quel petit animal domestique.



Université
Laval

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT TRIMESTRE D'AUTOMNE 1974

(du 9 septembre au 20 décembre)

L'Extension de l'enseignement universitaire, en collaboration avec les différentes Facultés ou Ecoles de l'Université, offre, au trimestre d'automne 1974, des cours dans les disciplines suivantes:

Administration
Administration scolaire
Agriculture
— biologie
— botanique
— éducation
— phytotechnie
— sols
Anthropologie
Archéologie
Arts visuels
Catéchèse
Chimie-génie chimique
Consommation
Conseiling-orientation
Didactique-pédagogie
Didactique des langues

Diététique
Education physique
Ethnographie
Foresterie-géodésie
Génie civil
Génie métallurgique
Géologie
Histoire
Histoire de l'art
Informatique
Langue et littérature
Langues modernes
Mathématiques
Musique
Philosophie
Psychologie
Science politique
Sociologie
Théologie
Traduction

INSCRIPTION: l'inscription aura lieu pendant la semaine du 3 septembre.

ENSEIGNEMENTS ET ANNUAIRE:

Extension de l'enseignement

Bureau 2417
Cité universitaire

Pavillon de la bibliothèque
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Bibliothèque à vendre

MONTREAL (PC) — Un célèbre médecin montréalais, le Dr Hans Selye songe à se débarrasser de sa bibliothèque sur le stress et l'endocrinologie. Le médecin a précisé qu'il préférerait transiger avec des Québécois.

Le Dr Selye a fait publier, dans plusieurs revues internationales de médecine, une "petite annonce" ainsi libellée: "Propriétaire de bibliothèque unique au monde sur stress et endocrinologie céderait gratuitement collection inestimable de 900.000 documents à tout individu ou organisme québécois de préférence disposé à poursuivre oeuvre commencée. Inf: 343-6379". L'homme de sciences a expliqué qu'il commence à se faire vieux et qu'il souhaiterait trouver un successeur à la direction scientifique de cette bibliothèque, présentement abritée dans des locaux de l'Université de Montréal.

Le Dr Selye, découvreur du stress et endocrinologue montréalais de réputation internationale, a précisé qu'il en coûte annuellement quelque \$120.000 pour entretenir cette bibliothèque. L'Université de Montréal ne peut plus, a-t-il expliqué, assurer un tel entretien.

Constituée dès 1848, la bibliothèque Selye réunit quelque 900.000 documents que le médecin ne voudrait pas voir entreposés dans des crasses en attendant d'être brûlés.

"J'aimerais, a-t-il dit, si ce n'est pas possible, je la confierai à d'autres organismes canadiens ou étrangers."

Nixon part...



On dansait sur le Harvard Square, à Cambridge, peu après l'annonce de sa démission par le président Nixon. (téléphoto PA)



Le nouveau président Gerald Ford a accompagné M. Nixon et sa famille jusqu'à l'hélicoptère qui, des parterres de la Maison Blanche, les a conduit à l'aéroport de Washington. (téléphoto PA)



Dressant les pouces dans un geste symbolique, Richard Nixon, a fait son dernier discours sous les regards larmoyants de son épouse et de sa fille. (téléphoto PA)



Du marche-pied de l'hélicoptère, Richard Nixon, a fait ses adieux à la Maison Blanche.



Entouré des membres de sa famille, M. Nixon s'est adressé au personnel de la Maison Blanche pour les remercier de leur collaboration. (téléphoto PA)

Ford arrive...



Gerald Ford a déjà annoncé que M. Henry Kissinger demeurera à son poste. Tout le monde sait qu'il est "l'éminence grise" du président. (téléphoto PA)



Le président Gerald Ford donne un baiser à son épouse Betty quelques instants après son assermentation comme 38^e président des États-Unis. (téléphoto PA)



Le président n'est plus... Vive le président... On procède au remplacement des photos. (téléphoto PA)



La famille du nouveau président Gerald Ford: de gauche à droite: son fils Michael, son fils Jean, Galle, sa brue, Steven, un autre de ses fils et Susan, autre belle-fille. (téléphoto PA)



Scène désormais familière aux citoyens américains, le nouveau président Gerald Ford, le 38^e à ce titre, quitte sa résidence, ses documents de travail sous le bras.

(téléphoto PA)

PETITES ANNONCES

Coût des petites annonces

Nombre de mots	1 jour	3 jours cons.	6 jours cons.
20 ou moins	.75	\$2.00	\$3.50
21 à 25	.90	\$2.40	\$4.20
26 à 30	\$1.05	\$2.80	\$4.90
31 à 35	\$1.20	\$3.20	\$5.60
36 à 40	\$1.35	\$3.60	\$6.30

Les trois premiers mots d'une annonce PEUVENT ÊTRE COMPOSÉS EN CAPITALES

Annancer à la ligne égale: 18c la ligne, (minimum 10 lignes)
Frais de service pour les numéros de casier \$1.00
Les réponses reçues pour les casiers sont envoyées à l'annonceur les mardis et jeudis de chaque semaine.
Les annonces classées sont acceptées jusqu'à 4 h. P.M. la veille de la publication, et jusqu'à 4 h. P.M. le vendredi pour publication le lundi.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au motif payé pour telle annonce, pour la première publication; nous ne pouvons accepter la responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion.
Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation: frais additionnels.

à propos Tél.: 522-4771

105 Argent à prêter

RESIDENTIEL et commercial, 1ère et 2e hypothèque. Prêts P.M. du Québec courtiers 688-1624 soir 626-1513.

1945 30-7 (30 fs) 105

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Bailleur, Carrier & Larocque, notaires, 38, Desjardins Québec. Tél.: 522-3813 1807 15-7 (30 fs) 105

PARTICULIER — Serais intéressé à prêter en 1ère et 2ème hypothèque: taux bancaires par tranches de \$2,000 à \$20,000. Acheterais les balances de vente sur propriété. — Tél.: 626-4198 2010 7-8 (30 fs) 105

135 Bureaux à louer

Loretteville — Bureaux à louer, édifice neuf, coins Racine et boul. Valcartier, entièrement chauffés et climatisés. — Tél.: 842-2938 — 842-4886 1809 16-7 (30 fs) 135

175 Locaux à louer

Pour magasin, s'adresser au 920 Boul. des Capucins. 1893 23-7 (30 fs) 175

214 Cours Enseignement

COURS commercial bilingue, jour et soir, et secondaire abrégé, cours spéciaux de conversation anglaise. Ecole Blueau, 473 Canadienne. — 524-3215 1846 19-7 (60 fs) 214

LES DANSEURS 'DU ROCHER'

Folklore canadien
Tél.: 522-5681
1998 10-8 (mer.s.d. au 16-10) 214

247 Réparation, Entretien

CORDONNERIE 956, AVE. CARTIER 522-4620
CONRAD BILODEAU Réparations générales



REPARATION DE VALISES de toutes sortes

1947 (3-10-8) 247

226 Extermination (vermine)

MATHIEU Extermination Enr. Spéc. spécialiste extermination, insectes, coquerelles, punaises, rats, souris. — 1451, 31ème Avenue, Québec. — Tél.: 522-1661 1454 20-6 (l.j.s. au 26-8) 226

MAHEU & MAHEU INC.

EXTERMINATION insectes, parasites, rongeurs nuisibles. Sanitation Vente d'insecticides, vaporisateurs 319 du Pont, Québec. 525-4755 Succursale: 505 Place Bégin, Rimouski. Tél.: 723-6630. 1457 26-6 (l.mer.v.s. au 16-8) 226

247 Réparation, Entretien

QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC. SERVICE & PIÉCES Laveuses, sècheuses, poêles et réfrigérateurs, toutes marques. 213 3ème Avenue, Québec — Tél.: 529-8479. 1968 (3-8) mar.j.s. au 10-10) 247

250 Réceptions - restaurants

AUBERGE Nouvelle Orléans, cuisine française et canadienne, bar-son et discothèque. Boul. Laurier coin Lavergne. Tél.: 651-2440 1918 28-7 (30 fs) 250

LE FIACRE receptions, mariages, réunions d'affaires, salons privés (maximum 60 personnes), 1156, Fournier, Ste-Foy. Tél.: 651-4055 1456 22-6 (l.mer.s. au 28-8) 250

256 Services divers

COUTURE - REPRISAGE - TRICOT Mme Léopold Paquet 80 de l'Esplanade, Apt 1-B, Québec. 1971 2-8 (12 fs) 256

Pour MERES célibataires, service social professionnel, consultation, placement, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec le directeur au Service Social aux parents non mariés, 43, d'Auteuil, Québec, C.P. 129, Haute-Ville — Tél.: 524-5181. 1453 29-6 (mar.j.s. au 5-9) 256



AUBE
ESTAMPES
PERMASTAMP
SCEAUX DE
CORPORATIONS
746, RACINE,
QUÉBEC
Tél.: 524-2783

1811 (20-7) (17-8) 256

340 Logements à louer (Banlieue)

Banlieue, Loretteville — Logements: 2-3 et 4 pièces, libres immédiatement. Tél.: 842-2938 — 842-4375. 1840 18-7 (30 fs) 340

341 Logements à louer

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE — 1½, 2½, 3½, 4½ pièces meublées au 640, St-Jean. — Tél.: 529-5038 1509 12-6 (60 fs) 341

392 Terrains demandés

TERRAIN DEMANDE Amateur de sport désire acheter terrain convenable à la chasse ou à la pêche. S'intéresse à acheter des terrains d'une superficie petite ou grande, sans bâtiment. S.V.P. envoyez les détails concernant dimension et autres informations à: J. Jones, B.P. 852, Station K, Toronto, Ontario. 1978 3-8 (s. au 26-7) 1975 392

408 Animaux

Chevaux à vendre. Tél.: 842-2938 — 842-4886. 2000 6-8 (30 fs) 408

132 Clavigraphes

E LACOULINE INC. 530, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-1535 — Clavigraphes Olympia. Vente, service, location machine à additionner. Ameublement de bureau. 1812 17-7 (30 fs) 432

UNDERWOOD

CLEMENT & CLEMENT, 555 boulevard Charest est, Québec. Tél.: 529-9244. Location, vente et réparation des machines à écrire et additionner. 1962 1-8 (30 fs) 432

435 Divers à vendre

Fer à vendre (poutres, etc.) — Tél.: 842-2938. 1999 6-8 (30 fs) 435

LA GALERIE D'ART, Ange-Gardien, 6766 avenue Royale, Ange-Gardien. — Tél.: 822-1503. 2002 6-8 (12 fs) 435

Etagères (ilôts) à vendre s'adresser au 920 Boul. des Capucins. 1894 23-7 (30 fs) 435

MARGARINE Golden et Cremex, \$13.50 la caisse, livraison comprise, bas-cuillottes, \$5.95 la douzaine, nouvelle marque Marie. Mme Bédard. 625-5782. 2001 6-8 (12 fs) 435

Montminy tapis — Vente, pose, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointement le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél.: 625-0913. 1799 15-7 (30 fs) 477

450 Machines à coudre

CENTRE SINGER, Place Fleur de Lys 529-5291
Vente, réparation, location, échange, estimation gratuite à domicile. 1950 31-7 (30 fs) 450

456 Matériaux de construction

MATÉRIAUX neufs et usages de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'abaime. Modern Plywood Ltée 74 BOUL. PIE-XI, Ville Belair. — Tél.: 842-1911 1810 17-7 (30 fs) 456

459 Meubles à vendre

Une visita n'engage à rien, ménage 3 pièces, meubler tous styles, pas d'administration. 626-1108, ou 626-7150. 1745 9-8 (30 fs) 459

459 Meubles à vendre

Membre de la chaîne d'ameublement PRESTIGE
glemeux Ltée
15 RUE ST-LOUIS
LEVIS
Tél.: 637-8821
60 ans d'expérience pour mieux vous servir

AMEUBLEMENT
DE LA QUALITÉ
DU CHOIX
DES PRIX
Facilité de paiement
DECORATION
APPAREILS
ELECTRIQUES
1636 8-7 (L.J.S. au 7-9) 459

465 Musique

Orgues
WURLITZER
&
THOMAS
ST-CYR & FRERE INC.
754, St-Joseph-Est, Québec
Tél.: 522-1233 — 522-1234
PLACE LAURIER
Tél.: 651-7384
1458 26-6 (l.mer.s. au 2-9) 465

(470) Pianos à vendre

Nouveau modèle, piano "futuriste", obène, Shumann, spécial vacances \$849. Tél.: 837-0816. 2035 9-8 (30 fs) 459

477 Tapis-tuiles-prélarts

RENOVATION GB Enr., tapis, prélarts, 118, Bertrand, Ste-Thérèse-de- Lisieux. — Tél.: 661-7654. 2023 9-8 (30 fs) 477

482 Timbres—Monnaies

ACHETERAIS de la monnaie en argent 1966 et moins, 10 cts, 25 cts, 50 cts, payons 50 à 100%. Argent 1967-1968 à 15%. Dollars 1935, 1936, 1937, 1938, 1946, à \$9, chacun. 1945 à \$45. 1947 à \$35. 1948 à \$310. Toutes autres dates 1967 et moins à \$2.10. U.S.A. cents 1959 et moins: \$1.25 pour une quantité de 100. Edouard Bawolak, 1100 St-Jean (sous-sol), Québec. Ouvert lundi à vendredi 9h à 5h. Samedi 9h à midi. Tél.: 694-1620 1977 4-8 (12 fs) 482

550 Hommes et femmes

Age minimum: 25 ans, pour service téléphonique. Demandez le Directeur du Personnel. S'adresser à: 302, 3e Avenue, Limoilou, Québec, entre 3h. et 5h. 1948 19-7 (30 fs) 550

590 Service domestique

Pour ouvrage général dans famille, bonnes conditions, chambre seule. Tél.: 527-4348 ou écrire au 985 des Braves, Québec. 1843 2-8 (30 fs) 590
Cuisinière demandée pour famille, bonnes conditions, chambre seule. Tél.: 527-4348 ou écrire au 985 des Braves, Québec. 1842 18-7 (30 fs) 590

705 Accessoires et pièces

MAINGUY Auto Parts, assortiment pièces usagées, vente d'autos usagées. Dépositaire de Moto-ski 2353, Notre-Dame, Ancienne-Lorette. Tél.: 872-1483. 1684 5-7 (V.S.D. au 8-9) 705

710 Autos à louer

Maverick 1971, impeccable, 42,000 milles, \$1475. Tél.: 527-5247. 2024 9-8 (12 fs) 711

711 Autos à vendre

REMPARTS
Location d'autos Inc.

Mobylettes, (\$10.00 - jour), Vega, Nova, Chevelle, Duster, à la journée à la semaine, au mois. Spéciaux longs voyages: 1 semaine et plus. L'autre compagnie à Québec, 188, St-Jean, Québec. — Tél.: 529-6362 et 529-4001 1249 31-7 (30 fs) 710 1813 18-7 (l.v.s. au 10-8) 711

- Honda -

Vente et service

AUCLAIR
AUTO & SPORT INC.

200 boul. Hamel O.,
Ville Vanier
681-8022

à loisir

UN SUPPLEMENT DE 32 PAGES

le dimanche dans
"à propos"

Horaire TV
Choix d'émissions
Cinéma
Reportages
Spectacles
Gastronomie



M. Paul Racine avait une mine fort réjouie, récemment au Château Frontenac, alors qu'il présentait à un groupe d'hommes d'affaires et d'hommes politiques de la région le président de QSP Ltée, la plus grosse compagnie au Québec dans l'achat de la ferraille et sa transformation en acier, M. Gerald J. Josephson. Cette compagnie, dont M. Racine est l'un des directeurs, a annoncé cette semaine un programme d'expansion de \$6 millions. Elle possède deux filiales à Québec, soit Gulf Iron & Metal Division et Steel Service Division.

La question de l'ONU :

Quelles seront les conséquences de la démission de Nixon sur la politique étrangère des USA

par ARTHUR GAVSHON
GENÈVE (AP) — Quelles seront les conséquences de la démission du président Nixon sur la politique étrangère des États-Unis? Telle est la question que chacun se pose parmi les représentants diplomatiques au siège européen de l'ONU à Genève.

D'une façon générale, les diplomates des pays communistes, dans des déclarations faites à titre privé, expriment l'opinion qu'il est probable qu'il faut s'attendre à un ralentissement, mais non pas à la fin, de la

politique de détente et de rapprochement entre l'Est et l'Ouest.

Ils expriment l'espoir que M. Henry Kissinger se rendra, comme il était prévu, en octobre à Moscou, pour la reprise des pourparlers soviéto-américains sur le SALT, le Proche-Orient, et d'autres problèmes internationaux importants.

De leur côté, les diplomates des pays de l'OTAN souhaitent que le départ de Nixon mette un point final à l'affaire du Watergate qui, estiment-ils, a pesé sur la politique étrangère des

États-Unis, et que la nouvelle administration américaine, sous l'égide du président Gerald Ford, lui donnera la cohérence et l'efficacité qui, à leur avis, lui manquaient dans des secteurs importants.

OPTIMISME
"Maintenant, peut-être, a déclaré un diplomate européen, nous assisterons au rétablissement de la confiance internationale dans la capacité des États-Unis à résoudre ses propres problèmes concernant l'inflation et les liquidités financières. Cela aura un effet encourageant pour le monde en-

tièr".

Tous, à l'Est comme à l'Ouest, sont d'accord pour estimer que la politique internationale américaine n'est pas la création d'un seul homme, fut-il le président.

M. Nixon n'a pas inventé la détente, a observé un diplomate de l'Est. Elle se serait produite même sans lui. "Nous n'avons jamais confondu un homme avec son pays, a observé un homme d'État de l'Ouest. La puissance des États-Unis est un fait patent, quel que soit leur président.

"Mais, a-t-il poursuivi, ce qui nous préoccupait, c'était que les décisions étaient apparemment bloquées, parce que M. Nixon avait en tête des questions autres que des problèmes vitaux pour les affaires de leurs proches alliés".

La réalité est que le scandale du Watergate a semblé

inciter M. Nixon et son administration à s'engager fortement dans des voies de politique mais explorées.

785 Service d'autos

Protec un vrai antirouille



331, RUE BOUFFARD
QUÉBEC 523-3532

1964 (3-10-17-24-31-8) 785



Le nouveau président des États-Unis, M. Gerald Ford accompagné de sa famille.
(téléphoto PA)

REMERCIEMENTS POUR FAVEUR OBTENUE



PRIERE EFFICACE A MARIE, REINE DES COEURS

O Marie, Reine des Cœurs, avocate des causes désespérées. Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous implorons de vous.

Regardez nos cœurs, nos besoins spirituels et temporels, vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ.

Nous promettons, si nous sommes exaucés d'aider à Vous faire connaître sous le vocable de "MARIE, REINE DES COEURS" et de chercher à répandre votre gloire céleste.

Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous vous implorons avec confiance de demander à Jésus notre guérison, notre pardon, notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Cœurs, entendez-nous. Nous avons confiance en vous.

O Marie, Reine des Cœurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous.

N.B. — Réciter cette prière 9 jours consécutifs, se confesser, et faire la sainte communion.

J.-C. Chaumont, P.A., V.G., Imprimatur

2025 10-8 (1 ts) R.F.O.

1817 19-7 (2 ts) Rem. P.O.

PAS DE PROBLEME CHEZ J.D. CHEVROLET




Henri Côté conseiller
J.-C. Fournier conseiller

PLUSIEURS DE CES VOITURES PORTENT LA GARANTIE WYNN'S 12 MOIS, 12.000 MILLES SUR LES PIÈCES DU MOTEUR TRANSMISSION ET DIFFÉRENTIEL.

1971 OLDSMOBILE	Delta, hard-top, 4 portes, 32.000 milles, stock 1299-A	\$2695.
1973 VEGA	Station-wagon, 25.897 milles, stock 1014-A garantie Wynn's	\$2500.
1971 FORD TORINO	Station-wagon, stock 2710-A	\$2550.
1974 NOVA	V-8 automatique, bas milage, stock 678-A	\$3800.
1973 PLYMOUTH	Fury II, hard-top, 2 portes, V-8 autom., servo-frein, servo-direction, radio, bas milage, stock 1518-A	\$3250.
1973 VEGA	Hatchback, 4 vitesses, 20.000 milles, stock 1090-A garantie Wynn's	\$2700.
1970 DUSTER	V-8 automatique, siège baquet, stock 2412-A	\$2250.
1972 GRAN TORINO	4 portes, stock 1113-A garantie Wynn's	\$2850.
1971 DATSUN	4 portes, manuelle, stock 1475-A garantie Wynn's	\$1350.
1971 VEGA	3 vitesses, stock X22-A garantie Wynn's	\$1550.

Plusieurs autres modèles de 1968 à 1974 Conditions de paiement très faciles

J.D. CHEVROLET OLDSMOBILE

565 Boul. Hamel 529-4564

2039 10-8 (1 ts) 711

711 Autos à vendre



Chez Laurentide... Nous en faisons gros pour vous donner satisfaction.

1970 PLYMOUTH	Fury II, Hard top, 2 portes, automatique, radio, servo-freins, servo-direction, très beau spécial	\$1350
1972 CORTINA	4 vitesses, radio, 29.000 milles	\$1200
1972 PINTO	Runabout, 4 vitesses, radio, reprise de finance	\$1200
1973 Pinto Sta.-wagon	radio, excellente condition, automatique	\$2550
1970 MUSTANG	Convertible, radio, automatique, servo-freins, servo-direction, Vive l'été	\$2250
1970 FALCON	Station-Wagon, radio, automatique, power-steering, recommandable pour de belles vacances	\$1350
1972 GRAND TORINO	Hard top, 2 portes, radio, automatique, servo-freins, servo-direction, très propre	\$2750

Plusieurs de nos voitures portent une garantie de 100% sur moteur, transmission et différentiel pour 30 jours

ouvert tous les soirs

LAURENTIDE

FORD - TORINO - MUSTANG - MAVERICK - PINTO
25 SUD, DORCHESTER, QUÉBEC / 525-8181

2036 10-8 (1 ts) 711

1972 METEOR	sédan, tout équipé, bleu marin	\$2250
1972 VEGA	Hatch back, transmission automatique, très propre rouge	\$1950
1970 FORD XL	Convertible, automatique, radio servo-freins, servo-direction, très beau spécial	\$1350
1972 TOYOTA Corona	Sédan, 4 vitesses, radio, à prix très spécial	\$750
1971 LTD SQUIRE	3 sièges bien équipés, la plus belle station sur le marché	\$2850
1972 CHEVROLET	Impala sedan, air climatisé	\$2450
1972 FORD	Station-Wagon, automatique, servo-freins, servo-direction, garantie	\$2650



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE TROIS-RIVIERES
No: 19-870
DANS LA COUR PROVINCIALE
CLEMENT BOISVERT
MEUBLES INC.
demandeur

vs
CLAUDE COTE
défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 22ème jour d'août 1974, à 11:00 heures de l'avant-midi, à 3510 boulevard Harvey, app. 3, Giffard, Qué. 5. Les dits biens consistent en: 1 stéréo "Phillips", 1 tapis, 1 téléviseur, etc. Le tout sera vendu suivant la loi. QUEBEC, le 10 août 1974.

JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE TROIS-RIVIERES
No: 19-870
IN THE PROVINCIAL COURT
CLEMENT BOISVERT
MEUBLES INC.
plaintiff

vs
CLAUDE COTE
defendant

LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause will be sold by public auction at 11:00 o'clock in the forenoon, on the August 22nd 1974, at 3510, Harvey Blvd., apt. 3, Giffard, Qué. 5. The said goods and chattels consist of: 1 "Phillips" stereo, 1 carpet, 1 television, etc. The whole will be sold according to law. QUEBEC, August 10th, 1974.

JEAN-MARIE PAYEUR, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 105-399
DANS LA COUR PROVINCIALE
ALPHONSE PARENT
demandeur

vs
PERFECTO METAL LTEE
défenderesse

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause seront vendus en justice, par encan public, le 20ème jour d'août 1974, à 10:00 heures de l'avant-midi, à 48 rue St-Paul, Québec, chez Couture Transport. Les dits biens consistent en: 1 table en métal, 1 machine à stencils "A.B.C.", 1 filière 4 tiroirs, etc. Le tout sera vendu suivant la loi. QUEBEC, le 10 août 1974.

JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 105-399
IN THE PROVINCIAL COURT
ALPHONSE PARENT
plaintiff

vs
PERFECTO METAL LTEE
defendant

LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause will be sold by public auction at 10:00 o'clock in the forenoon, on the August 20th 1974, at 48 St. Paul Street, Québec, at Couture Transport. The said goods and chattels consist of: 1 metal table, 1 "A.B.C." stencil's machine, 1 filing cabinet with 4 drawers, etc. The whole will be sold according to law. QUEBEC, August 10th 1974.

JEAN-MARIE PAYEUR, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 13-534
DANS LA COUR SUPERIEURE
BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA
demanderesse

vs
AMIT LUMBER COMPANY
défenderesse

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets de la défenderesse, saisis en cette cause en vertu d'un bref d'Exécution De Bonis, seront vendus en justice en vertu du dit bref, le 22ème jour d'août 1974, à 10:00 heures de l'avant-midi, à: rue St-Georges, Manseau, cte Lotbinière. Les dits biens meubles et effets consistent en: environ 1,500,000 pieds de bois de qualités diverses. Le tout suivant la loi. QUEBEC, le 10 août 1974.

A. BLAIS, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 13-534
IN THE SUPERIOR COURT
BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA
plaintiff

vs
AMIT LUMBER COMPANY
defendant

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the defendant seized in this cause in virtue of a writ of Execution De Bonis will take place in virtue of the same writ, at 10:00 o'clock in the forenoon, on the 22nd day of August 1974, at: rue St-Georges, Manseau, cte Lotbinière, Qué. The said moveables and chattels consisting in: about 1,500,000 feet of wood (different qualities). The whole according to law. QUEBEC, August 10th, 1974.

A. BLAIS, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 200-02-000533-749
DANS LA COUR PROVINCIALE
YVES DUFRESNE
demandeur

vs
LES PLASTIQUES
IMPACTE INC.
défenderesse

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 20ème jour d'août 1974, à 11:00 heures de l'avant-midi, à 1159 rue St-Vallier ouest, Québec. Les dits biens consistent en: 1 machine à écrire "IBM", 1 filière 4 tiroirs, 1 petit bureau, etc. Le tout sera vendu suivant la loi. QUEBEC, le 10 août 1974.

MARC-R. GAGNON, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 200-02-000533-749
IN THE PROVINCIAL COURT
YVES DUFRESNE
plaintiff

vs
LES PLASTIQUES
IMPACTE INC.
defendant

LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause will be sold by public auction at 11:00 o'clock in the forenoon, on the August 20th 1974, at 1159 St. Vallier street, Québec (west). The said goods and chattels consist of: 1 "IBM" typewriter, 1 filing cabinet with 4 drawers, 1 little desk, etc. The whole will be sold according to law. QUEBEC, August 10th, 1974.

MARC-R. GAGNON, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 83-466
DANS LA COUR PROVINCIALE
ERNEST DUCHESNE
demandeur

vs
JEAN-PAUL OUELLET
défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 22ème jour d'août 1974, à 10:00 heures de l'avant-midi, à 77 rue Myramont, Neuchâtel, P.Q. Les dits biens consistent en: 1 téléviseur "Admiral", 21 pouces, 1 "A.B.C.", 1 filière 4 tiroirs, etc. Le tout sera vendu suivant la loi. QUEBEC, le 10 août 1974.

ALAIN COULOMBE, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 83-466
IN THE PROVINCIAL COURT
ERNEST DUCHESNE
plaintiff

vs
JEAN-PAUL OUELLET
defendant

LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause will be sold by public auction at 10:00 o'clock in the forenoon, on the August 22nd 1974, at 77, Myramont street, Neuchâtel, P.Q. The said goods and chattels consist of: 1 "Admiral" television, 21 inches. The whole will be sold according to law. QUEBEC, August 10th 1974.

ALAIN COULOMBE, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 20-720
DANS LA COUR SUPERIEURE
LA COMMISSION DES
ACCIDENTS DU TRAVAIL
DE QUEBEC
demanderesse

vs
YVON GARNEAU
défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias De Bonis seront vendus en justice en vertu du dit bref, le 22 août 1974, à 10:00 heures de l'avant-midi, à 3130, Baquerville, Les Saules, Québec. Les dits biens meubles et effets consistent en: téléviseur couleur, divan, fauteuil, stéréo, etc. Le tout suivant la loi. QUEBEC, le 10 août 1974.

A. BLAIS, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 20-720
IN THE SUPERIOR COURT
LA COMMISSION DES
ACCIDENTS DU TRAVAIL
DE QUEBEC
plaintiff

vs
YVON GARNEAU
defendant

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the defendant seized in this cause in virtue of a writ of Fieri Facias De Bonis will take place in virtue of the same writ, at 10:00 o'clock in the forenoon, on the 22nd day of August 1974, at 3130, Baquerville, Les Saules, Québec. The said moveables and chattels consisting in: colour television, divan, armchair, stereo, etc. The whole according to law. QUEBEC, August 10th, 1974.

A. BLAIS, B.S.C.



Le moins qu'on puisse dire, c'est que les cadets de l'armée en Ontario ne sont pas homogènes. La scène a été croquée avant le départ des jeunes garçons pour le camp Ipperwash près de London. (téléphoto PC)

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 200-02-000533-74
DANS LA COUR PROVINCIALE
WOOLCO LIMITEE
demanderesse

vs
JEAN-EUDES BOUDREAU
défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 23ème jour d'août 1974, à 10:00 heures de l'avant-midi, à 6985, 7ème Avenue est, Charlebourg, Qué. 7. Les dits biens consistent en: 1 téléviseur couleur "Panasonic", 1 réfrigérateur "Frigidaire", 1 congélateur. Le tout sera vendu suivant la loi. QUEBEC, le 10 août 1974.

ALAIN COULOMBE, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 200-02-000533-74
IN THE PROVINCIAL COURT
WOOLCO LIMITEE
plaintiff

vs
JEAN-EUDES BOUDREAU
defendant

LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause will be sold by public auction at 10:00 o'clock in the forenoon, on the August 23rd, 1974, at 6985, 7th Avenue east, Charlebourg, Qué. 7. The said goods and chattels consist of: 1 "Panasonic" color television, 1 "Frigidaire" refrigerator, 1 congelator. The whole will be sold according to law. QUEBEC, August 10th, 1974.

ALAIN COULOMBE, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 20-766
DANS LA COUR SUPERIEURE
LA COMMISSION DES
ACCIDENTS DU TRAVAIL
DE QUEBEC
demanderesse

vs
JULIEN-MARC LESSARD
défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias De Bonis seront vendus en justice en vertu du dit bref, le 23 août 1974, à 10:00 heures de l'avant-midi, à 1665 boulevard Talbot, Notre-Dame des Laurentides. Les dits biens meubles et effets consistent en: téléviseur couleur, divan, fauteuil, lessiveuse automatique, sècheuse automatique, automobile "Chevrolet", etc. Le tout suivant la loi. QUEBEC, le 10 août 1974.

A. BLAIS, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 20-766
IN THE SUPERIOR COURT
LA COMMISSION DES
ACCIDENTS DU TRAVAIL
DE QUEBEC
plaintiff

vs
JULIEN-MARC LESSARD
defendant

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the defendant seized in this cause in virtue of a writ of Fieri Facias De Bonis will take place in virtue of the same writ, at 10:00 o'clock in the forenoon, on the 23rd day of August 1974, at 1665 Talbot Blvd., Notre-Dame des Laurentides, Qué. The said moveables and chattels consisting in: colour television, divan, armchair, automatic wash machine, automatic airdryer, auto "Chevrolet", etc. The whole according to law. QUEBEC, August 10th, 1974.

A. BLAIS, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT D'ARTHBASCA
No: 415-02-000448-74
DANS LA COUR PROVINCIALE
VIDAL TIRE &
ACCESSOIRES INC.
demanderesse

vs
AMBULANCE LAPALME
& FILS LTEE
défenderesse

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause en vertu d'un bref d'Exécution De Bonis seront vendus en justice en vertu du dit bref, le 20 août 1974, à 10:00 heures de l'avant-midi, à 315 rue Jeanne-D'Arc, Québec. Les dits biens meubles et effets consistent en: véhicule ambulance "Dodge". Le tout suivant la loi. QUEBEC, le 10 août 1974.

A. BLAIS, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT D'ARTHBASCA
No: 415-02-000448-74
IN THE PROVINCIAL COURT
VIDAL TIRE &
ACCESSOIRES INC.
plaintiff

vs
AMBULANCE LAPALME
& FILS LTEE
defendant

LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the defendant seized in this cause in virtue of a writ of Execution De Bonis will take place in virtue of the same writ, at 10:00 o'clock in the forenoon, on the 20th day of August 1974, at 315 Jeanne-D'Arc st., Québec. The said moveables and chattels consisting in: Motor Ambulance "Dodge". The whole according to law. QUEBEC, August 10th, 1974.

A. BLAIS, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 200-02-002418-74
DANS LA COUR PROVINCIALE
CAISSE POPULAIRE
ST-LOUIS DE PINTENDRE
demanderesse

vs
CHARLES-HENRI DUMONT
défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 20ème jour d'août 1974, à 11:00 heures de l'avant-midi, à 7 rue Couillard, Lauzon, cte Lévis, P.Q. Les dits biens consistent en: 1 téléviseur couleur "Electrohome", 1 mobilier de salon 2 morceaux, etc. Le tout sera vendu suivant la loi. QUEBEC, le 10 août 1974.

J.-CLAUDE LEGARE, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 200-02-000533-74
IN THE PROVINCIAL COURT
CAISSE POPULAIRE
ST-LOUIS DE PINTENDRE
plaintiff

vs
CHARLES-HENRI DUMONT
defendant

LEGAL NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause will be sold by public auction at 11:00 o'clock in the forenoon, on the August 20th, 1974, at 7, Couillard street, Lauzon, cte Lévis, P.Q. The said goods and chattels consist of: 1 "Electrohome" color television, 1 living room set 2 pieces, etc. The whole will be sold according to law. QUEBEC, August 10th, 1974.

J.-CLAUDE LEGARE, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 200-18-000245-74
DANS LA COUR SUPERIEURE
LA COMMISSION DES
ACCIDENTS DU TRAVAIL
DE QUEBEC
demanderesse

vs
JEAN-YVES DUMAIS
défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias De Bonis seront vendus en justice en vertu du dit bref, le 22 août 1974, à 10:00 heures de l'avant-midi, à 8120 Place Beau Site, Charlebourg, Qué. Les dits biens meubles et effets consistent en: téléviseur couleur, divan, fauteuil, lessiveuse automatique, sècheuse automatique, etc. Le tout suivant la loi. QUEBEC, le 10 août 1974.

A. BLAIS, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 200-18-000245-74
IN THE SUPERIOR COURT
LA COMMISSION DES
ACCIDENTS DU TRAVAIL
DE QUEBEC
plaintiff

vs
JEAN-YVES DUMAIS
defendant

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the defendant seized in this cause in virtue of a writ of Fieri Facias De Bonis will take place in virtue of the same writ, at 10:00 o'clock in the forenoon, on the 22nd day of August 1974, at 8120 Place Beau Site, Charlebourg, Qué. The said moveables and chattels consisting in: colour television, divan, armchairs, automatic wash machine, automatic airdryer, etc. The whole according to law. QUEBEC, August 10th, 1974.

A. BLAIS, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 69-299
DANS LA COUR PROVINCIALE
CAISSE POPULAIRE
DE NEUFCHATEL
demanderesse

vs
JEAN-GUY ROBITAILLE
défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias De Bonis seront vendus en justice en vertu du dit bref, le 22 août 1974, à 10:00 heures de l'avant-midi, au 38 Place du Paysan, St-Romuald. Les dits biens meubles et effets consistent en: automobile de marque Dodge, pupitre, machine à écrire, lessiveuse, sècheuse, congélateur, laveuse de vaisselle, téléviseur, etc. Le tout sera vendu suivant la loi. QUEBEC, le 10 août 1974.

GREGOIRE ROYER, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 69-299
IN THE PROVINCIAL COURT
CAISSE POPULAIRE
DE NEUFCHATEL
plaintiff

vs
JEAN-GUY ROBITAILLE
defendant

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the defendant seized in this cause in virtue of a writ of Fieri Facias De Bonis will be sold by public auction in virtue of the same writ at 10:00 o'clock in the forenoon, on the 22nd day of August 1974, at 38 Place du Paysan, St-Romuald. The said moveables and chattels consisting in: Auto Dodge, desk, typewriter, wash machine, airdryer machine, congelator, dishes wash machine, television, etc. The whole will be sold according to law. QUEBEC, August 10th, 1974.

GREGOIRE ROYER, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 200-18-000273-746
DANS LA COUR SUPERIEURE
LA COMMISSION DES
ACCIDENTS DU TRAVAIL
DE QUEBEC
demanderesse

vs
YVON LAROCHE
défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias De Bonis seront vendus en justice en vertu du dit bref, le 22 août 1974, à 10:00 heures de l'avant-midi, à 893 boulevard Couture, Neuchâtel, Qué. Les dits biens meubles et effets consistent en: téléviseur, lessiveuse automatique, sècheuse automatique, piano, etc. Le tout suivant la loi. QUEBEC, le 10 août 1974.

A. BLAIS, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 200-18-000273-746
IN THE SUPERIOR COURT
LA COMMISSION DES
ACCIDENTS DU TRAVAIL
DE QUEBEC
plaintiff

vs
YVON LAROCHE
defendant

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is given that the sale of the goods and chattels of the defendant seized in this cause in virtue of a writ of Fieri Facias De Bonis will take place in virtue of the same writ, at 10:00 o'clock in the forenoon, on the 22nd day of August 1974, at 893 Couture Blvd., Neuchâtel, Qué. The said moveables and chattels consisting in: television, automatic wash machine, automatic airdryer, piano, etc. The whole according to law. QUEBEC, August 10th, 1974.

A. BLAIS, B.S.C.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 550-02-001147-74
DANS LA COUR PROVINCIALE
GEORGES FRAPPIER
demandeur

vs
YVON HUBERT
défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias De Bonis seront vendus en justice par encan public, à 10:00 heures de l'avant-midi, le 20ème jour d'août 1974, au 38 Place du Paysan, St-Romuald. Les dits biens meubles et effets consistent en: automobile de marque Dodge, pupitre, machine à écrire, lessiveuse, sècheuse, congélateur, laveuse de vaisselle, téléviseur, etc. Le tout sera vendu suivant la loi. QUEBEC, le 10 août 1974.

GREGOIRE ROYER, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 550-02-001147-74
IN THE PROVINCIAL COURT
GEORGES FRAPPIER
plaintiff

vs
YVON HUBERT
defendant

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is given that the goods and chattels of the defendant seized in this cause in virtue of a writ of Fieri Facias De Bonis will be sold by public auction in virtue of the same writ at 10:00 o'clock in the forenoon, on the 20th day of August 1974, at 38 Place du Paysan, St-Romuald. The said moveables and chattels consisting in: Auto Dodge, desk, typewriter, wash machine, airdryer machine, congelator, dishes wash machine, television, etc. The whole will be sold according to law. QUEBEC, August 10th, 1974.

GREGOIRE ROYER, B.S.C.

Près de \$500 de plus pour se procurer un véhicule GM 1975

DETROIT (P.A.) — General Motors a annoncé, vendredi, que les prix de ses voitures et camions de modèle

1975 seront en moyenne de \$480 plus élevés que ceux de 1974, lorsqu'ils seront offerts en vente en septembre, aux États-Unis.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 200-12-011619-740
COUR SUPÉRIEURE
(Divorces)
LISE FOURNEL,
135, 47ème Rue est, app. 2
Charlesbourg, P.Q.
requérante

vs
REAL BEAUDOIN,
autrefois de Québec, maintenant de lieux inconnus, intime

ORDONNANCE
La Cour ordonne à l'intimé, Real Boudoin, de comparaître dans un délai de (40) quarante jours à compter de la date de la présente publication de la présente ordonnance dans le journal "à propos" (2 fois).

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Québec, Palais de Justice, 12 rue St-Louis, Québec.

A Québec, le 25 juillet 1974.
MAURICE BAZIN
Registraire des divorces

PROVINCE DE QUEBEC
Municipalité de
VILLENEUVE

Aux Contribuables de la
soudite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la soudite municipalité, QUE: — Le Conseil, à son assemblée régulière, tenue le 25ème jour du mois d'août 1974, a adopté le règlement numéro 250 relatif à des travaux de voirie sur la route des Trois-Sauts Sud et Nord pour un emprunt de \$35,000.00, le règlement numéro 249 pour l'achat d'une auto-pompe et accessoires pour un emprunt de \$65,000.00.

Avis public est aussi donné que ces règlements sont actuellement déposés au bureau du secrétaire-trésorier, en l'hôtel de ville, ou toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures du bureau.

Avis public est en outre donné qu'une assemblée des personnes inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaires d'immeubles imposables et, s'il s'agit de personnes physiques qui sont majeures et possèdent la citoyenneté canadienne, est par les présentes convoquée et sera tenue le 19ème jour du mois d'août 1974 de sept heures du soir (7:00 h. p.m.) à neuf heures du soir (9:00 h. p.m.) en l'hôtel de ville et où là et alors lesdits règlements seront soumis aux dires et objections et pris par eux en considération conformément à la loi.

DONNE À VILLENEUVE, ce 6^e jour d'août 1974.
DANIEL LECLERC
Secrétaire-Trésorier

PROVINCE DE QUEBEC
Municipality of
VILLENEUVE

To the Ratepayers of the
aforesaid Municipality

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN by the undersigned, Secretary-Treasurer of the aforesaid Municipality, THAT: — The Council at a special meeting held August 5th, 1974, has adopted bylaw number 250 concerning a loan in the amount of \$35,000.00 for certain road work on the Trois-Sauts South and North, also the bylaw number 249 for a loan in the amount of \$65,000.00 for a fire pump with the equipment.

Public notice is also given that these bylaws are presently on deposit at the office of the secretary-treasurer at the City Hall where interested persons may take cognizance thereof during office hours.

Public notice is also given that a public meeting of persons inscribed on the evaluation roll in force in the town of Villeneuve as owners of taxable property and if they be of legal age, of sounder mind and be Canadian citizens are hereby convened the 19th day of August 1974, from 7:00 h. p.m. to 9:00 h. p.m. at the City Hall, Villeneuve when said bylaws will be submitted for their approval conforming to the law.

GIVEN AT VILLENEUVE, this 6th day of August, 1974.
DANIEL LECLERC
Secretary-Treasurer

Cette augmentation, explique la hausse de \$130 du prix de l'équipement de contrôle de l'émission des gaz et l'augmentation de \$350 — soit de 7 pour cent — des coûts d'opération.

En septembre dernier, GM n'avait augmenté le prix de ses véhicules que de \$73 en moyenne, comparativement à l'année précédente.

Toutefois, cette augmentation de \$480 est de \$34 inférieure à celle de \$534 que General Motors avait imposé sur les prix de ses modèles 1974 durant toute l'année au cours de laquelle ils ont été vendus.

Dans une lettre aux concessionnaires de la société, le vice-président de GM

chargé des ventes, M. Mack Worden, dit:

"Nous réalisons que nos prix pour 1975 sont considérablement augmentés, mais nous n'avons pas le choix, car les matériaux et la main-d'œuvre coûtent de plus en plus cher, et nous n'avons presque pas de contrôle là-dessus".

M. Worden explique que l'augmentation de \$130 causée par l'installation d'équipement anti-pollution est inévitable: "C'est ce qu'il va en coûter à la société pour se conformer aux règlements édictés par le gouvernement pour 1975".

FORD MOTOR

Pour sa part, Ford Motor Co. a indiqué le mois dernier que le prix de gros de ses modèles 1975 augmenterait de huit pour cent. Mais la société, qui avait augmenté de \$22 en moyenne le prix de ses modèles 1974 au cours de l'année qui vient de s'écouler, a fait remarquer que les augmentations prévues pour septembre 1975 pourraient changer selon les conditions du marché lorsque ses modèles '75 seront mis en vente.



AVIS PUBLIC

CANADA,
PROVINCE DE
QUEBEC,
CITE DE SILLERY

AVIS DE
PROMULGATION DU
REGLEMENT NO 755

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné, qu'à sa séance spéciale du 23 mai 1974, le Conseil Municipal de la Cité de Sillery a adopté le règlement numéro 755 décrétant un emprunt de \$25,000.00 pour travaux de construction de bordure de rue et de pavage dans l'avenue Belcourt et pour l'installation de poteaux métalliques pour l'éclairage de cette rue.

Le dit règlement a été approuvé par les personnes majeures inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaires d'immeubles imposables situés en bordure de l'avenue Belcourt et possédant la citoyenneté canadienne le 4 juin 1974, par la Commission Municipale du Québec le 12 juillet 1974 et par le Ministère des Affaires Municipales le 12 juillet 1974.

Le dit règlement numéro 755 est déposé à mon bureau où les intéressés peuvent le consulter.

LE GREFFIER,
GEORGES GRAVEL,
Sillery, 5 août 1974



AVIS PUBLIC

CANADA,
PROVINCE DE
QUEBEC,
CITE DE SILLERY

AVIS DE
PROMULGATION DU
REGLEMENT NO 752

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné, qu'à sa séance générale du 6 mai 1974, le Conseil Municipal de la Cité de Sillery a adopté le règlement numéro 752 décrétant un emprunt de \$350,000 pour travaux de revêtement bitumineux. Le dit règlement a été approuvé par les personnes inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaires d'immeubles imposables et possédant la citoyenneté canadienne le 16 mai 1974, par la Commission Municipale le 12 juillet 1974 et par le Ministère des Affaires Municipales le 12 juillet 1974.

Le dit règlement numéro 752 est déposé à mon bureau où les intéressés peuvent le consulter.

LE GREFFIER,
GEORGES GRAVEL,
Sillery, 5 août 1974

Pétrofina accuse des profits intéressants

MONTREAL PC — La société Petrofina Canada Ltd. annonce que ses revenus nets pour les six premiers mois de 1974 se sont élevés à \$12,385,000 ou \$1.24 l'action, comparativement à \$10,886,000 ou \$1.09 l'action durant la période correspondante l'année dernière.

Dans un communiqué émis vendredi la firme révèle également que les liquidités provenant de ses opérations ont atteint \$22,584,000 ou \$2.26 l'action, contre \$19,729,000 ou \$1.97 l'action au cours de la première moitié de 1973.

Selon le rapport, le chiffre de ces revenus traduirait la mise en place d'une compatibilité différée des impôts, et les chiffres des années dernières ont été révisés en fonction de ce nouveau mode de calcul.

Petrofina précise de plus que ses revenus ont été affectés par le prix du baril de pétrole en provenance du Proche-Orient, qui a presque triplé depuis l'année dernière.

La société annonce également que les conflits ouvriers dans la construction ont retardé les travaux sur le chantier de sa nouvelle raffinerie dans l'est de la métropole et qu'en conséquence ses réserves pétrolières se trouvent dangereusement réduites.



CITE DE SILLERY

AVIS PUBLIC

CANADA,
PROVINCE DE
QUEBEC,
CITE DE SILLERY

AVIS DE
PROMULGATION DU
REGLEMENT NO 756

AVIS PUBLIC, est, par les présentes donné, qu'à sa séance spéciale du 23 mai 1974, le Conseil Municipal de la Cité de Sillery a adopté le règlement numéro 756 décrétant un emprunt de \$80,000.00 pour travaux d'égoût dans les rues Ploermeil, William, Laigne et Chemin St-Louis.

Le dit règlement a été approuvé par les personnes majeures inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaires d'immeubles imposables et possédant la citoyenneté canadienne le 4 juin 1974, par la Commission Municipale le 12 juillet 1974 et par le Ministère des Affaires Municipales le 12 juillet 1974.

Le dit règlement numéro 756 est déposé à mon bureau où les intéressés peuvent le consulter.

LE GREFFIER,
GEORGES GRAVEL,
Sillery, 5 août 1974

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 200-02-004956-746
DANS LA COUR PROVINCIALE
DANIEL BARBEAU, pilote,
domicilié au 6, Parc Garnier,
Loretteville, district de Québec
demandeur

vs
MAURICE DION, autrefois de
11303 rue Caron, à
Montréal nord
défendeur

ORDONNANCE

Il est, par les présentes, ordonné au défendeur de comparaître personnellement ou par le ministère de son procureur, au Greffe de la Cour Provinciale, du district de Québec, et ce, dans un délai de UN MOIS à compter de la première publication du présent ordre dans deux journaux publiés dans ce district: l'un en français et l'autre en anglais, soit "à propos" et le "Chronique Télégraph".

Prenez AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au dit Greffe à votre intention.

BUREAU DU GREFFIER,
à QUEBEC, le 5 août 1974.
PATRICK TREMBLAY
G.A.C.P.O.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: 200-12-011664-746
COUR SUPÉRIEURE
(Divorces)
SIMONE DEMERS,
2068, 1ère Avenue, Québec
requérante

vs
RAYMOND ROY,
adresse inconnue
intimé

ORDONNANCE

La Cour ordonne à l'intimé Raymond Roy de comparaître dans un délai de (40) quarante jours à compter de la date de la présente publication de la présente ordonnance dans le journal "à propos" publié en français, (2) deux fois.

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Québec, Palais de Justice, 12 rue St-Louis, Québec.

A Québec, le 26 juillet 1974.
MAURICE BAZIN
Registraire des divorces

AVIS

PRENEZ AVIS que Transport d'Anjou Inc. C.P. 430, Rivière du Loup, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation spéciale suivante:

Location à long terme (5 ans) de Transport International Pool Québec Ltée dossier 782 DY-2. Les remorques de marque Trail Mobile 1974 dont les numéros de série sont les suivantes: 1-208-006, 1-208-007, 1-208-008, 46-0011, 46-0013, 46-0014.

Toute personne intéressée peut s'opposer à cette demande dans les (4) jours suivant la première parution dans ce journal.

Transport d'Anjou Inc.

J.-G. Delagrave Olivier Semsén

Barry & McManamy
Courtiers en valeurs

Membres de la
Bourse de Montréal
et de la
Bourse Canadienne.

132 RUE ST-PIERRE, QUEBEC — TEL.: 692-1262

**VENTE
SERVICE
REPARATION**

Représentant autorisé
des compresseurs
BRUNNER
DE-VILBISS
WEBSTER

LE CENTRE DU COMPRESSEUR ENR.
449 est, boul. Charest, Qué. Tél.: 522-3658

Transports Transport
Canada Canada Région des Laurentides
Marine Marine District de Québec

AVIS A LA NAVIGATION

Numéro: Q-49 Le 24 juillet 1974

FLEUVE ST-LAURENT, RIVE NORD
POINTE DES MONTS A RIVIERE SAGUENAY
BETSAMITES (BERSIMIS)

Feux à être supprimés

On projette de supprimer définitivement, le 1er novembre 1974, les feux d'alignement de Betsamites (Bersimis), nomenclature des feux "Atlantique 1974" No 1727 — 1728 (48° 56' 09" N., 68° 38' 29" W. env.).

Toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations par écrit au soussigné. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

Carte (qui sera touchée) 1210.

JACQUES AUGER,
Gérant de District,
Service de la Marine,
101, boul. Champlain,
Québec — Qué.
G1K 4H9

MONTREAL

TITRES LES PLUS ACTIFS

TITRES	Ventes	haut	bas	ferm.	chg.
Verdun Ind	4500	27 1/2	27	27	+ 1/2
Imp Oil A	2000	23 1/2	23	23	+ 1/2
Can Hydro	1000	22 1/2	22	22	+ 1/2
Stirling A	1000	21 1/2	21	21	+ 1/2
Quebecor	1000	20 1/2	20	20	+ 1/2
Cross W.B.	2000	19 1/2	19	19	+ 1/2
Dom Text	2000	18 1/2	18	18	+ 1/2
Int Nickel	2000	17 1/2	17	17	+ 1/2
Ambassa Div	2000	16 1/2	16	16	+ 1/2

MINES

TITRES	Ventes	haut	bas	ferm.	chg.
N.A. Asbest	2000	15 1/2	15	15	+ 1/2
Montréal	2000	14 1/2	14	14	+ 1/2
Golden Br	2000	13 1/2	13	13	+ 1/2
C Imp Min	2000	12 1/2	12	12	+ 1/2

COTATIONS INDUSTRIELLES

TITRES	Ventes	haut	bas	ferm.	chg.
Alcan	2400	20 1/2	20	20	+ 1/2

Algonquin St	1000	20 1/2	20	20	+ 1/2
Astral	1000	19 1/2	19	19	+ 1/2
Bank Mtl	2000	18 1/2	18	18	+ 1/2
Bank Ntl	2000	17 1/2	17	17	+ 1/2
Bank CN	2000	16 1/2	16	16	+ 1/2
Bj Pw Can	2000	15 1/2	15	15	+ 1/2
Bell Canad	2000	14 1/2	14	14	+ 1/2
BM RT u	2000	13 1/2	13	13	+ 1/2
Bombardier	2000	12 1/2	12	12	+ 1/2
Borland C	2000	11 1/2	11	11	+ 1/2
BP Can	2000	10 1/2	10	10	+ 1/2
Brcan a	2000	9 1/2	9	9	+ 1/2
BC Forest P	2000	8 1/2	8	8	+ 1/2
Bellco	2000	7 1/2	7	7	+ 1/2
Can Com L	2000	6 1/2	6	6	+ 1/2
C Arena	2000	5 1/2	5	5	+ 1/2
C Cel	2000	4 1/2	4	4	+ 1/2
C Hydro	2000	3 1/2	3	3	+ 1/2
C Im	2000	2 1/2	2	2	+ 1/2
CL	2000	1 1/2	1	1	+ 1/2
CL Pow p	2000	1 1/2	1	1	+ 1/2
C Javin	2000	1 1/2	1	1	+ 1/2
C Marconi	2000	1 1/2	1	1	+ 1/2
CP	2000	1 1/2	1	1	+ 1/2

Can Tire A	2000	1 1/2	1	1	+ 1/2
C Utl	2000	1 1/2	1	1	+ 1/2
CPLD	2000	1 1/2	1	1	+ 1/2
CPLD	2000	1 1/2	1	1	+ 1/2
CPLD	2000	1 1/2	1	1	+ 1/2
CPLD	2000	1 1/2	1	1	+ 1/2
CPLD	2000	1 1/2	1	1	+ 1/2
CPLD	2000	1 1/2	1	1	+ 1/2
CPLD	2000	1 1/2	1	1	+ 1/2
CPLD	2000	1 1/2	1	1	+ 1/2

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

FRUITS

Bleuets: \$6.00 pour 12 chopines; \$8.00 le 11 pintes.

Framboises: \$7.00 à \$8.00 12 chopines.

Groseilles: \$7.25 à \$7.50 pour 12 chopines.

Pommes: MacIntosh, \$7.00, à \$7.50 le boisseau; Cloves \$5.00 le boisseau; jaunes transparentes, \$4.00 à \$5.00 le boisseau.

Aubergines: \$6.00 le minot.

Betteraves: \$1.00 pour 12 paquets; \$4.00 pour 50 lbs.

B'té d'Inde: .55 à .60 la doz.

Brocoli: \$4.00 à \$4.50 pour 12 paquets.

Carottes: \$1.00 pour 12 paquets; mini-carottes, \$4.00 pour 20 cellos de 12 onces, \$4.00 pour les sacs de 50 lbs.

Céleri: \$5.00 à \$6.00 le 24.

Choux verts: \$1.50 à \$1.75 pour 16; rouges, \$2.00 la doz.

Choux chinois: \$4.50 la doz.; Savoie \$3.00 à \$3.75 la doz.

Choux-fleurs: \$5.00 à \$5.50 la doz.

Chicorée-escalotte: \$1.75 à \$2.00 pour 12.

Ciboullette: \$1.50 la doz. de paquets.

Concombres: \$5.00 à \$6.00 pour six doz.

Courges Zucchini: \$1.75 à \$2.00 le 20 lbs.

Echalotes: \$0.75 la doz. de paquets.

Fèves: jaunes, \$3.00 à \$3.50 pour 20 'bs; vertes, \$3.00 à \$3.50 pour 20 'bs.

Gourganes: \$3.00 le 25 lbs.

Laitue: frisée \$1.75 à \$2.00 pour 24; Bostonet Romaine, \$2.25 à \$2.50 pour 16; iceberg, \$3.50 à \$4.00 pour 18.

Persil: \$1.00 pour 12 paquets.

Piments: verts, \$5.00 à \$6.00 le minot.

Poireaux: \$1.00 à \$1.25 la doz.

Pommes de terre: nouvelles, \$1.75 à \$2.00 le 50 lbs.

Radis: \$3.50 à \$4.00 pour 3 doz. de paquets; \$3.25 à \$3.50 pour 30 cellos de 6 oz.

Rutabaga: \$3.50 à \$3.75 le 50 lbs.

Tomates: rouges de champ: \$4.00 à \$4.25 le 20 lbs; roses de champ: \$4.50 à \$4.75 le 20 lbs.

DIVIDENDES

Les dividendes sont trimestriels, à moins d'avis contraire.

Gulf Oil Canada Ltd., 20 cents le 1er oct. Aux actionnaires inscrits le 30 oct.

Jannock Corp. Ltd., spécial, 10.625 cents, hausse de 2.125 cents; 6 p.c., classe B, 30 cents; classe D, 12.5 cents, hausse de 2.5 cents; tous payables le 1er oct. aux actionnaires inscrits le 10 sept.; \$1.20, classe A, 30 cents, le 2 janv. aux actionnaires inscrits le 12 déc.; priv. à 6 p.c., 1ère série, \$1.50, le 16 sept. aux actionnaires inscrits le 26 août.

Laurentide Financial Corp. Ltd., 12 1-2 cents; priv. à \$1.40, 35 cents; priv. à \$2.50 cents; les trois le 30 sept. aux actionnaires inscrits le 9 sept.; priv. à 6 1-4 p.c., 31 1-4 cents, le 31 oct. aux actionnaires inscrits le 11 oct.; priv. à \$1.25, 31 1-4 cents, le 1er sept. aux actionnaires inscrits le 9 août.

Maritime Electric Co. Ltd., 15 cents le 1er oct. aux actionnaires inscrits le 18 sept.

Mindustrial Corp. Ltd., 12 1-2 cents, le 30 sept. aux actionnaires inscrits le 16 sept.

Newfoundland Telephone Co. Ltd., priv. à 7 1-4 p.c., 36 1-4 cents, le 14 sept. aux actionnaires inscrits le 31 août.

Union Acceptance Corp. Ltd., 1er priv. à 6 1-4 p.c., série A, 78 1-8 cents; 1er priv. à 6 1-4 p.c., série B, 78 1-8 cents; 1er priv. à 6 p.c., série C, 75 cents; tous payables le 1er nov. aux actionnaires inscrits le 11 oct.

Céréales

Il y a eu relativement peu d'activité, hier, dans le secteur agricole à la Bourse des denrées de Winnipeg, et les prix y ont fléchi.

À la fermeture, le seigle et certains oléagineux reprenaient une partie du terrain qu'ils avaient perdu plus tôt dans la journée, mais ils se trouvaient considérablement plus bas qu'à la clôture la veille, et les autres denrées agricoles régressaient elles aussi.

Le virement jeudi a été de 1,932,000 boisseaux de colza, de 358,000 de lin, de 207,000 de blé d'engraisement, de 4,033,000 d'orge, de 507,000 d'avoine et de 812,

Bénéfices nets

British Columbia Telephone Co., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$11,634,000—\$2.70 l'action, contre \$10,450,000—\$2.33.

Les Ciments Lafarge du Canada, pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$6,052,000—29 cents l'action, contre \$6,069,000—35 cents.

Canadian International Power Co. Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$7,241,000—\$1.25 l'action, contre \$7,342,000—\$1.26.

Controlled Foods International Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$277,000—10.8 cents l'action, contre \$221,000—8.3 cents.

Gaz Métropolitain, pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$7,694,000—72 cents l'action, contre \$4,661,000—42 cents.

Gulf Oil Canada Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$86,100,000—\$1.89 l'action, contre \$41,700,000—92 cents.

Iso Mins Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$110,328, contre \$16,159.

Laurentide Financial Corp. Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$2,100,000—35.7 cents l'action, contre \$3,200,000—58.7 cents.

Oceanus Industries Bahamas Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$290,000, perte, contre \$356,000.

Pitts Engineering Construction Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$2,087,000—51 cents l'action, contre \$1,534,000—38 cents.

Argent

Handy and Harman of Canada Ltd., évaluaient l'argent canadien, vendredi, à \$4,373 l'once de Troyes.

Baisse à la bourse de Montréal

La plupart des cotes ont baissé, les compartiments ont été mixtes et l'activité a été faible hier à la Bourse de Montréal.

Le virement y a été de 565,100 actions, contre 760,800 actions jeudi.

Les banques reculent de 1.13 et tombent à 233.82, l'indice composé recule de .35 et tombe à 189.86, les industrielles régressent de .35 également et tombent à 200.45, alors que les papeteries montent de .68 et atteignent 123.21 et les services publics, de .01 et atteignent 128.24.

Comportement des valeurs.

	Jeu.	Ven.
Inchangées	56	63
Gains	70	62
Pertes	95	115
Total	221	240

Velco Industries Ltd., N.V., dont 43,500 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a baissé de 1-2 et est tombée à \$7.

Silver Stack Mines, dont 41,300 actions ont été transigées, a été le titre minier le plus actif et sa cote est restée inchangée, soit à 73 cents.

DOW JONES

Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Chan.	Volu.
Indus.	782.78	787.47	771.90	777.30	- 7.53	973,600
Trans.	162.23	162.76	160.63	161.52	- 0.81	220,800
Util.	65.95	70.55	69.05	69.72	+ 0.08	221,700
55 Stocks.	238.30	239.62	235.24	236.89	- 1.69	1,415,900

à loisir

Un supplément
de 32 pages

GRATUIT

Au club de courses Jacques-Cartier

Meadow Can favori dans le trot "Maurice Saillant Inc"

Meadow Can prendra la relève de Debenture dans la 5ème course ce soir, nommée "Trot Maurice Saillant Inc". Conduit par Yvon Pelchat en quête de sa 100ème victoire en '74, Meadow Can représente le cheval à vaincre contre les Mar Mic Gerry à Guy Robichaud, Keystone Proudly à Claude Dupont, My Happiness à Claude St-Jacques et Clever Kim à Paul Grenier. Il est difficile de prévoir lequel de ces 5 valeureux trotteurs recevra la couverture de refroidissement que remettra M. Maurice Saillant, président de la maison bien connue du même nom. Au même programme, Burly Scott à André Jean affrontera le redoutable Afton Banker qui conduira Robert Pagé. Ce rapide ambleur devrait retrouver bientôt le chemin de la victoire. Nelson à Guy Robichaud demeure un aspirant logique avec la 2ème position. Payson Fleurie, Mr Frontenac et F B Time complèteront ce peloton de choix.

Dimanche, Clermont Drummond à Alain Veilleux, 2ème à Capitol Lobell par un nez la semaine dernière est considéré comme le pré-favori dans la 5ème course dotée d'une bourse de \$2,300. Don Frise, Meadow Lenco, Mike Dudley seront à nouveau du peloton.

Enfin, tout se prépare en vue de la soirée de la finale

de la Série québécoise qui sera présentée jeudi prochain. La présentation de cette prestigieuse épreuve sera réhaussée par une fête qui restera longtemps gravée dans l'esprit des Québécois. En effet, un cocktail géant au Pernod sera servi gratuitement à tous avant le programme de 6 h.30 à 7 h.30 p.m. Il y aura danse pendant le cocktail et pendant les courses avec l'ensemble "Beat Brass Band".

Déjà plusieurs demandes de réservations ont été faites en prévision de ce grandiose événement et on s'attend à ce qu'une foule record participe à cette soirée, beau temps, mauvais temps. Entre-temps, 2 excellents programmes seront présentés ce soir et demain à compter de 7 h.45 précises...



Un vieux loup du stock-car, André Manny, tentera sa chance dans le Denis-Giroux 100 à Val-Bélair dimanche soir.

LEO SEVIGNY
Enr.

Exterminateurs d'insectes et rongeurs nuisibles.
Rep. National Chemical Extermination Co.

2949 chemin Ste-Foy, Qué. 10
TEL.: 653-3101 — 653-0549

111, BOWL CHAREST
Qu'est Québec
529-9088

GENERAL BEARING SERVICE
LTEE

Entrées au Denis Giroux 100

Dernier Modèle Sportsman.

CLASSE:

Jean-Paul Larose, Chevelle 69, Montréal, Claude Métivier, Chevelle 69, Montréal, Claude Aubin, Chevelle 69, Montréal, Guy Leclerc, Chevelle 69, St-Hyacinthe, Roland Beaudoin, Chevelle 65, Québec, François Chaussé, Chevelle 67, Montréal, Paul Bergeron, Chevelle 67, Beauce, Marcel Héon, Chevelle 69, Trois-Rivières, Jean Claude Gratton, Chevelle 69, Montréal, Langis Caron, Chevelle 65, Beauce, Jean-Paul Cabana, Monte Carlo 71, Belœil, Pau Hamel, Chevelle 69, Montréal, Gilles Lussier, Fairlane 68, Montréal, André Manny, Chevelle 69, Montréal, Roger Doucet, Chevelle 67, Trois-

Rivières, Hector LeClair, Chevelle 70, Vermont, Ron Barcomb, Fairlane 70, Vermont, Bobby Dragon, Chevelle 66, Vermont, John Rosati, Fairlane 69, Mass. U.S.A., Georges Loiselle, Chevelle 70, Montréal, Robert Tessier, Matador 71, St-Casimir, Régent Doucet, Chevelle 65, Trois-Rivières, Roger Brière, Fairlane 68, Trois-Rivières, Pierre Champoux, Chevelle 69, Montréal, Lucien Dulude, Chevelle 67, Montréal.

CLASSE:

Dernier Modèle Limité Richard Malouin, Qué., Serge Côté, Qué., Rock Villeneuve, Qué., Marc Robert, Qué., Bertrand Tremblay, Qué., Bertrand Savoie, Qué., Conrad Rochette, Qué., Michel Roussin, Qué., Michel Sylva, Qué., Georges Gagnon, Qué., Raymond Lirette, Qué., Gaston Breton, Chicoutimi, Claude Lapointe, Chicoutimi, Lucien Rochelleau, Montréal, John Allin, Montréal.

INSCRITS À BLUE BONNETS

SAMEDI

COURSE NO 1

Trot — Bourse \$1,600

1—Lucking Speed (Côté) 5-2
2—Haul Away (Petry) 3-1
3—Lou's A Dally (Turcotte) 4-1
4—Mr. Parish (Bisson) 9-2
5—Firt Bayle (Poirier) 5-1
6—Dan Adios (Beaulieu) 6-1
7—Caper Kid (Norris) 8-1
8—Matthew Hanover (Miller) 8-1

COURSE NO 2

Ambie — Bourse \$1,600

1—Adios Carlos (Gauthier) 5-2
2—Ti Coume Bes 3-1
3—Dann Right (Beaulieu) 4-1
4—John Silver A (Turcotte) 9-2
5—Smart Flyer (Poirier) 5-1
6—Brunella Lady (Gamsche) 5-1
7—Vanway Annie 6-1
8—Dilly Bob (Ladouceur) 8-1

COURSE NO 3

Ambie — Bourse \$3,400

1—Trudy Mac 5-2
2—Mr Coal (Gendron) 3-1
3—Armbr Mckee (Grise) 4-1
4—Bargain Barney (Boucher) 9-2
5—Wingy Mir (Hébert) 5-1
6—Golden Armbr (Gamsche) 5-1
7—General Dayan (Norris) 6-1
8—Knight Squire (Gauthier) 8-1

COURSE NO 4

Ambie — Bourse \$1,700

1—Bux Benny (Poirier) 5-2
2—Armbr Mark (Macintosh) 3-1
3—Mountain Banker (Berard) 4-1
4—Express G 9-2
5—Silver Button (Pleau) 5-1
6—Scot Flicka (Picard) 6-1
7—Ellas Time (Fortier) 8-1
8—Good Deer (Polowanchuck) 8-1

COURSE NO 5

Ambie — Bourse \$3,000

1—Tiger Paws (Giguère) 5-2
2—Shadydale Adam 3-1
3—Dreamer Lobell (Gendron) 3-1
4—Raider City 4-1
5—Golden Able (Gauthier) 9-2
6—Prince B Gene (Lacharité) 5-1
7—Shadydale Cadanza (Dussuresult) 6-1

SAMEDI

COURSE NO 6

Ambie — Bourse \$1,800

1—Grand Winter (Turcotte) 5-2
2—Curragh's Dream (Lachance) 3-1
3—Calynn Volo (Boucher) 4-1
4—Adios Whisky (Charron) 9-2
5—Prima Jeremy (Dussuresult) 5-1
6—C Mon John (Grise) 6-1
7—Archie Adios 6-1
8—Frost Free (Bouthillier) 8-1

COURSE NO 7

Ambie — Bourse \$2,600

1—Colorful Mir (Giguère) 5-2
2—The Goat (Hébert) 3-1
3—Tony Raid (Gamsche) 4-1
4—Molly Sue (Boucher) 9-2
5—Boone Senator (Gendron) 5-1
6—Blaze Cashier 5-1
7—Hasty K. (Desjardins) 6-1
8—Short Time (Picard) 8-1

COURSE NO 8

Ambie — Bourse \$2,000

1—Bethel Champ (Robillard) 5-2
2—Jimmie Collins (Lacharité) 3-1
3—Jumbo Butler (Grise) 4-1
4—Smedley Peter Bee (Samson) 9-2
5—Senga Bart (Gendron) 5-1
6—Royal Sovereign (Gamsche) 6-1
7—Rat Tat (Norris) 6-1
8—Dale's Star (Workman) 8-1

COURSE NO 9

Ambie — Bourse \$4,000

1—Scranton Hanover (Boucher) 5-2
2—Thats My David (Desjardins) 3-1
3—Pouvoir (Castellier) 4-1
4—Gobelet (Gendron) 9-2
5—Alton Prince (Charron) 5-1
6—Glencoe Valley (Robillard) 6-1
7—Barrie Lobell (Plouffe) 6-1
8—Jay D. Adios (Côté) 8-1

COURSE NO 10

Ambie — Bourse \$3,200

1—Racing Pride (Seaman) 5-2
2—Pine Globe (Lachance) 3-1
3—Joseph Minbar (Hébert) 3-1
4—Battle Dress (Vltandre) 4-1
5—Lucifer Mir (Samson) 9-2
6—Miranda Girl (Gamsche) 5-1
7—Over Dares (Boucher) 6-1
8—Joly Ezra (Picard) 8-1

NOS FAVORIS

Programme pour SAMEDI, 10 AOUT 1974

Course No. 1 — TODD FLEMINGTON connaît une saison du tonnerre et, encore ce soir, il devrait compléter cette première partie du pari-double. UNITAS est avantagé de la première position de départ et c'est un atout qui pourrait lui aider à surprendre.

Course No. 2 — THEYRE OFF ne connaît pas la saison qu'il avait connu l'an dernier mais il n'en demeure pas moins le cheval à battre dans cette course à réclamer de \$1,000. GEORGIA J. devra vaincre le handicap de sa position de départ pour être parmi les meneurs.

Course No. 3 — TIME TEST n'a pas goûté à la victoire depuis fort longtemps mais cette classe devrait lui MITCH termine ses courses avec force et il faudra fournir l'occasion de reprendre le temps perdu. LORD s'en mêler dans le dernier droit.

Course No. 4 — SAUL HANOVER, un gagnants de plus de \$4,500, en 1974, devient notre premier choix dans cette quatrième course de la soirée. La plus forte opposition viendra de GLENDA DOYLE, un ambleur qui a toujours bien fait dans cette catégorie. Prenez 1-4-8 pour la quinella.

Course No. 5 — MEADOW CAN vient de profiter d'un repos d'une quinzaine de jours et, un premier demi-mille très rapide, devrait lui permettre de retourner dans le cercle des vainqueurs. CLEVER KIM donnera le ton à cette épreuve et tentera de résister dans l'entrée.

Course No. 6 — CENTENNIAL JUDGE a finalement brisé la glace dernièrement et il est notre premier choix pour remporter la victoire dans cette course à réclamer de \$1,250. LORD TRUST a figé avantageusement récemment et demeure un aspirant. Prenez 1-4-3 pour la quinella.

Course No. 7 — AFTON BANKER a surpris plusieurs amateurs avec sa dernière performance même s'il n'a pas réussi à gagner. Il devrait le faire ce soir en battant NELSON, un ambleur qui semble connaître beaucoup de difficultés sur le tracé local.

Course No. 8 — ELAINE ANGUS a tiré la première position de départ et, pour cette raison, elle devrait se sauver avec le premier argent de cette 8ème course. ARMBRO JULEP n'a pas eu de chance à ses deux derniers départs et cherchera à prendre sa revanche. Prenez 1-3-5 pour la quinella.

Course No. 9 — PORTLAND DAN a amblié un mille électrisant en dernière fin de semaine et il sera GABY HIGH TEST a profité d'une vacance et nous probablement le favori des parieurs dans cette classe, considérons cette jument capable de gagner ici. Prenez 3-2-6 pour la quinella.

Course No. 10 — Avez-vous vu les dernières courses de GREEN RIVER HONEY? Tout a fait sensationnel! Cette jument est au sommet de sa condition actuelle et devrait retourner dans le cercle des vainqueurs. A CHOICE GUY pourrait venir de loin pour gagner. Prenez 2-8, 8-2 pour le pari exacta.

MEILLEUR CHOIX: CENTENNIAL JUDGE (6e course)
NEGLIGE: STRAIGHT TALK (9e course)

INSCRITS À QUÉBEC

SAMEDI

COURSE NO 1

Trot — Bourse \$600

1—Unitas (Dupont) 6-1
2—Huck Toony (Boily) 10-1
3—Amish (Julien) 8-1
4—Cote Mir (Bouret) 5-1
5—Tedd Flemington 5-2
6—Avon Grace 4-1
7—Pompon Fleurie (Pelchat) 7-2
8—Hoosier Smoke (Jean) 5-1
Elig.: Nugget Pick

COURSE NO 2

Ambie — Bourse \$500

1—Theyre Off (White) 5-2
2—Brody Morala 10-1
3—Blandville (Dupont) 7-2
4—Chockyotte Lady (Gendron) 8-1
5—Mille Volts (Boily) 5-1
6—Allan Song (Bouchard) 4-1
7—Gamu (Lapine) 6-1
8—Georgia J (Tremblay) 3-1
Elig.: Little Adam
Pointer Richard

COURSE NO 3

Ambie — Bourse \$900

1—Drummond Jewell (Julien) 6-1
2—Abe Cleo (Guenette) 4-1
3—Royal House (St-Jacques) 8-1
4—Lord Mitch (Labonte) 3-1
5—Henry Tar (Jean) 9-2
6—Fleet Sandy (Lachance) 7-2
7—Time Test (Pelchat) 5-2
8—J D Carolyn (Quinn) 10-1

COURSE NO 4

Ambie — Bourse \$500

1—Saul Hanover (White) 7-2
2—Murray Field (Guenette) 4-1
3—White Exclusive (Desrosiers) 6-1
4—Glenda Doyle (Roberge) 5-2
5—Abe Patch (Bouchard) 5-1
6—Hello Bye Bye (Fortin) 3-1
7—Marks Josyn (Gendron) 10-1
8—Insko Hanover (Lefeb) 8-1
Elig.: Isola Flo
Filon D'Or

COURSE NO 5

Trot — Bourse \$1,800

1—Meadow Can (Pelchat) 5-2
2—Mar Mic Gerry (Robichaud) 3-1
3—Keystone Proudly (Dupont) 6-1
4—My Happiness (St-Jacques) 4-1
5—Clever Kim (Grenier) 7-2

COURSE NO 6

Ambie — Bourse \$550

1—Centennial Judge (Boily) 3-1
2—Doc Lou (Tremblay) 7-2
3—Intrigante C (Jean) 5-1
4—Lord Trust 5-2
5—Miss Delarins (Male) 4-1
6—Parker Forbes (Julien) 6-1
7—Prince Trevor 10-1
8—Special Pride (Noel) 8-1

COURSE NO 7

Ambie — Bourse \$1,300

1—Mr. Frontenac (Nadeau) 4-1
2—Nelson (Robichaud) 7-2
3—Burly Scott (Jean) 5-2
4—Afton Banker (Pagé) 3-1
5—Payson Fleurie (Germain) 8-1
6—F B Time (Pelchat) 6-1

COURSE NO 8

Ambie — Bourse \$750

1—Elaine Angus (Lachance) 5-2
2—Leon Dawn 8-1
3—Armbr Julep 3-1
4—Huntley Lad (Fortin) 10-1
5—Bevs Fella (Hébert) 5-1
6—Conestoga Count (White) 4-1
7—Abrasive Yankee (Grenier) 7-2
8—Virginia A 6-1

COURSE NO 9

Ambie — Bourse \$1,100

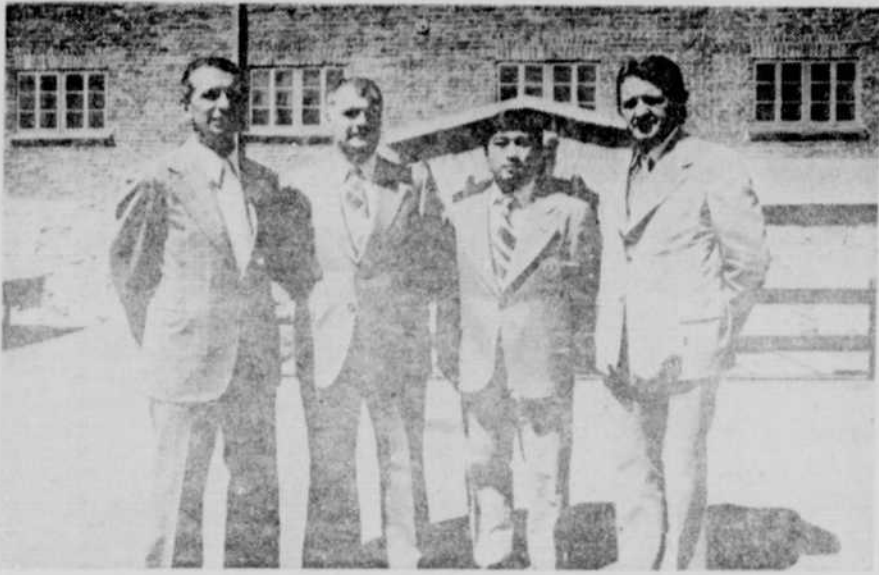
1—Centennial Bell 10-1
2—Gaby High Test (Boily) 4-1
3—Portland Dan (Nadeau) 5-2
4—Jumbo Bullet (Grenier) 5-1
5—Sped Frise (Pelchat) 6-1
6—Two Mountains Ding (Fontaine) 3-1
7—Finnigan (Lachance) 7-2
8—Straight Talk (Robillard) 8-1
Elig.: Lew James
Reddi J Adios

COURSE NO 10

Ambie — Bourse \$750

1—Julep Kyle (Cournoyer) 6-1
2—Green River Honey (Lachance) 2-1
3—Guido 5-1
4—C B Test (Bouchard) 4-1
5—Iron Fleurie (Cnabot) 10-1
6—Rob Ron Robbin (Roberge) 3-1
7—Armbr Odios (St-Jacques) 8-1
8—A Choice Guy (Boily) 7-2
Elig.: Pamela Test
Mr Flinstone

côté enseignes
un point c'est tout!



La rencontre internationale de ce soir sera supervisée par les autorités en la matière. On retrouve en outre, Claude St-Pierre qui est président de la fédération du Québec, René Andron qui occupe un poste similaire au sein de la fédération française et Hiroshi Nakamura, instructeur de l'équipe canadienne. Georges Labrecque des Brasseries Canadiennes a reçu ces personnalités hier. (photo Richard St-Laurent)



Anton Geesink, maître international en Judo, a tenu lui-même à saluer la bienvenue aux membres de l'équipe française qui sont dans l'ordre : René Berthet, Gérard Decherchie, Michel Algisi et Gérard Gauthier. (photo Richard St-Laurent)

France-Canada-Québec impliqués

Du judo international au PEPS ce soir

Par Roger DORE

Une grande première dans l'histoire du judo québécois sera rédigée ce soir au PEPS de l'Université Laval



L'honorable Paul Phaneuf, ministre responsable de la Jeunesse, des Loisirs et des Sports au Québec, a été élu ce matin président de la conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays d'expression française, peu après le début de la cinquième session de cette conférence qui se tient à Montebello, au Québec, en présence des représentants de 23 pays francophones. M. Phaneuf, qui dirige la délégation canadienne, remplace ainsi M. Etienne Ahin, ministre de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports de la Côte d'Ivoire, qui assumait jusqu'alors la présidence de la conférence. Celle-ci se poursuivra jusqu'à dimanche midi pour se clôturer par le banquet offert aux délégués par le gouvernement du Québec.

50 places disponibles pour le voyage Canada-Russie

Cent personnes avaient la chance de participer au voyage pour accompagner l'équipe de Hockey-Canada en Russie. Toutes les places ont été vendues, mais Marius Fortier, un des organisateurs du voyage nous apprenait hier soir son intention de nolisier un avion et permettre ainsi à 50 personnes de plus de faire le voyage. Ceux qui désirent aller se promener en Russie et qui veulent encourager l'équipe canadienne, peuvent obtenir des réservations en communiquant avec Mlle Colette Dumas, au numéro de téléphone suivant : 529-8981.

alors que l'équipe nationale de France entrera en compétition contre l'équipe du Canada et celle du Québec; cette soirée débutera à 20.00 hres.

Considérée parmi les trois meilleures équipes au monde, la formation de la France a déjà à son actif plusieurs titres de l'Europe et, naturellement, est semée numéro un pour la rencontre de ce soir.

Pour ce qui est de l'équipe du Québec, soulignons que des progrès ont été enregistrés au cours de la dernière année. En effet, au terme de la saison 1973-74 seulement deux Québécois étaient de potentiel pour l'équipe canadienne alors que six le sont actuellement.

LES EQUIPES

Dirigée par Henri Courtine, l'équipe de la France sera représentée par Michel Algisi dans la catégorie "léger", par Gérard Gauthier chez les mi-moyens, Gérard Decherchie chez les mi-lourds et par René Berthet chez les lourds.

Les deux premiers sont les champions de France dans leur catégorie respective alors que Decherchie est le

capitaine de l'équipe. Berthet s'est classé 3e aux championnats d'Europe en 1974.

L'équipe du Canada, dirigée par Hiroshi Nakamura, sera composée de C. Karow, W. Erman, C. Proolbrazenski et P. Kereliuk. Ce dernier a représenté le Canada lors des deux derniers championnats du monde.

Quand à l'équipe du Québec, elle est composée de Sylvain Proulx, Alain Cyr, Terry Farnsworth et Vincent Gripo. Les deux premiers sont classés 3e au Canada dans leur catégorie. Farnsworth qui est le capitaine de l'équipe, a été deux fois champion canadien, il a remporté deux médailles aux derniers jeux maccabbiens en Israël et il a terminé septième aux olympiques de 1972.

PLUS ENCORE

Outre les rencontres internationales, les amateurs pourront également assister à une démonstration offerte par des jeunes filles de la région. Il y aura également démonstration de "kata" par deux jeunes ceintures noires de la ville de Québec.

La soirée débutera à 20.00 hres. L'entrée a été fixée à \$2.00 pour les adultes et \$1.00 pour les enfants et étudiants.

Rodrigue ne lâche pas

Par Claude CADORETTE

Chacun aura reconnu sur la photo l'unique et controversé Rodrigue Lemoyne, gérant des Eperviers de Sorel. On se souvient que Rodrigue a fait la manchette de toutes les pages sportives au printemps dernier au Québec lors de la fameuse série Remparts-Eperviers.

Et bien malgré la défaite, l'ami Rodrigue n'a pas lâché et c'est avec une ardeur nouvelle qu'il a entrepris de reconstruire ses Eperviers passablement affaiblis par les départs des Larouche, Cossette, Déziel, Bergeron, Torresan et autres.

S'il faut se fier à cette photo que Rodrigue m'a fait parvenir par l'entremise de son publicitaire Daniel Lequin, c'est surtout dans le choix du successeur de Torresan qu'il a réussi. Le géant que nous fait connaître la photo est Gilles Bilodeau, un gars de 19 ans de Roberval. Bilodeau mesure plus de six pieds et fait osciller l'aiguille de la balance aux environs de 215 livres. Inutile de préciser que Rodrigue désire en faire l'une des plus fortes attractions de la ligue l'an prochain.

PROMOTEUR

En avril dernier j'écrivais que Rodrigue Lemoyne pouvait être comparé à Eddy Crea'chman en ce sens qu'il est avant tout un promoteur hors-pair. Il en donne une autre preuve en faisant parvenir cette photo aux journalistes qui suivent les activités de la LJM. Même en saison morte, il ne manque pas de tenter de ressusciter les passions. A la photo, on avait ajouté la copie d'un quotidien de Sorel précisant que le petit Bilodeau en question avait purgé pas moins de 518 minutes de pénalités en 44 parties l'an dernier et qu'il adorait se servir de ses poings lors d'un match de hockey.

Lâche pas mon Rodrigue; un successeur à Carlo Torresan c'est tout ce qu'il fallait pour qu'encore

une fois bon nombre de buts soient marqués contre ton club. Entre-temps les amateurs s'amuseront et c'est la façon de voir le hockey junior. Après tout, c'est loin d'être mauvais; si toutes les organisations avaient leur Rodrigue Lemoyne, il y aurait beaucoup de Bilodeau, de Pelouso et au res ainsi que beaucoup de monde dans les arénas.



Qui choisit ces sites?

Lors des Jeux du Québec, j'essais normalement d'aller passer une couple de jours à cette grande manifestation annuelle, question de me retremper dans l'esprit de cette amicale rencontre. Quand il a été décidé que les Jeux d'été 1974 avaient lieu à Valleyfield, j'ai jugé qu'il fallait, par l'intérêt que suscite la délégation de Québec, envoyer le spécialiste d'à propos, Bob Jutras, et je me suis gardé une couple de jours pour cette saucette annuelle, même si je n'étais pas très enthousiaste à retourner dans la "Venise du Québec". Après tout ce que j'ai lu et entendu depuis le début des Jeux de Campi, je préfère oublier cette excursion dans le Sud-Ouest du Québec. J'ai peur d'y perdre ma foi dans les Jeux.

Autant Rivière-du-Loup, Chicoutimi et Rouyn-Noranda (n'en déplaise à Pierre Foglia) on su incarner l'esprit des Jeux d'été, autant St-Georges de Beauce a pu susciter d'enthousiasme autour des Jeux d'hiver, autant j'avais d'appréhension sur Valleyfield. Je commence à avoir des doutes sur les critères du comité de sélection. D'abord, qu'on le veuille ou non, Valleyfield est une ville périphérique du grand Montréal et la moitié des participants ont autant d'enthousiasme à se rendre à Valleyfield qu'un Québécois de gagner un voyage à Orsainville. Et il paraît qu'à la prison, on mange mieux. Ce n'est pas parce qu'une ville célèbre un centenaire quelconque que ça prouve quoi que ce soit. Cent fois ou deux cents fois zéro, ça fait encore zéro.

Pas de fumée sans feu

Les articles de Jacques Drapeau et de Bob Jutras à la suite d'un voyage préliminaire dans ce bled ont montré des anomalies graves. Naturellement, toutes les preuves ne sont pas encore réunies; c'est à peu près comme aux premiers jours de l'affaire Watergate. Drapeau s'est fait rabrouer en chambre par le ministre Paul Phaneuf; c'est l'inconvénient d'avoir un gros tirage. J'ai suffisamment confiance au jugement de Jutras et Drapeau pour savoir qu'ils ont rapporté fidèlement l'impression générale qui est ressortie de leur périple à Valleyfield. Mais ce n'est

évidemment pas le rôle d'un ministre d'admettre, sans une évidence poussée, les accusations rapportées par l'opposition. Chacun a son rôle en démocratie.

Comme disait un de mes amis libéraux: "Le Parti québécois est la meilleure opposition que le Québec ait jamais connue: je souhaite qu'il reste dans l'opposition 20 ans".

Mais du tripotage avant les Jeux, il y en a toujours eu. A St-Georges, ce n'était pas une affaire de contrat, c'était une chicane de brasseries. L'important, c'est qu'une fois les Jeux en marche, les résultats fassent que tout le passé devienne un fait divers. Et ce n'est pas le cas de Valleyfield.

Jean

Pouliot



On les a dérangés

La vérité sort de la bouche des enfants. Quand la mission des Laurentides prend la peine, pour la première fois de l'histoire des Jeux, de manifester ouvertement son mécontentement et que cette déclaration rencontre l'opinion de la majorité des missions, il y a des questions à se poser.

J'ai passé une fin de semaine à Valleyfield, il y a quelques années, pour une compétition cycliste et j'ai nettement eu l'impression de déranger les Campivalenciens. A part des régates, ils ne veulent rien savoir. Bien avant la délégation des Laurentides, j'ai compris que "nous n'étions pas acceptés" et j'avais décidé de ne plus jamais y retourner, à moins que les rapports de mes confrères me convainquent que la mentalité avait changé. Au contraire, le snobisme y

est plus fort que jamais, au point même que le bruit d'une balle de tennis sur une raquette à 10h30 du soir vaille une intervention de la police.

J'étais porté à appuyer l'argumentation du chef de mission de Québec, qui trouvait qu'on avait précipité les standards canadiens de trois nageuses locales, enlevant des médailles assurées. Mais maintenant, je réalise qu'on a bien fait de leur faire établir ces marques à Québec, car il leur aurait été impossible de le faire à Valleyfield. Non pas seulement à cause de la sous-alimentation générale, mais parce que le constructeur de la piscine a "oublié" huit pouces sur 25 mètres. Était-ce un autre constructeur-organisateur de banquets?

Valleyfield aura eu un avantage, celui de faire apprécier Rivière-du-Loup, Chicoutimi, Rouyn-Noranda et St-Georges de Beauce, ainsi que de faciliter la tâche à Rimouski et à Trois-Rivières. Mais ça ne prendrait pas beaucoup de choix du genre pour couler irrémédiablement l'enthousiasme des jeunes.

L'anecdote du jour

Essayez de comprendre cela. Au basketball, ça prend deux arbitres pour 10 joueurs; au hockey trois officiels pour 12 participants; au baseball, quatre pour 18 et au football, 5 pour 24.

Comment se fait-il qu'au tennis, il faille un escadron de 12 juges pour s'occuper de deux joueurs?

Ici et là

Le capitaine du Couillard de Ste-Foy, Roy Halpin, a réussi un trou d'un coup au No 13 du "Royal", franchissant les 171 verges avec un fer No 5. — Albert Vallière était fier de m'annoncer que le maire Gilles Lamontagne avait accepté de faire partie du quatuor d'honneur au tournoi de golf du Club de Réforme lundi à Cap-Rouge. — C'est en fin de semaine la rencontre traditionnelle entre le Royal Montréal et le Royal Québec à Boischatel.

Conclusion d'une enquête

Les installations olympiques seront prêtes

MONTREAL (PC) — Le colonel Edward Churchill, l'ancien directeur des installations pour l'Expo 67, prévoit que les installations en construction en vue des Jeux olympiques de 1976 seront prêtes à temps.

M. Churchill, un ingénieur, s'était vu confier par le Montréal Star une étude spéciale sur la progression des travaux des installations olympiques. Les résultats de son étude ont été dévoilés vendredi dans le quotidien montréalais.

La conclusion principale est que les travaux de construction des diverses installations olympiques sont plus avancés que ne l'étaient, pour la période équivalente, ceux des îles de l'Expo.

M. Churchill dément ainsi les allégations selon lesquelles les chantiers de construction seraient en retard sur l'échéancier, et il rend hommage en passant à la "valeur des gens" impliqués dans le projet olympique.

L'échéancier établi par le

Comité d'organisation des Jeux olympiques et par la Ville de Montréal me semble à la fois logique et réaliste", écrit M. Churchill.

ARCHITECTURE PERMANENTE

Sa seule critique consiste à dire que le Comité d'organisation aurait dû accélérer le début des travaux afin que les préparatifs soient soumis à moins de pression à l'approche des Jeux.

Les principales installations olympiques en construction comprennent un stade pouvant accueillir 70.000 spectateurs, une piscine olympique, en plus de diverses autres installations existantes disséminées un peu partout à Montréal et dans la région.

Dans une entrevue, M. Churchill se dit très impressionné par l'architecture des installations où se dérouleront les Jeux.

"Expo 67 a été conçu comme un projet temporaire. Dans

le cas des installations olympiques, c'est très différent.

"En effet, ce que l'on construit en vue des Olympiques doit être permanent et servir après la fin des Jeux. Ce qui offre des possibilités beaucoup plus intéressantes que lors de l'Expo."

CONTRATS SANS SOUMISSION

M. Churchill s'est également porté à la défense de la décision de la Ville de Montréal de ne pas procéder par soumissions dans le cas des installations olympiques.

"Nous avons très rarement enfreint cette règle qui consiste à procéder par soumission à l'Expo, mais lorsque nous l'avons fait, c'était toujours pour des raisons très similaires à celles avancées par l'administration municipale", d'affirmer M. Churchill.

TAILLIBERT

Dans un autre domaine, M. Churchill se porte de nouveau

à la défense de M. Drapeau en justifiant la décision de celui-ci de faire appel à un architecte français, M. Roger Taillibert, pour le stade olympique.

"La réputation de M. Taillibert est établie et reconnue partout. De plus il est au courant de toutes les exigences en ce qui concerne les installations

5e course cycliste régionale

Dimanche, au Parc Colbert, à Sainte-Foy aura lieu la 5ème épreuve du Mérite cycliste régional.

Le départ se fera à 9 h. précises par une course peewee, féminine, minime, cadet, junior et senior.

On sait que Michel Derose mène présentement au classement général avec un total de 39 points suivi de Denis Leblond, 32 et de Peter Ma-

joor 26, ceci dans la catégorie senior-junior.

Chez les cadets, c'est Guy Belleau, suivi de René Côté et Michel Galarneau.

Dans la catégorie minime, Jacques Alain mène le bal avec 32 points suivi de Ricky Burns 22 points et Richard Galarneau 18 points.

Dans la catégorie peewee, Jean Pichette se retrouve

bon premier avec 43 points suivi de Michel Norbert 32 et Denis Langlois 20.

Dans la catégorie féminine, Martine Vézina domine le classement avec 45 points suivie de Michèle Guillou et Laurence Guillou.

Invitation à tous les cyclistes de la région de venir se mesurer aux coureurs de la région de Québec, Portneuf, Beauce, Victoriaville, etc...

John Schlee seul en tête du championnat de la PGA

CLEMMONS, C.-du-N. — AFP — John Schlee, en ramenant une carte de 67, soit trois sous la normale, et en portant son total après 36 trous à 135, s'est hissé seul en tête du Championnat de l'Association des golfeurs professionnels PGA, à l'issue du deuxième tour, vendredi, à Clemmons, en Caroline du Nord.

Mais le grand exploit de ce deuxième tour a été l'oeuvre du Sud-Africain Gary Player, qui a réussi un sensationnel 64, soit six sous la normale, score qui égale la meilleure carte jamais réalisée au Tournoi de la PGA. Player a accompli l'incroyable performance d'exécuter six birdies sur sept trous consécutifs. Après sa déce-

vante carte de jeudi, dans le premier tour, un 73, Player présente une fiche de 137 et occupe la troisième place, qu'il partage avec son compatriote Bobby Cole, auteur d'un 68. Hubert Green, un des trois leaders du premier tour, a signé une carte de 68 et il occupe la deuxième place avec un total de 136.

Jack Nicklaus, champion sortant, a ramené le même score que jeudi, un 69, et avec un total de 138, il est en cinquième position suivi de Lee Trevino, auteur d'un 66, qui compte 139.

Six joueurs sont septième ex-aequo avec un total de 140: Frank Beard 67, Tommy Aaron 67, Ray Floyd 72, Sam Snead 71, Al Geiberger 70 et Leonard Thompson 71.

Deux autres des favoris de l'épreuve semblent avoir perdu toute chance de triompher: Johnny Miller et Arnold Palmer, qui avec un 75 chacun, ont un total de 146 et de 147 respectivement. Tom Weiskopf a abandonné alors qu'il était déjà à 13 coups au-dessus de la normale.

Classement			
John Schlee	68	67	135
Hubert Green	68	68	136
Gary Player	73	64	137
Bobby Cole	69	68	137
Jack Nicklaus	69	69	138
Lee Trevino	73	66	139
Frank Beard	73	67	140
Tommy Aaron	73	67	140
Ray Floyd	68	72	140
Sam Snead	69	71	140
Al Geiberger	70	70	140
Leon Thompson	69	71	140



John Schlee ne sourit pas mais il grimace après avoir manqué un birdie, au 14e trou, lors de la seconde ronde de l'Omnium de la PGA. (téléphoto PA)

Louise Larochelle et Denis Gagnon

Une équipe de Cap-Rouge favorite au championnat mixte de l'AGQ

Un grand total de 307 équipes s'est inscrit au 38e Tournoi mixte pour le Trophée Beefeater et celui de l'Association des golfeuses du Canada qui se jouera lundi à Elm Ridge. Ce tournoi qui se

joue par coups alternés décerne le Trophée C.L.G.A. à la dame de l'équipe gagnante et le Trophée Beefeater à son partenaire. Les parcours Nord et Sud du Club Elm Ridge seront utilisés tous les deux.

Parmi les favoris au titre, il y a l'équipe de Louise Larochelle et de Denis Gagnon, de Cap-Rouge. Louise et Denis ont une marge d'erreur combinée de 3. Les autres équipes qui ont des marges d'erreur peu élevées comprennent celles de Mark Chodos et Debbie Wexler de Pinegrove avec 4, Diane Mercure et André Ethier d'Islesmère, également avec 4, du Club Cowansville, Doug McEwen et Marion Essele qui ont 4½, des anciens champions, Grace Burman et André Dutrisac de Lorraine.

Les champions de l'an dernier, Celyne Renaud et René Noël de Shawinigan et Ville de Montréal ne seront pas là pour défendre leur titre car Noël s'est enrôlé dans les rangs des golfeurs professionnels.

En charge du tournoi pour l'Association de golf du Québec sont: Harold Brownstein du Elm Ridge, Pierre Carignan de Rosemère, Dave Weinstein de Pinegrove et Michel deHaerne d'Islesmère.

Pierre Racette sera le coordonnateur du tournoi pour le commanditaire, la Distillerie Meagher Ltée.

Golf féminin

SUNNINGDALE, Angleterre (Reuter-P.C.) — L'Américaine Judy Rankin détient une avance de deux coups sur sa compatriote Betsy Cullen à l'issue de la deuxième ronde du tournoi de golf européen.

Mlle Rankin a signé hier une carte de 73 pour un total de 145, un coup au-dessus de la normale. Jan Ferraris et Mary Mills occupent la troisième place avec des fiches de 148.

Jocelyne Bourassa, de Shawinigan, a roulé des rondes successives de 79 et 75.



Judy Crawford, la Torontoise de 22 ans, membre de l'équipe canadienne de ski alpin, a décidé d'abandonner sa carrière amateur pour joindre les rangs des professionnels. En même temps, elle poursuivra des études universitaires. (téléphoto PC)

Cécile Thibault, la meilleure des dames au Portneuf Open

C'était la première tranche du Portneuf Open hier après-midi au Club des Pins à St-Marc des Carrières. Ce sont les dames qui ont eu l'honneur d'ouvrir ce prestigieux tournoi du comté de Portneuf, avec une température idéale pour jouer au golf.

Des quelque 70 participantes, c'est Cécile Thibault, du club Castors, à Valcartier, qui a présenté la meilleure carte brute, dans la classe A, avec un 85.

Dans la classe B, c'est Nicole Gauthier, du Royal-Québec, qui s'est accaparé les honneurs avec un 86. Jeannine Leclerc, du club de golf Le St-Laurent, a pris la première position dans la catégorie C en présentant un pointage de 97. Finalement une ronde de 106 a permis à Aline Gariépy, du club hôte Des Pins, de recevoir les honneurs de la classe D.

Aujourd'hui on présente la 2e tranche avec la majorité des joueuses de classe B et C et dimanche ce sera la grosse tranche avec une grande participation des meilleurs golfeuses de la région, dont Reynald Paquet, les frères Gagné, Michel Taché, etc.

Voici la liste des départs pour dimanche:

Heures	
8.00	Gilles Béliveau, Des Pins Camille Pagé, Donnacona Denis Brière, Donnacona
8.10	Jean-Paul Julien, Des Pins Claude Brière, Donnacona Roland Dion, Des Pins
8.20	J.-Charles Massicotte, Du M. Michel Huot, Grand-Mère Romuald Trépanier, Des Pins
8.30	Michel Robitaille, Des Pins Yvon Pagé, Donnacona René Lefèvre, Des Pins
8.40	René Gariépy, Des Pins Gérard Godin, Donnacona Denis Rochon, Cap Rouge
8.50	Claude Bédard, Lorette A. Lacoursière, Des Pins Côme Charland, Courville
9.00	Jean-Guy Lemieux, C. Rouge Robert Pagé, Donnacona Jacques Laverdière, Beauce
	Claude Forget, Des Pins Rémy Bernard, Courville Gaston Brière, Donnacona

9.10	Jacques Naud, Des Pins Maurice Déziel, Shawinigan Philippe Laverdière, Beauce
9.20	Paul B. Godin, Donnacona Alexandre Gauthier, D. Pins Jos Lavalée, Shawinigan
9.30	Georges Langevin, Beauce Carlo Rivard, Donnacona Réal Laverdière, Des Pins
	Henri Burns, Ki-Bed J. Dusseault, Donnacona Clarence Gellant, Lorette
9.40	Georges Girard, Des Pins Pierre Déziel, Donnacona Marcel Raiche, Shawinigan
	Marcel Cartier, Lorette
9.50	Eddy Burns, Donnacona Paul Gagné, Orsain Frank Pearce, Alpin
	Claude Fredette, Des Pins
10.00	Pierre Durivage, Des Pins René Cloutier, Lac St-Jos. André Gagné, Royal Québec
	Jean Dubord, Donnacona
10.10	Roger Leblond, Donnacona

10.20	Howard Bowles, Lac St-Jos. Dio Morand, Shawinigan C. H. Fournier, RO
	Claude Bédard, RO Michel Boudreau, Ki-B-Eb Donald Tremblay, Castor
10.30	Guy Rousseau, RO Robert Gagné, RO Carol Sauvageau, Donnacona
10.50	Armand Martin, Des Pins Majella Gagné, RO Camille Germain, Donnacona
	Henri Durand, Lorette Marcel Lemieux, Orsain Maurice Gauthier, RO
11.10	Claude Sauvageau, Donnacona John Beggs, du Moulin R. Deschênes, RO
11.30	Marius Leclerc, RO Michel Beaumont, Donnac. Reynald Paquet, RO
11.50	Bob Veillette, Ki-B-Eb J.-Jacques Pleau, Donnacona
12.10	John Fréchette, Ki-B-Eb Laurent Guillot, RO Claude Paquet, Lorette.

BASEBALL



WEST-HAVEN vs CARNIVALS Ce soir à 8 heures

Pour promotions ou soirées spéciales composez : 525-6000

La soirée des Unions

Des finales qui promettent en athlétisme

L'une des disciplines les plus attrayantes aux Jeux d'été du Québec est certes l'athlétisme. La journée d'aujourd'hui promet d'être fertile en émotions de toutes sortes pour les finales.

La région de Québec a réussi à placer 15 athlètes dans les épreuves finales et on peut, sans sombrer dans

l'excès de confiance, qu'elle se taillera une place enviable au classement général. Yves-Marie Côté, l'un des accompagnants du groupe est prêt à toute éventualité. Pas ses protégés: ils ne veulent rien de plus que des lauriers bien mérités.

Bernard Desgagnier sera de la partie au saut à la perche, catégorie cadet et Marie-Claire Denis bataille-

ra dans l'épreuve du 1000 m. chez les filles benjamines. On pourra également constater le travail de Brigitte Rhéaume aussi au 1000 mètres.

Les autres athlètes qui se sont qualifiés pour la finale dans les autres disciplines, sont Daniel Moisan et Paul Fournier, dans le 1200 mètres benjamin, hommes; Bernard Desgagnier, 1500 m.

cadets; Hervé Genest, au saut en hauteur chez les cadets; Colette Landry, lancer du poids, filles benjamines; François Charette, saut en longueur benjamin garçons; Luc Poirier, lancer du poids, benjamin garçons, Jules Baril, triple saut, cadet et Colette Landry dans le lancer du disque, benjamin filles.

La région de Québec sera également représentée dans

les épreuves de 4x100m, benjamin filles et cadettes.

RECORD PROVINCIAL

Dans l'épreuve finale du 1500 m. marche, chez les benjamins, Alain Béliveau s'est classé huitième avec un temps de 23.0. La médaille d'or est allée à Guillaume Leblanc, qui a établi un nouveau record provincial, de même que le détenteur de la

médaille d'argent, Mario Boudreau.

Leblanc un athlète de la région de la Côte Nord, a réalisé un temps de 7:44.7, alors que Boudreau, un représentant du Saguenay-Lac St-Jean, franchissait la distance en 7:46.5. Le livre des statistiques de la Société des Jeux ne mentionne ni le nom et la performance de l'ancienne marque.

Trophée de performance

Pour une première fois, les dix-huit régions participant à la finale provinciale des Jeux du Québec d'été se verront décerner un trophée de performance.

Accès d'abord et avant tout sur la participation, les Jeux du Québec veulent quand même souligner les exploits individuels et collectifs. C'est pourquoi chacune des régions a droit à ce trophée qui témoigne de la ou des meilleures performances accomplies par leur délégation au cours de cette quatrième finale provinciale.

Une fois de plus, c'est grâce au généreux support de la Banque Canadienne Nationale que la Société des Jeux du Québec est en mesure d'innover en matière de récompenses aux participants.

Au nom de tous les athlètes, Mario Bégin, membre de la délégation du Sud-ouest du Québec, a remis à M. Pierre Castonguay, vice-président à la Banque Canadienne Nationale une plaque-souvenir en témoignage de reconnaissance pour le magistral support de cette institution financière.

Tir à l'arc

Bonne récolte de médailles pour Québec

La discipline du tir à l'arc, sur le merveilleux site de l'Île Dominique-Dondaine, s'est avérée fructueuse pour la région de Québec.

Trois médailles sont venues s'ajouter à une liste déjà impressionnante. Daniel Desnoyers a prouvé sa réelle valeur d'archer en décrochant une médaille d'or, chez les juniors, sur le parcours de chasse de 15 cibles. Immédiatement derrière lui, son coéquipier Bernard Cimon n'entendait pas s'en laisser imposer par la performance de son copain et a pris possession de la seconde place pour la médaille d'argent.

Chez les filles de casse junior, dans l'épreuve de tir aux cibles fixes, Paule Brunet a mo-

nopolisé la médaille de bronze avec un total de 408 points sur un total possible de 500. Sa compagne Dominique Routhier a terminé au septième plan.

LOUIS ALLARD S'IMPOSE

Au p'ougeon, chez les garçons, 12 ans et moins, sur tremplin de un mètre, Louis Allard de la région de Québec a obtenu la médaille de bronze. Il a été devancé par Alex Soroka du lac St-Louis en tête et Michel Celler des Laurentides. Denis Allard, le frère de l'autre n'a pas fait si mal avec une cinquième position.

Aucune médaille n'a été récoltée chez les filles, mais Francine Alard s'est accrochée au quatrième échelon, tandis que

Anne Beaudoin y allait d'une septième place.

LE SAGUENAY ECOPE

Pour une discipline qui, dit-on, ne pouvait accorder beaucoup de points à la région de Québec, la crosse est en train de déjouer plusieurs calculs. La région du Saguenay-Lac St-Jean en sait quelque chose.

En effet, Québec a remporté les honneurs de ses deux rencontres aux mains du Saguenay, par des pointages de 4-3 et 3-1. Yves Trudeau fut l'inspiration de son équipe dans le premier duel, marquant deux fois et récoltant une mention d'aide. Yves Morency et Denis Maranda complétèrent le poin-

tage. Morency décida de prendre les choses en mains dans le second affrontement en imitant les prouesses de Trudeau. Il enfila une paire de buts. Yves Labonté brisa les reins de ses rivaux en ajoutant le but fatal.

JONCAS SE REPREND

Il fallait bien s'en attendre. Denis Joncas n'était pas homme à se laisser mener par le bout du nez par un adversaire aussi coriace que Rémi Côté du Saguenay-Lac St-Jean, chez les 15-16 ans, au tennis.

Après avoir perdu le pre-

mier set 7-6, Joncas regroupa ses énergies pour écraser son rival 6-0 et 6-0. L'athlète québécois, semble-t-il, aurait été victime d'intimidation vis à vis son rival qu'il n'arrêtait pas de vanter les mérites. Son entraîneur René Lamarre prit sur lui de remédier à la situation et son jeune protégé rebondit de la façon dont il le désirait.

Michel Guay et Marie Lavallée procurèrent des victoires à leur région, alors que Nicole Dulac s'inclina devant la représentante du Montréal-Concordia.



Bob Jutras à Valleyfield

Des Robin des Bois, j'en ai vus à la pochetée

Je pensais croiser Robin des Bois et sa bande de supposés hors-la-loi, livrant un duel sans merci au dictateur Shériff de Nottingham pour la récupération des impôts des pauvres habitants de la région.

Vous savez, la légende. Mais, il n'y a pas eu de bataille.

Des Robins des Bois, j'en ai vu en quantité, et des pas piqués des vers. Hauts comme trois pommes avec tout leur attirail, ils se livraient quand même un duel sans merci dans une guerre des nerfs qui finalement, s'est atténuée graduellement.

Je voulais y assister. J'en avais tellement entendu parler de ce parcours de chasse de 15 cibles de l'Île Dominique Dondaine. Ce ne fut pas une perte de temps, je vous le jure. Probablement le plus beau site de compétitions de tout le branle-bas des Jeux d'été du Québec à Valleyfield.

Dans un décor naturel, original, coloré, le champ de tir aux cibles fixes est vaste. Les drapeaux de chacune des régions participantes aux Jeux procurent cette émotion saisissante à la vue invitante de l'attention particulière que voue le comité organisateur à cette discipline. Bravo messieurs.

Le champ était désert. Tous les archers étalaient leur talent sur le parcours de chasse. Majestueux. Une végétation feuillue qui rappelle étrangement les campagnes anglaises. Des performances exceptionnelles ont

été soulignées et je n'en suis aucunement surpris.

Gilbert St-Laurent, directeur technique de la Fédération de tir-à-l'arc n'a pas manqué de souligner que le parcours de chasse en était à sa première expérience aux Jeux d'été du Québec. Il s'est de plus insisté sur le fait que 7 compétiteurs avaient réussi des performances parfaites de 300 points dans la catégorie junior. "C'est donc dire que la Fédération devra réviser ses positions pour les prochaines compétitions et rendre l'épreuve plus difficile". Mais, St-Laurent n'a pas pensé un seul instant que les tireurs pouvaient se concentrer à volonté dans cette forêt de Sherwood improvisée, calme et bienveillante.

Moi, j'ai visité tout le parcours. Sentiers sinueux, percée de soleil, gazouillement des oiseaux. Bref, un bain d'air pur et revigorant. Si la compétition comme telle n'intéresse pas le public, l'attrait irrésistible du décor féérique y est. Il faut le voir.

Les flèches on ne les voit pas aller. On peut toutefois vérifier l'exactitude de chacun des archers après son tir. Le phénomène de la concentration en prend pour son rhume. Les petits gars ou filles démontrent un sang froid quasi incroyable.

Lucille Lessard pourrait nous en parler longuement.

Les autres aussi.

Campi s'épivarde

VALLEYFIELD — Une dizaine de journalistes ont participé à un tournoi de golf mercredi matin, sur le parcours du club de Valleyfield. Les premiers départs étaient prévus pour 7h30 du matin. Il était sous la responsabilité de Robert Leblond du Journal de Montréal...

Depuis mercredi, les scribes qui acheminent les textes à leurs bureaux respectifs par procédé Xerox, bénéficient de l'aide d'une opératrice. Il était temps. Dire qu'elle était disposé à travailler depuis le début des Jeux.

Aucune banderolle (départ et arrivée) n'apparaissait lors du critérium cycliste junior à l'intérieur des rues de la ville...

Les 63 coureurs de ce critérium ont fait un tour de piste d'honneur pour rendre hommage au travail des agents de la Sûreté du Québec et de la ville de Valleyfield. Ils le méritent bien...

Pierre Martineau, photographe au Soleil, en plus d'exceller dans son travail, s'avère comme l'un des boute-en-train du groupe des journalistes. Il a fait sa première expérience au golf, mercredi et a trouvé le moyen de voir sa balle rester coincée entre les branches d'un arbre...

Judi soir, tout comme à St-Georges de Beauce, c'était la soirée des hôtesses au chalet du club Nautique de Valleyfield. L'événement n'intéressait pas grand monde, semble-t-il, sauf peut-être les hôtesses elles-mêmes...

Le tout s'est terminé au chalet de Richard Casirand, du Montreal Matin près d'un feu de camp. Probablement la plus belle fin de soirée depuis l'ouverture des Jeux...

Hier soir, les gens de la Mission de Québec ont souligné d'une façon particulière l'anniversaire de naissance de Lucie Joyal. Lucie, qui batifole en athlétisme, a fêté ses 15 ans. "Bana-niversaire"... OUPS!

Demandez-vous pas où se tenait Jacques Drapeau hier. Un mordu enragé du tennis, Jacques n'a pu résister à la tentation de visiter plusieurs courts afin de constater le potentiel des athlètes de la région de Québec et, bien sûr, pour sa satisfaction personnelle...

Claude "Ti kid playtex" Couture, de Rimouski, est impayable. Il attend tous les journalistes à "ses jeux" en février prochain...

Hier soir, les hôtesses livraient un match de balle-molle aux ambassadeurs des Jeux, au terrain du Parc Marci...

Le secteur des activités socio-culturelles sont pratiquement en voie de supplanter les compétitions aux Jeux d'été. Pas surprenant avec le budget qui fut alloué à cette partie des finales provinciales...

L'artiste Jean-Lou Chauby a assisté aux finales de la pétanque. Il appert qu'il est un mordu de ce sport...

Mme Paul Phaneuf, la femme du ministre responsable aux loisirs et aux sports, au Haut-commissariat, a "lancé" la première flèche à l'ouverture des compétitions de tir à l'arc...

baseball

HIER				
LIGUE NATIONALE				
Montréal 4	Houston 3			
San Francisco 3	Chicago 0			
Cincinnati 1	New York 4			
Atlanta 3	Philadelphie 2			
(11 manches)				
San Diego 3	Pittsburgh 7			
Los Angeles 3	St-Louis 5			
LIGUE AMERICAINE				
Boston 6	Oakland 2			
New York 1	Californie 7			
Detroit 3	Texas 4			
(14 manches)				
Milwaukee 3	Kansas City 13			
Baltimore 2	Minnesota 6			
Chicago 5	Cleveland 3			
LIGUE EASTERN				
Québec 0	Waterbury 3			
Trois-Rivières 4	Reading (phie)			
West Haven 6	Thetford 7			
AUJOURD'HUI				
LIGUE NATIONALE				
Montréal à Houston (s)				
Cincinnati à New York (s)				
Atlanta à Philadelphie				
San Francisco à Chicago				
San Diego à Pittsburgh (s)				
Los Angeles à St-Louis (s)				
LIGUE AMERICAINE				
Chicago à Cleveland				
Boston à Oakland				
Baltimore à Minnesota				
Milwaukee à Kansas City (s)				
Detroit à Texas (s)				
New York à Californie (s)				
LIGUE EASTERN				
West Haven à Québec Sh.				
Thetford à Reading (2)				
Waterbury à Bristol				
Trois-Rivières à Pittsfield				
LIGUE METROPOLITAINE JR				
St-Foy à Beauséjour 2h.				
LES CLASSEMENTS				
LIGUE NATIONALE				
Division EST	G.	P.	Moy.	Diff.
St-Louis	60	54	.526	—
Philadelphie	58	55	.513	1 1/2
Pittsburgh	56	57	.496	3 1/2
Montréal	53	58	.477	5 1/2
New York	48	61	.440	9 1/2
Chicago	46	64	.418	12
Division OUEST				
G.	P.	Moy.	Diff.	
Los Angeles	73	40	.646	—
Cincinnati	68	46	.596	5 1/2
Atlanta	59	54	.522	14
Houston	58	54	.518	14 1/2
San Francisco	51	63	.447	22 1/2
San Diego	45	69	.395	28 1/2
LIGUE AMERICAINE				
Division EST	G.	P.	Moy.	Diff.
Boston	62	50	.554	—
Cleveland	57	53	.518	4
New York	54	57	.488	7 1/2
Detroit	54	59	.478	8 1/2
Milwaukee	53	60	.469	9 1/2
Division OUEST				
G.	P.	Moy.	Diff.	
Oakland	66	48	.579	—
Kansas City	58	53	.523	6 1/2
Chicago	57	55	.509	8
Texas	58	57	.504	8 1/2
Minnesota	55	60	.478	11 1/2
Californie	45	69	.395	22
LIGUE EASTERN				
Division Nationale	G.	P.	Moy.	Diff.
Québec	63	32	.662	—
Reading	55	32	.627	2 1/2
Thetford	57	34	.614	4
T-Rivières	55	38	.580	7
Division Américaine				
G.	P.	Moy.	Diff.	
Bristol	63	51	.553	—
Pittsfield	56	59	.487	7 1/2
Waterbury	52	61	.460	10 1/2
West Haven	48	65	.425	14 1/2
LIGUE METROPOLITAINE JR				
G.	P.	Moy.	Diff.	
Lévis	25	4	.862	—
St-Foy	19	10	.655	6
Québec	18	11	.621	7
Beauséjour	12	14	.462	11 1/2
Beauséjour	7	20	.259	17
Montmagny	4	26	.133	21 1/2



Cécile Laurin



Claire Labossière
(photos Richard St-Laurent)

Tournoi de tennis métro O'Keefe

Victoire de Cécile Laurin et Claire Labossière en double

Le duo Labossière-Laurin a remporté le tournoi en double féminin en triomphant de Nicole Lemieux et Isabelle Cloutier au compte de 7-5, 4-6, 6-1.

Après avoir remporté le premier jeu de justesse, Mmes Laurin et Labossière ont dû s'incliner au compte de 4-6. Toutefois, elles se sont ressaisi au cours du

troisième jeu pour enfin triompher au compte de 6-1. Les gagnantes ont surtout dominé par leur jeu au filet.

Ce soir, Pierre Bissonnette rencontrera Marc Letellier dans la finale du simple masculin du tournoi métropolitain O'Keefe. Cette rencontre s'annonce très intéressante, car les deux adversaires se connaissent bien, et chacun la désire, cette victoire.

Cette finale de simple masculin sera suivie d'une finale en double masculin opposant le duo Labossière-Letellier aux champions de l'an dernier, le duo Goulet-Rompré. L'on s'attend à une rencontre très corsée. Le tout sera suivi de la re-

mise des bourses aux gagnants. Une soirée récréative complètera cette grande semaine des différents tournois de tennis, qui fut une belle réussite vu le très grand nombre de participants.

Résultats d'hier soir : Claire Labossière - Cécile Laurin défait Isabelle Cloutier - Nicole Lemieux 7-5, 4-6, 6-1. Labossière - Letellier défait Pouliot - D'A-mours 6-4, 7-5. Goulet - Rompré défait Morneau - Potvin 6-2, 6-0.

Voici la cédule pour ce soir : 6 h. 30. Finale du simple masculin : Pierre Bissonnette vs. Marc Letellier. 8 h. Finale du double masculin : Labossière - Letellier vs Goulet - Rompré.

RÉSULTATS À BLUE BONNETS

VENDREDI

COURSE NO 1
Trot — Bourse \$2,400
No 6 Smart Son (P Lacharité) 18.60 8.40 4.50 — No 2 Big Bang (I Aubin) 8.50 4.90 — No 7 Josies Spencer (M Picard) 2.90
Ont aussi couru: Rebel Sniper, Envy Duke, Irish Guard, Simco Hanover, Navy Admiral.
Temps: 31.1 1.03.4 1.35.3 2.06.4

COURSE NO 2
Amble — Bourse \$1,600
No 7 Gentle Charlie (Y Gamache) 12.80 7.80 6.30 — No 6 Yogi Sweet (J Hébert) 7.00 4.10 — No 8 Deputy Hill (R Bruyère) 6.80
Ont aussi couru: Diana Senor, Chuck Creek, King Edward, Bonny R, Sulky Win.
Temps: 31.2 1.03.1 1.34.2 2.05.3
Pari-double: 6-7 \$120.10

COURSE NO 3
Amble — Bourse \$2,600
No 4 The Old Man (D Mactavish) 28.80 11.30 6.80 — No 3 Directions Pls (P Lacharité) 6.20 4.90 — No 5 Meadow H Peg (S Boucher) 6.10
Ont aussi couru: Hippo Time, Fiston Angus, Frank T Smith, Rusty Moko, Come Closer.
Temps: 31.3 1.02.2 1.33 2.04

COURSE NO 4
Trot — Bourse \$3,000
No 6 Noble Mom (A Boucher) 5.80 4.40 3.10 — No 8 Provo Hanover (P Robillard) 9.00 4.40 — No 4 Demon Lobell (C Pelletier) 2.50
Ont aussi couru: Subito, Tina Silk, C P O, Fair Play N, Napier Road.
Temps: 31.3 1.03 1.35.2 2.06.3
Quinella: 6-8 \$50.90

COURSE NO 5
Amble — Bourse \$1,800
No 7 Fleet Knight (J Kopas) 7.50 3.50 3.00 — No 5 Leopoldine (Y Gamache) 3.20 2.90 — No 2 Samba Lobell (Y Poirier) 3.40
Ont aussi couru: Demons Parade, Mike Ethloys, Fakir Angus.
Temps: 31 1.02.4 1.33.2 2.05

COURSE NO 6
Trot — Bourse \$4,500
No 5 Smart Dart (G Gendron) 6.40 4.30 3.00 — No 3 Main Nib (JP Gauthier) 11.30 4.20 — No 1 Hi Empire (A Boucher) 2.80
Ont aussi couru: Superman Mir, Mighty Emperor, El Sol, Cabonga Saunders, Tunza Time.
Temps: 31 1.02.2 1.34.4 2.05.3
Quinella: 3-5 \$51.30

COURSE NO 7
Amble — Bourse \$1,800
No 3 Irish Bagle (S Grise) 19.20 7.40 4.80 — No 1 Fourth Estate (G Lachance) 5.20 3.60 — No 5 Special Notice (G Gendron) 4.90
Ont aussi couru: Specianm Notice, Laramie Chip, Big Wave, Mister Winston, Tordarroch, Ambro Orero.
Temps: 30.2 1.01.2 1.33 2.04.1

COURSE NO 8
Amble — Bourse \$2,600
No 6 Gamenik (A Boucher) 3.40 2.90 2.80 — No 3 Powerful Wave (D Mactavish) 6.40 3.30 — No 2 Coco Noc (JP Gauthier) 4.80
Ont aussi couru: Lawrence Burglady, Dasher Lobell, Parnelli Hanover, Duc Mir, St David.
Temps: 30.2 1.01.1 1.32.3 2.03
Quinella: 3-6 \$19.50

COURSE NO 9
Trot — Bourse \$6,000
No 2 Bachelor Party (J Kopas) 6.30 3.30 2.40 — No 3 Fighting Joe (C St-Jacques) 3.70 2.50 — No 4 Calmar (Y Catellier) 2.40
Ont aussi couru: Loup Garou, Frisky Chip, Maoris Pride.
Temps: 31.1 1.02.2 1.34 2.04

COURSE NO 10
Amble — Bourse \$1,700
No 6 Stud Omaha (A Boucher) 5.10 3.10 3.10 — No 7 Thin Rich (P Robillard) 6.20 6.00 — No 5 Bobbalou (R Samson) 3.20
Ont aussi couru: Moss Green, Copper Lass, Drummond Day, Miss Lady Byrd, Glenda C.
Temps: 30.2 1.01.3 1.33.2 2.04.3
Exacta: 6-7 \$36.50
Assistance: 8.173
Total pari-mutuel: \$656,867.

Championnats canadiens de natation à Ottawa

MONTREAL (PC) — Quarante-et-six Québécois participeront aux Championnats canadiens de natation qui auront lieu à Ottawa du 12 au 15 août.

Par ailleurs, dans le cadre de Mission 76, les Championnats canadiens de natation serviront à sélectionner une vingtaine d'athlètes en vue des championnats nationaux des États-Unis, du 22 au 25 août.

A deux ans des Jeux olympiques de Montréal, ces championnats revêtent une importance capitale: près de 45 nageurs participant à ces compétitions représenteront vraisemblablement le Canada en 1976.

football

LIGUE CANADIENNE

Lundi	
Calgary 6,	Edmonton 20
Mardi	
Hamilton 25,	Ottawa 30
Mercredi	
Montréal 42,	Toronto 25
Judi	
Winnipeg 6,	Vancouver 26

Vendredi
Edmonton 23, Saskatchewan 24

CLASSEMENTS

Section EST									
	G	P	N	PP	PC	Pts			
Montréal	3	0	0	82	54	6			
Toronto	1	2	0	66	73	2			
Hamilton	1	2	0	66	72	2			
Ottawa	1	2	0	50	64	2			
Section OUEST									
	G	P	N	PP	PC	Pts			
Vancouver	3	0	0	78	48	6			
Edmonton	2	1	0	74	37	4			
Regina	2	1	0	55	62	4			
Winnipeg	1	2	0	37	75	2			
Calgary	0	3	0	44	67	0			

Bob Foster a été déchu de son titre mondial

MEXICO (AP) - Le boxeur américain Bob Foster a été déchu vendredi de son titre mondial des poids-lourds par le "World Boxing Council" qui lui reproche d'avoir refusé de mettre en jeu depuis le mois de novembre dernier la couronne qu'il a conquise en mai 1968.

Dans un communiqué le WBC souligne qu'en dépit de ses avertissements répétés, Foster a refusé de rencontrer le principal aspirant de la catégorie, le Britannique John Conteh.

Le titre vacant sera attribué au vainqueur du match qui sera organisé dans un délai de 90 jours entre Conteh et l'Argentin Jorge Ahumada, deuxième aspirant.

Foster est le troisième champion à être déchu de son titre par le WBC qui avait déjà pris des mesures analogues contre l'Argentin Carlos Monzon, poids moyens, et le Brésilien Eder Jofre, poids plumes.



Jim Northrup, qui jetait un dernier coup d'oeil à son casier dans le vestiaire des Tigers de Detroit, a bien aidé les Expos dans son premier match avec l'équipe montréalaise. Il a cogné un circuit de deux points et a amorcé une poussée de deux points à la neuvième manche. (téléphoto PA)

Northrup commence bien

HOUSTON AP — A son premier match dans la Ligue nationale, Jim Northrup a claqué un circuit et a déclenché une poussée de deux points à l'aide d'un simple en neuvième manche, hier soir, pour conduire les Expos de Montréal à une victoire de 4-3 contre les Astros de Houston.

Obtenu au cours de la semaine des Tigers de Detroit, Northrup a frappé un simple avec un retrait à la neuvième et s'est rendu au deuxième coussin lorsque Ken

Singleton a obtenu un but sur balles. Des simples de Barry Foote et Ron Hunt ont produit deux points et permis aux Expos de décrocher une troisième victoire consécutive.

Cesar Cedeno a scellé l'issue du match avec un simple d'un point dans la seconde moitié de la neuvième.

Northrup a réussi son circuit contre Don Wilson pour créer une égalité de 2-2 à la septième.

Day à Memphis

MONTREAL (PC) — Les Expos de Montréal ont cédé le voltigeur Boots Day à leur filiale de Memphis, dans la ligue Internationale, pour faire place dans l'alignement à Jim Northrup.

Un porte-parole de l'équipe a déclaré que Northrup, un voltigeur de 34 ans obtenu récemment des Tigers de Detroit, serait disponible en fin de semaine pour la série contre les Astros de Houston.

En 50 matches dans l'uniforme des Expos cette saison, Day, qui est âgé de 26 ans, a compilé une moyenne au bâton de .188.

Auteur de 89 coups sûrs, dont 13 doubles, un triple et 11 circuits Northrup affichait avec les Tigers une moyenne de .257.

Sonny Wade revient

MONTREAL PC — Les Alouettes de Montréal ont inséré Sonny Wade dans leur alignement et un porte-parole de l'équipe a déclaré que l'instructeur Marv Levy comptait l'utiliser pour les bottes de dégagement, mardi, contre les Rough Riders d'Ottawa.

La formation montréalaise est maintenant composée de 15 joueurs américains et 17 Canadiens. Le quart-arrière Mike Logan a été retranché pour faire place à Wade.

Lanceurs probables

LIGUE NATIONALE

Atlanta, P. Niekro 12-9 à
Philadelphia, Carlton 14-7 1:35
San Francisco, D'Augusto 9-10 à
Chicago, Todd 2-2 2:15
Cincinnati, Kirby 7-6 à
New York, Seaver 7-7 2:15
Los Angeles, Rau 11-6 à
St-Louis, Foster 5-7 7:00
San Diego, Freisleben 7-6 à
Pittsburgh, Kison 6-6 7:05
Montréal, Rogers 11-14 à
Houston, Griffin 11-4 8:35

LIGUE AMERICAINE

Chicago, Wood 17-13 à
Cleveland, Bosman 5-0 1:00
Baltimore, Cuellar 13-4 à
Minnesota, Blyleven 10-13 2:15
Boston, Marichal 4-1 à
Oakland, Holtzman 12-12 4:30
Milwaukee, Sinton 8-13 à
Kansas City, Dal Canton 7-5 8:30
Detroit, LaGrow 7-12 à
Texas, Jenkins 15-10 9:00
New York, May 3-2 à
California, Hassler 2-6 10:00

Sommaire des Expos

MONTREAL 4

	AB	P	CS	PP
Hunt 2b	5	1	2	1
Frias 2b	0	0	0	0
Foli ac	4	0	2	0
Davis cc	5	0	0	1
Bailey 3b	4	0	1	0
Jorgensen 1b	3	0	0	0
Northrup cg	3	2	2	1
Singleton cd	3	1	0	0
Foote r	4	0	2	1
Blair i	3	0	0	0
Carrithers i	0	0	0	0
Totals	34	4	9	4

HOUSTON 3

	AB	P	CS	PP
Gross cd	5	1	2	0
Metzger ac	4	0	2	0
Cedeno cc	5	0	1	1
L May 1b	5	0	0	0
M. May r	4	1	1	0
Watson cg	3	0	1	0
Rader 3b	3	1	1	1

Helms 2b	2	0	0	0
Wilson i	3	0	1	1
Cosgrove i	0	0	0	0
Johnson fu	1	0	0	0
Totals	35	3	9	3

Montréal	100	000	102	4
Houston	000	200	001	3

E—Metzger, Blair 2, DJ—Houston 1, LSB—Montréal 8, Houston 10, 2B—Hunt, M. May, Foli, CC—Northrup (1), S—Blair.				
--	--	--	--	--

LANCEURS :	mi	cs	p	pm	bb	rb
Blair g, 7-4	8	2	3	8	3	1
Carrithers	1	3	1	0	0	0
Wilson p, 8-5	8	2	3	9	4	4
Cosgrove	1	3	0	0	0	0

PS—Carrithers, APL— par Blair (Helms). Temps: 2:11. Assistance: 12,832.

Les Philllies ont reculé

PHILADELPHIE (AP) — Menés à l'offensive par Orlando Cepeda, les Royals de Kansas City ont écrasé hier soir les Brewers de Milwaukee 13-3.

Cepeda, qui prenait part à son cinquième match depuis son retour dans les majeures, a cogné un double de deux points à la première manche et un double de trois points à la deuxième.

WHITE SOX — INDIANS

CLEVELAND (AP) — Les White Sox de Chicago ont marqué quatre points en sixième manche, hier soir, pour s'assurer une victoire de 5-3 contre les Indians de Cleveland.

Carlos May a produit le point décisif à l'aide d'un double contre la clôture du champ centre.

GIANTS — CUBS

CHICAGO (AP) — Limités à six coups sûrs par Jim Barr, les Cubs de Chicago se sont inclinés 3-0, hier après-midi, devant les Giants de San Francisco.

Barr a récolté sa 10ème victoire de la saison tandis que Steve Stone a encaissé son quatrième revers.

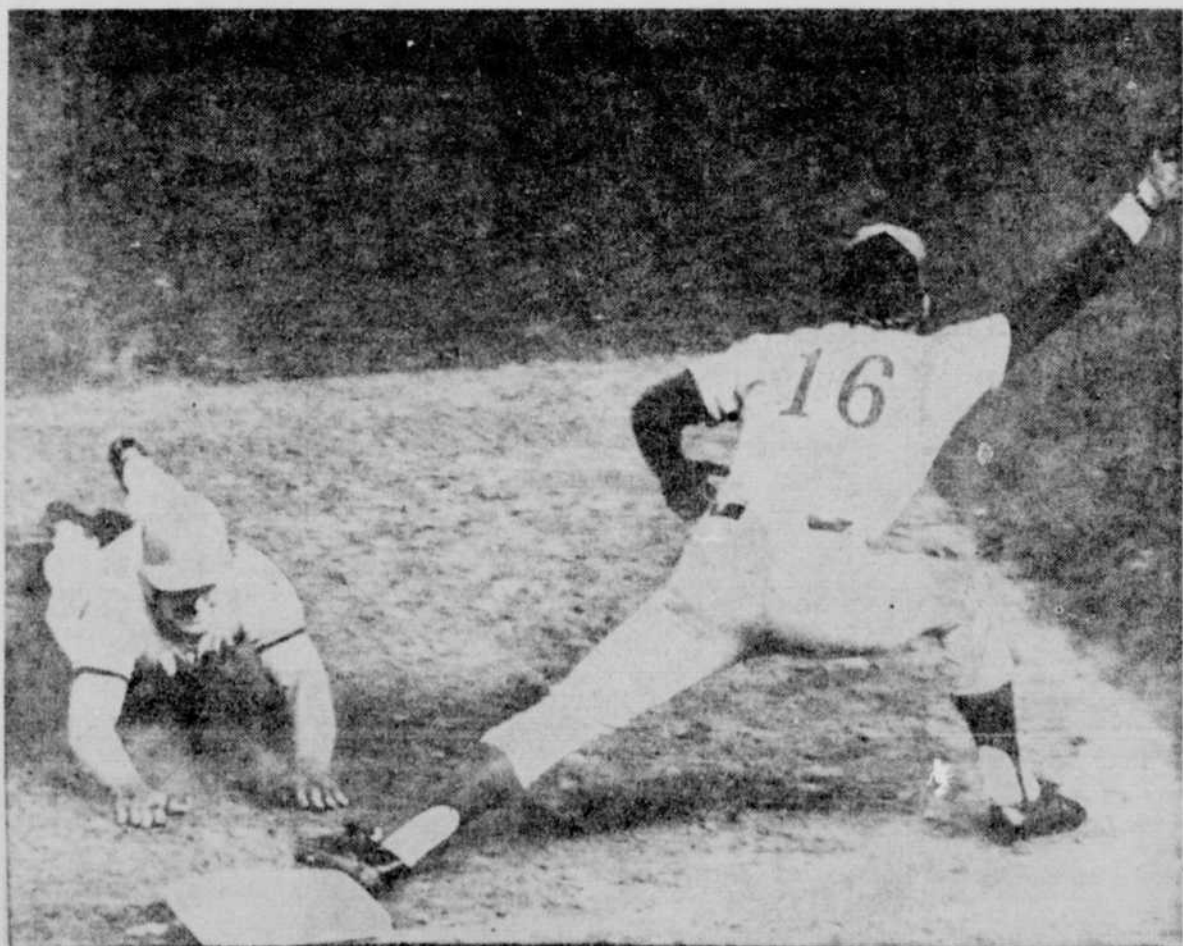
Gary Mathews a réussi son 12ème circuit de l'année en quatrième manche, imité en ce la par Dave Kingman à la sixième.

PADRES — PIRATES

PITTSBURGH (AP) — Les Pirates de Pittsburgh, profitant de deux erreurs de l'adversaire pour marquer trois

points en première manche, ont défait hier soir les Padres de San Diego 5-3.

Jim Rooker, qui a produit un point à l'aide d'un ballon sacrifié à la cinquième, a inscrit une sixième victoire à son dossier.



La fin d'un double-jeu pour les Expos. Greg Gross, des Astros, n'a pu revenir à temps au premier coussin après que Ron Hunt eut capté une flèche frappée par Cesar Cedeno. Mike Jorgensen a bien capté le relais de Hunt. (téléphoto PA)

BREWERS — ROYALS

KANSAS CITY (AP) —

A bâtons rompus...

WATERBURY, Con. — Les Carnavals seront de retour au stade municipal ce soir pour amorcer une série de trois parties avec les Yankees de West Haven et le gaucher Denis McSwain sera sur le plateau et tentera de remporter sa sixième victoire de la saison. Pour West Haven, Doc Edwards pourrait bien avoir recours à Jody Morris (3-3).

Contre les Yankees, les Carnavals ont une fiche de 7-10 cette saison dont une de 2-8 à West Haven où les hommes de Lance Nichols ont réellement rencontré leur "Waterloo" en '74.

Quant aux amateurs de Québec, ils n'ont pas tellement à se plaindre car les Carnavals ont un dossier de 36-18 à domicile. À l'étranger, leur record était de 27-33 avant le match d'hier soir à Waterbury.

Le joueur d'intérieur Moncho Bernhardt, qui s'est fracturé le pied gauche mardi soir à West Haven dans la seconde partie d'un double, n'est pas du voyage évidemment. C'est une lourde perte pour West Haven qui conserve de minces chances de participer aux séries de fin de saison.

Le premier triple de Childers avec les Carnavals jeudi soir à Waterbury était le 328 des Carnavals cette saison. Le record d'équipe a été éclipsé mardi soir lorsque le lanceur Bill Atkinson a réussi son premier triple dans le baseball professionnel. Il s'agissait du 30e triple des Carnavals cette saison.

Les Carnavals ont disputé jusqu'ici 23 programmes doubles cette saison et ils en ont seulement un à venir... à moins que d'autres parties soient remises d'ici la fin du mois d'août. Au cours de ces doubles, les Carnavals en ont gagné huit, perdu quatre et divisé 11 pour un total de 27 victoires et de 19 défaites.

C'était hier soir le dernier match cette saison entre les Dodgers de Waterbury et les Carnavals de Québec. L'équipe de Don Le John devient donc la première équipe de la ligue Eastern à avoir complété ses parties contre les Carnavals. Waterbury a aussi disputé 20 parties aux Atglen de Trois-Rivières cette saison et les Dodgers ont eu le meilleur 11 à 9 dont une fiche de 6-4 à domicile.

Contre les Dodgers de Waterbury la saison dernière, les Carnavals avaient disputé 19 parties et en avaient gagné 11, perdant les huit autres. En 1971, alors qu'il était les Pirates de Waterbury, Québec avait conservé un record de 12-8.

Après 114 parties cette saison, le record des Carnavals était de 63-51 comparativement à 59-55 en '73, 62-52 en 1972 et 54-60 en 1971.

Le triple de John Hale à la 8e manche du match de jeudi soir était son 8e de la saison, égalisant une marque établie par Bobby Bonds en 1967 (Giants de Waterbury) et par Gomer Hodge, en 1968 pour les Indiens de Waterbury.

Waterbury se permet de blanchir les Carnavals

WATERBURY — Le dernier voyage des Carnavals n'aura pas été tellement profitable puisqu'ils ont subi cinq revers alors qu'ils n'ont pu remporter la victoire qu'à trois occasions. Hier soir, lors de la clôture de ce voyage, les hommes de Lance Nichols ont été défaits, par voie de blanchissage, au compte de 3-0 par les Dodgers de Waterbury.

Le lanceur gagnant, Van Der Beek a limité les Carnavals à quatre maigres coups sûrs et durant les neuf manches qu'il a lancées, il a fait sept retraits sur des prises n'accordant que quatre buts sur balles. Ses opposants, le partant Randy Fierbaugh et Tim Plodinec, en relève ont accordé un total de sept coups sûrs aux Dodgers.

Sommaire des Carnavals

QUEBEC	AB	P	CS	PP
Scott cg	4	0	0	0
Cromartie cc	4	0	1	0
Newell 1b	3	0	0	0
Parrish 3b	4	0	1	0
Valentine cd	4	0	1	0
Creech ac	4	0	1	0
Childers r	4	0	0	0
Ireland 2b	1	0	0	0
Fierbaugh l	0	0	0	0
Pedrozo fu	1	0	0	0
Plodinec l	0	0	0	0
Totals	29	0	4	0

WATERBURY	AB	P	CS	PP
Simpson cc	4	1	3	0
Cummings 3b	4	1	1	1
Philpaw cg	3	0	1	1
Smith 1b	3	0	0	1
Hale cd	3	0	1	0
Rigleman 2b	2	0	1	0
Haren r	3	0	0	0
Collins ac	3	0	0	0
Van Der Beek l	2	1	0	0
Totals	27	3	7	3

Québec 000 000 000—0
Waterbury 000 003 00x—3

E—Childers, Simpson, DJ—Québec 1, Waterbury 1. L5B—Québec 7, Waterbury 2. 2B—Simpson, Philpaw, BV—Hale, Ireland, S—Fierbaugh.

LANCEURS :	mi	cs	pp	bb	rb
Fierbaugh p. 3-3	7	6	5	3	2
Plodinec	1	1	0	0	1
V. D. Beek g. 6-3	9	4	0	0	4

Temps: 1:59
Assistance: 602.

C'est Fierbaugh, qui a été déblité de la défaite, sa troisième de la saison, contre ses trois gains.

Pour les Carnavals, les coups sûrs appartiennent à Warren Cromartie, Larry Parrish, Ellis

Valentine et Ed Creech. Chez les Dodgers, le voltigeur de centre Simpson a été la vedette à l'offensive avec trois coups sûrs en quatre visites au marbre.

Suite à cette défaite et à la

victoire des Pirates de Thetford, l'avance des Carnavals sur ces derniers n'est plus que de quatre parties et les québécois conservent une priorité de deux parties et demie sur les Phillies de Reading.

Une centaine de participants à la conférence de Montebello

par André BELLEMARE

MONTEBELLO (PC) — Un projet de fusion des conférences des ministres de l'Éducation de la Jeunesse et des sports des pays d'expression française est au centre des discussions de la cinquième Conférence des ministres francophones des Sports et des Loisirs, qui se déroule Montebello, à 45 milles à l'est de Hull, au Québec.

Une centaine de participants de 18 pays francophones débattent cette question et étudieront de nouveaux modes de coopération dans le domaine des loisirs, jusqu'à dimanche, sous la présidence du ministre québécois du Haut commissariat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs M. Paul Phaneuf, qui dirige également la délégation canadienne.

Les séances ont lieu à huis-clos, sauf pour l'ouverture des travaux hier, où le ministre canadien de la Santé nationale et du bien-

être, qui est responsable du sport amateur, M. Marc Lalonde, ainsi que le président du Comité des Jeux olympiques de Montréal, M. Roger Rousseau, ont été invités à prendre la parole.

Ce dernier a fait un bref historique pour le bénéfice des visiteurs de l'Afrique et d'ailleurs, de l'organisation des Jeux de 1976.

LOTÉRIE

Aux journalistes, il a confié que les pays en voie de développement pourraient avoir un jour l'occasion de présenter des Jeux olympiques en instituant par exemple une loterie internationale pour leur venir en aide.

On ne s'attend pas à ce que les participants à la conférence adoptent des résolutions ou des projets précis à Montebello, mais, a-t-on précisé, il s'agit pour eux d'échanger des idées, de comparer les différentes réalisations dans le domaine des sports, et des loisirs dans leurs pays respectifs. Les discussions portent sur deux thèmes: Intégrer la jeunesse au développement et favoriser l'accessibilité de tout le monde aux sports et aux loisirs.

Même si les participants viennent de pays dits en voie de développement ou comme faisant partie de la civilisation industrielle, plusieurs problèmes de la jeunesse demeurent les mêmes dans le monde.

"Il s'agit de la jeunesse, a dit M. Lalonde, de nos jeunes qui, demain, auront la tâche difficile et ingrate de construire nos pays et d'édifier un monde meilleur pour nous tous.

"Il n'y a pas d'avenir pos-

sible, il n'y aura pas de paix et de coopération véritables dans le monde de demain si les jeunes de tous les pays et de tous les continents ne se donnent, dès aujourd'hui, la main et, ensemble, ne tentent pas de jeter les bases et la structure d'un univers meilleur."

ENTHOUSIASME

Pour sa part, le Canada par la voix de M. Phaneuf, a indiqué que c'est avec enthousiasme et optimisme qu'il participe à cette conférence.

Il est plus que probable que le Canada, de concert avec le Québec, aura des projets de coopération ferme à soumettre aux délégués d'ici à la fin de la réunion, a ajouté le ministre québécois.

Le projet de fusionner les conférences, l'une traitant de l'éducation et l'autre des sports et loisirs, a été mis de l'avant lors de la conférence des ministres de l'Éducation, à Lomé, le printemps dernier.

Cette proposition ne fait pas l'unanimité chez les ministres des sports et loisirs dont quelques uns craignent que le domaine des sports passe après les questions de l'éducation.

On a suggéré un compromis qui consisterait à garder les deux conférences, mais à unifier les deux secrétariats: le Québec entre autres appuie cette solution.

Parmi les observateurs invités à la conférence de Montebello, on retrouve le secrétaire général de l'Avenance de coopération culturelle et technique des pays francophones, M. Dan Dicko, du Niger.

Les meilleurs joueurs de l'école de baseball

L'école de baseball du club des jeunes Carnavals s'est terminée hier par le choix des meilleurs joueurs dans chaque catégorie, et voici les lauréats. Chez les atômes Mario Grondin un 3e but, chez les mosquitos, le 2e but Alain Langlois, chez les pee-wee deux jeunes prospects se sont mis en évidence se sont Steve Nolan et Dan Foley. Le meilleur de la catégorie bantam-

midjet a été Jean Gagnon un arrêt-court.

Ces cinq jeunes seront présentés à la foule ce soir avant la partie Carnavals—West Haven.

L'un d'eux sera choisi pour agir comme mascotte des jeunes Carnavals et aura comme récompense la privation d'accompagner les Carnavals dans leur dernier voyage de la saison à Reading.



Les Maple Leafs de Toronto ont fait signer des contrats à trois excellents juniors. Il s'agit, de gauche à droite: Mike Palmateer, de Toronto; Dave Williams, de Swift Current; et Jack Valiquette, de Sault Ste-Marie. (téléphoto PC)

PETITES ANNONCES

POUR 7 SOUS SEULEMENT !

A vendre : CHEVAUX faciles pour personnes d'humeur facile, à partir de \$145. — CHEVAUX fougues pour personnes humeur fouguese, un superbe animal pour \$350. — Pour personne n'aimant pas monter à CHEVAL — avons CHEVAL n'aimant pas être monté... \$135. seulement !... Tél.: ...

Prière à la personne

qui m'a insulté en m'offrant \$90.00 pour mon petit TRAC-TEUR de bien vouloir me rappeler, après réflexion, j'accepte. Tél.: ...

A vendre : 2 DEFENSES D'ELEPHANT

(longueur 6 pieds et demi — poids 80 livres) ayant servi une seule fois... Tél.: ...

Mère à bout de nerfs

recherche OBJETS compliqués avec quantité ECROUS et CHEVILLES pour petit garçon avide de destruction. A défaut échangerais petit garçon... Tél.: ...

Recherchons JEUNES HOMMES

désirant apprendre TOURNAGE et MAÇONNERIE. Inutile de poser candidature si intention tenir cigarette d'une main et outil de l'autre... Tél.: ...

Si vous avez toujours souhaité

avoir DANOIS ou ST-BERNARD, voilà l'occasion rêvée... CHIEN tenant de l'un et de l'autre pour prix modique. — Double pedigree... Tél.: ...

Oui, pour **7 SOUS** seulement, doublez votre mise !

EXEMPLE : une annonce de 20 mots pendant 3 jours consécutifs coûte \$2.00

Pour \$2.07 vous avez droit à 6 jours consécutifs

Cette offre est valable jusqu'au 30 septembre 1974 inclusivement